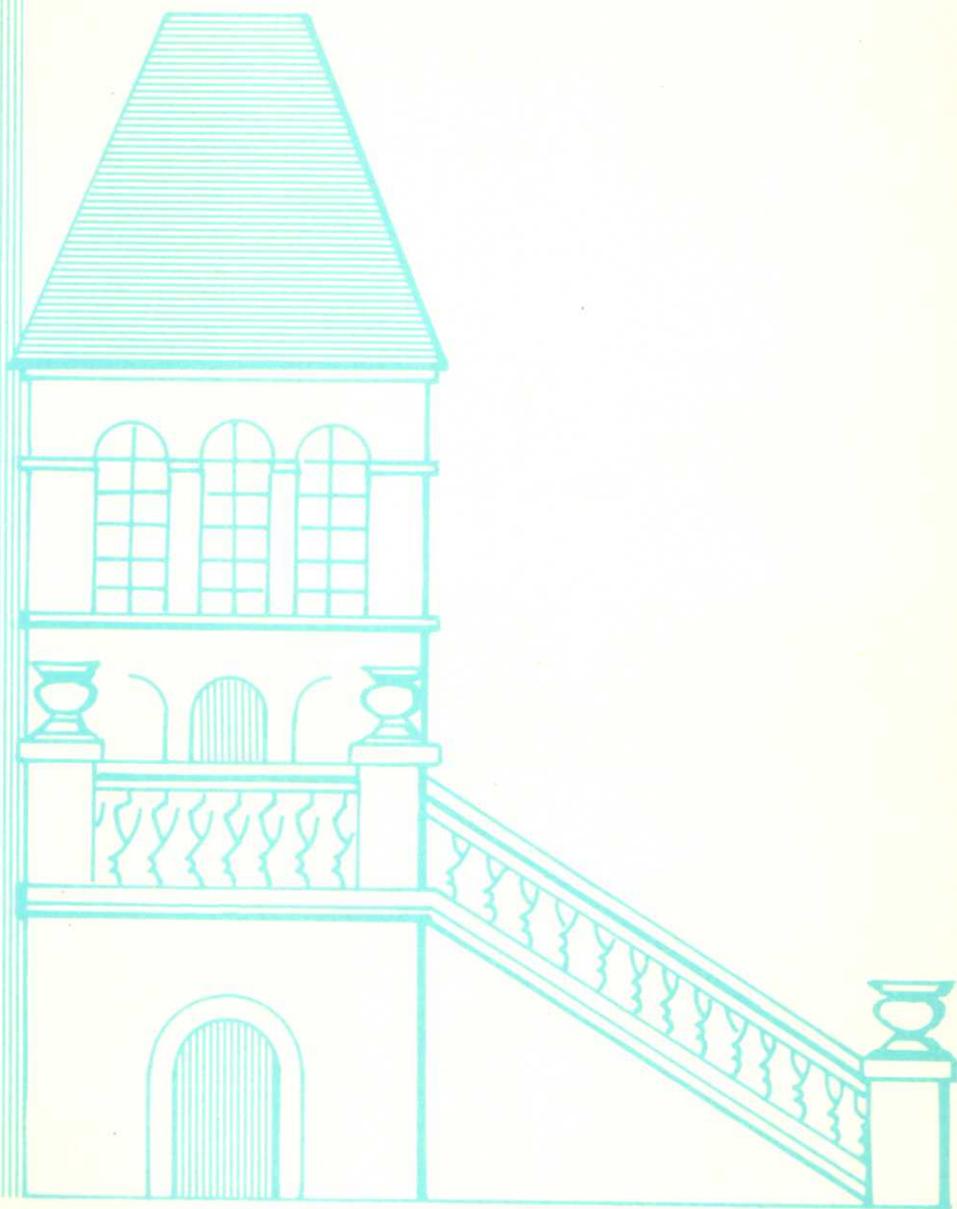


FRANCOPHONES
EN PAYS NON - FRANCOPHONES



LES AMIS DE SEVRES

*ET LES CHEVAUX TREMPAIENT LEUR COU DANS L'AVENIR
POUR DEMEURER VIVANTS ET TOUJOURS AVANCER.*

JULES SUPERVIELLE

ASSOCIATION DES AMIS DE SÈVRES

CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES

FONDATRICE

Edmée HATINGUAIS

BUREAU DE L'ASSOCIATION

PRÉSIDENT : **Jean AUBA**

VICE-PRÉSIDENT : **Pierre ALEXANDRE**

SECRÉTAIRES : **Paule ARMIER**
Marcel HIGNETTE

TRÉSORIER : **Jacques POUJOL**

TRESORIERE ADJOINTE : **Jacqueline LEPEU**

MEMBRES DU BUREAU : **Lucette CHAMBARD**
Micheline DUCRAY - Françoise MUSY
Renée LESCALIE - René FERMONT
Francis DOL May COLLET

1, AVENUE LÉON - JOURNAULT 92310 SÈVRES - TÉL. 534. 75. 27

MEMBRES BIENFAITEURS 100 F - MEMBRES ADHÉRENTS 60 F
dont 20 F pour l'adhésion à l'Association et 40 F pour l'abonnement à la revue
(Prix de vente de la revue au numéro 15 F)
C.C.P. PARIS 6959-99 B - LES AMIS DE SÈVRES

FRANCOPHONES EN PAYS NON FRANCOPHONES



Sommaire

. AVANT - PROPOS	3
. I. Introduction programmatique, par Louis PORCHER directeur du CREDIF (Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud)	5
. II. Une francophonie vivace et dynamique :	
- Les petits Canadas de la Nouvelle-Angleterre, par Claire QUINTAL, directrice de l'Institut Français, Assumption College Worcester (Massachussets)	14
- Vers l'élaboration d'une identité ethnique (Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre), par Louise PELOQUIN-FARÉ, CREDIF	25
- Du bayou à la pétrochimie, entretien avec Francis DEBYSER, directeur du Belc (annexe par Louis PORCHER)	38
- Acadie et Vendée : de quelques proximités langagières, par Louis PORCHER	53
. III. Vestiges, traces, agonie ou renouveau ?	
- Les Franco-Canadiens du Midwest, par Isabelle CARDUNER, Huron High School, Ann Arbor, Michigan	64
- Emigrations françaises en Amérique Centrale et latine, par Dominique AGOSTINI, Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud	76
- Comptoir de l'Inde, par Jean-Claude GUILLEBAUD (extrait de «Un voyage vers l'Asie», éd. du Seuil, 1979).	87

AVANT - P R O P O S



Comment peut-on parler français dans un environnement non francophone ? Respect d'un héritage, entêtement à se singulariser, attachement irrationnel à une langue toujours «maternelle»... les raisons historiques, sociales, psychologiques de cette persistance du français dans quelques minorités isolées sont souvent complexes. Pour nous aider à y voir clair, le professeur Louis PORCHER et une équipe de collaborateurs très informés des réalités de la francophonie nous emmènent explorer le continent américain, avec, pour terminer, une rapide visite aux anciens comptoirs de l'Inde. Emouvant voyage, où nous rencontrons les «Canadiens» et les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, les Louisianais, qui passent «du bayou à la pétrochimie», les Acadiens, qui parlent souvent comme nos Vendéens, les Franco-Canadiens du Midwest, les «émigrés» d'Amérique Centrale et Latine, les Indiens, nostalgiques de leur passé français.

Ces traces de notre langue ne sont-elles que des vestiges peu à peu effacés, ou peut-on les prendre comme point de départ d'un renouveau ? On trouvera ici, en même temps que les éléments d'une analyse lucide, des raisons d'espérer.

Jean Auba

I - INTRODUCTION PROGRAMMATIQUE



L'ensemble des textes rassemblés ici vise à être une contribution aux études francophones. Il nous faut mettre quelque insistance sur le mot «*contribution*», car c'est bien de cela qu'il s'agit, et cela seulement que nous avons souhaité entreprendre. Pour que le lecteur puisse s'orienter utilement dans ce travail, il importe donc de situer notre projet global, c'est-à-dire d'en fixer les limites, ou, si l'on préfère, d'en définir les ambitions et d'en éclairer la construction.

La francophonie constitue un champ immense, et il n'était pas question, pour nous, de prétendre le parcourir dans sa totalité. En outre, les études et recherches qui lui sont consacrées sont, depuis longtemps, très nombreuses, et beaucoup, comme on sait, sont de grande qualité. En aucune manière, par conséquent, nous ne souhaitons nous substituer à elles, ni en donner une compilation de plus. Et pourtant, notre domaine appartient bien aussi à la francophonie.

Il se trouve ainsi défini par réductions successives, et nul n'a oublié, depuis BACHELARD, qu'un objet d'étude rigoureuse se constitue toujours de cette façon, par renoncements explicites, par instauration de «*déterminismes régionaux*» et de champs de pertinence. Notre objectif, du coup, peut avoir au moins le mérite de la clarté : étudier un aspect de la francophonie, une de ses dimensions singulières mais constitutives, une de ses caractéristiques peut-être plus négligée que les autres.

Les communautés francophones en pays non francophones restent en effet relativement mal maîtrisées par la France de l'hexagone et sans doute par la francophonie classique. Encore faut-il dire ce que l'on entend par une telle expression : quand nous parlons de communautés francophones, nous n'entendons pas les communautés qui pratiquent le français, mais celles dont la langue native est le français.

On voit donc que se trouvent hors de notre champ beaucoup des secteurs essentiels de la francophonie et il convient de les énoncer, c'est-à-dire d'explicitier tout ce qui, d'entrée de jeu, ne figurera pas dans ce numéro.

- Les pays francophones eux-mêmes : entendons par là les pays dont la langue officielle (ou l'une des langues officielles)

est le français. Nous avons mis parmi ceux-ci le Québec, à propos duquel, par ailleurs, les travaux abondent. Nous n'aurions pu prétendre y apporter du nouveau, et, en outre, il nous a semblé clair que, bien que le Québec soit administrativement une Province d'un Etat, il apparaît bien comme une entité autonome ayant ses caractéristiques institutionnelles et législatives propres.

- Les pays dont le français n'est pas langue officielle, mais ce depuis une date récente seulement. C'est le cas, par exemple, de l'Algérie, et, de manière plus extensive, de l'ensemble du Mahgreb. La langue française n'y est plus langue nationale depuis environ un quart de siècle (vingt ans exactement en ce qui concerne l'Algérie), ce qui, à l'échelle de l'évolution des sociétés, représente vraiment fort peu de temps. Les pratiques langagières se transforment à l'échelle historique, et, à cet égard, nous ne sommes qu'à trop peu de distance temporelle pour percevoir, au Mahgreb, des tendances évolutives pertinentes pour notre propos.

- Les pays naguère colonisés par la France, et dont par conséquent le français était langue officielle il y a peu de temps encore (historiquement), mais à propos desquels il est pratiquement impossible d'obtenir des informations sérieuses sur la persistance ou non de communautés francophones. C'est le cas des pays qui composaient l'ancienne Indochine. En outre, il paraît clair que, pour des raisons multiples, la pénétration de la langue du colonisateur y avait été nettement moins profonde que dans le contexte mahgrébin, et sociologiquement différente.

Bien entendu, cette triple exclusion ne renvoie à aucun jugement de valeur ou d'intérêt. Nous sommes pleinement convaincus, au contraire, qu'il est très important de mener des études approfondies dans chacune de ces trois directions. En particulier pour la troisième d'entre elles, il serait tout à fait passionnant d'essayer de repérer les persistances linguistiques et culturelles éventuelles du français. On se trouve en effet, ici, devant une sorte d'énigme ethno-historique, dont l'élucidation ne manquerait pas de faire avancer la connaissance en plusieurs domaines.

Non, si nous avons renoncé à ces études, répétons-le, c'est seulement pour bien limiter notre contribution et l'adapter au volume de la revue. Une fois ce choix opéré, le champ à parcourir restait encore vaste et parfois mouvant. Rien ne dit, par exemple, que, dans certaines situations ne subsistent pas des traces effectives de pratiques francophones, alors même qu'aucune étude n'est disponible sur le sujet, et que, vraisemblablement, personne ne s'en soucie véritablement.

Pour exemplifier cette interrogation globale, on peut penser à l'Europe Centrale ou au Moyen-Orient où, pour des raisons historiques différentes et selon des stratifications sociales elles aussi différentes, le français a été pendant longtemps une langue de communication, d'éducation et d'inculcation, y compris au niveau de certaines communautés familiales. Il y aurait sans doute d'autres cas envisageables, mais nous ne voulons ici que situer notre propos et nos choix.

Une constatation s'est alors imposés à nous. A procéder comme nous venons de l'indiquer, notre domaine de travail se restreint, dans son aire géographique, au continent américain. Canada, Etats-Unis, Amérique du Sud, se trouvent concernés, à des degrés divers et selon des modalités variées. Cela n'est vraisemblablement pas sans signification historique, et l'on peut s'étonner, nous semble-t-il, que notre pays y porte, dans l'ensemble, aussi peu d'attention.

Nous avons cependant conservé, à titre de contrepoint, un exemple non américain. Si nous avons choisi de retenir Chandernagor, c'est-à-dire une francophonie manifestement en voie d'extinction et qui n'a jamais été, historiquement, de grande ampleur, c'est précisément pour mieux comprendre la singularité, la force, et donc le très vif intérêt, de la persistance francophone sur le continent américain.

C'est en effet le premier trait qui apparaît et qu'il convient, par conséquent, de mettre en exergue : le caractère tout à fait étonnant, à la fois émouvant, énigmatique et interrogateur, de cette survivance francophone. On savait déjà, certes, que, dans le domaine des mentalités et des valeurs, de la culture en somme, les cheminements historiques souterrains, sur une très longue durée et à travers des aléas multiples, étaient relativement habituels. Les résistances culturelles sont toujours beaucoup plus longues, beaucoup plus solides, farouches, féroces (même si, souvent, elles sont contraintes de rester silencieuses) qu'on ne le croit.

Il n'en reste pas moins que, confronté concrètement à des incarnations concrètes de ce phénomène abstraitement bien connu, on se trouve d'une part étonné et ému, d'autre part fort démuné de moyens d'interprétation. On a même l'impression d'être devant une réalité inexplicable et l'on est alors tenté de mobiliser des arguments explicatifs de l'ordre de l'irrationnel. Il faut sans doute lutter contre ce sentiment pour repérer les forces objectives et les raisons qui contribuent à l'élucidation de ce phénomène historique de persistance, mais l'on ne saurait non plus faire l'économie de tout ce qui n'est pas directement assignable et mesurable, c'est-à-dire, justement, ce qui est de l'ordre des passions et des valeurs, des subjectivités vécues.

C'est pourquoi le lecteur ne s'étonnera pas de constater que cet ensemble de travaux se caractérise par sa non-homogénéité. Nous nous sommes, certes, efforcés à la rigueur optimale et avons essayé de composer un numéro doté d'une cohésion effective. Tel est précisément l'intérêt d'une contribution collective : qu'elle soit construite, et non pas la juxtaposition de contributions individuelles sans relations attentives les unes avec les autres, comme une suite de monographies.

Mais, par ailleurs, le champ que nous parcourons est lui-même non uniforme. Il se caractérise par une grande diversité et, en particulier, il est constitué à la fois de raison et d'affectivité, de choses et de personnes, d'histoire et d'immédiateté. Dans ces conditions, pour en rendre compte fidèlement, il est nécessaire de ne pas exclure l'une de ses dimensions au seul profit de l'autre. Et, en tout cas, si l'on en décidait ainsi, il était impératif de le déclarer explicitement d'emblée.

Nous avons choisi d'essayer de rester fidèles à cette diversité du champ et même, dans une certaine mesure, à cette bigarrure. Aussi avons-nous élaboré des contributions de nature et de tonalité très différentes. Certaines sont de l'ordre du reportage, d'autres tiennent beaucoup plus de l'analyse scientifique rigoureuse, d'autres encore se rapprochent du témoignage, certaines enfin ont une visée panoramique et posent des questions de nature générale (ou globale).

On trouve donc des faits et des chiffres, mais aussi des impressions et des subjectivités, et en outre des concepts et des réflexions. Si nous avons voulu une telle démarche, qu'un rationalisme positiviste pourrait considérer comme un galimatias mais qui est en réalité une arborescence, c'est précisément pour produire un effet de ressemblance avec le champ sur lequel nous travaillons : celui-ci, en effet, est constitué par cette pluridimensionalité.

L'apparemment désordonné est en fait la complexité d'un phénomène historique, social, et psychologique. Il nous semble qu'on ne parviendra à rendre compte de cette complexité que dans la mesure où l'on n'essaiera pas d'abord de la réduire en la ramenant à des catégories taillées d'avance, en la contraignant à se couler dans une uniformité conceptuelle quelconque. Il s'agit au contraire de la **traduire**, c'est-à-dire à la fois de la faire sentir et de la faire comprendre.

Dans une telle perspective se dessine la nature même de notre ambition. Nous n'avons nullement cherché à être exhaustifs, ni même à être représentatifs au sens méthodologique rigoureux de ce terme. Nous avons voulu mettre en place les conditions d'une sensibilisation du lecteur, les éléments d'une prise de conscience, les moyens d'une interrogation véritable. C'est en effet à nos yeux

l'urgence première : percevoir l'existence d'un problème capital, et se donner les instruments de base indispensables pour en repérer les lignes constitutives majeures.

Par conséquent, cherchant à ressembler à la réalité décrite, nous avons souhaité cheminer sur plusieurs pistes. C'est pourquoi, pour prendre deux exemples seulement, la contribution de Madame le Professeur Claire QUINTAL, et celle de Madame Louise PELOQUIN appartiennent à l'ordre du travail de recherche scientifique, car il y a, dans le champ qui nous préoccupe, un grand besoin d'études scientifiques rigoureuses et de programmes de recherche ambitieux.

On connaît les travaux de Claire QUINTAL et la part considérable qu'elle a prise dans la renaissance des études de haut niveau sur la Francoaméricanie. Ils devraient être encore plus diffusés qu'ils ne le sont; précisément parce qu'ils se tiennent toujours du côté de la rigueur méthodologique et qu'ils contribuent à mettre en évidence quelques caractéristiques majeures du problème franco-américain. Leur écho, à l'évidence, ira désormais en s'amplifiant constamment.

Il en va de même pour les recherches conduites par Louise PELOQUIN. Cette jeune universitaire s'engage dans des travaux de longue haleine sur l'ensemble des réalités franco-américaines, et les spécialistes, déjà, sont attentifs à leur pertinence, dans la mesure même où ils permettent de baliser un vaste territoire. Là encore, c'est la rigueur qui est privilégiée, c'est-à-dire l'élaboration d'instruments méthodologiques capables de rendre compte de réalités complexes.

Au bout du chemin, nous souhaiterions avoir donné au lecteur le désir et les moyens d'aller plus loin encore. Il est clair, en effet, à nos yeux, que le problème des communautés francophones dans les pays non-francophones nous interpelle tous et sollicite notre participation collective et individuelle active. Il constitue un enjeu essentiel pour tous les francophones, car c'est, en fin de compte, de notre identité qu'il s'agit, donc de notre passé et de notre avenir, de notre responsabilité.

La nourriture, l'éducation familiale, l'éducation scolaire, les pratiques religieuses, les chansons, les habitudes, les modes de vie et les préjugés, les productions culturelles et artistiques, écrites et orales, en un mot la langue et la culture sont ici à étudier. Et il faudrait y ajouter bien d'autres réalités anthropologiques : l'histoire, l'habitat, la relation aux médias, les rapports avec les autres communautés, les tendances actuelles et les représentations de l'avenir, chez les jeunes et chez les vieux, chez les femmes et chez les hommes, chez les riches et chez les pauvres, chez les ruraux et chez les citadins, etc...

Programme de travail immense, que l'on se contente d'esquisser

ici et qui a déjà donné lieu, certes, à d'importantes contributions. Mais ce qui reste à entreprendre, à défricher, est beaucoup plus considérable encore que ce qui a été fait. Il serait utile, à cet égard, que l'on puisse tracer au plus vite et collectivement un certain nombre de pistes à explorer, dont nous chercherons ici seulement à indiquer quelques caractéristiques.

1) Les communautés francophones en pays non-francophones sont toujours des minorités, par définition même. Il est donc essentiel de les étudier en tant que telles, et en particulier, vis-à-vis des majorités. Trois lacunes flagrantes apparaissent actuellement et l'on constate avec une certaine tristesse que très peu d'efforts sont consacrés, même parmi les spécialistes, à essayer de les combler.

- a) pour mettre en évidence les spécificités d'une minorité, il est indispensable de la comparer avec d'autres minorités dans le même pays. Il faudrait donc, pour cela, travailler ensemble, se coordonner. Pour l'instant c'est plutôt l'ignorance mutuelle, et même parfois pis ;
- b) pour saisir les caractéristiques d'une minorité donnée dans un pays donné, il est nécessaire de la comparer à une minorité linguistiquement identique dans un autre pays. Là encore, peu d'actions véritables ont eu lieu, sauf entre certaines communautés francophones d'Amérique du Nord, mais même dans ce cas, les collaborations restent très insuffisantes ;
- c) pour comprendre les relations entre une minorité linguistique et une majorité, il faut pouvoir les comparer avec celles qui s'instaurent entre une autre minorité linguistique et une autre majorité. Cela signifie, par exemple, qu'il serait fort utile, pour bien cerner les communautés francophones en pays non-francophones, de les rapprocher de la situation actuelle des travailleurs migrants en France et d'exhiber les similitudes et les différences. Les minorités linguistiques et culturelles sont toujours en position dominée par rapport aux majorités : la langue et la culture françaises sont manifestement en situation dominante vis-à-vis des travailleurs migrants aujourd'hui présents en France. Or, en pays non-francophone, la langue et la culture des communautés francophones sont évidemment en position dominée par rapport à la langue et à la culture dominantes du pays considéré. En somme, la situation est exactement symétrique et il serait du plus haut intérêt d'élucider cette homologie. Il faut constater qu'à cet égard, en ce moment, il n'existe, sauf omission de notre part, absolument rien où que ce soit.

2) Parallèlement, plusieurs risques existent, qui guettent toujours les études de minorités et de survivances, et que l'on ne doit pas faire semblant d'ignorer (ou, plus gravement, ignorer effectivement) comme c'est presque toujours le cas.

a) la folklorisation, c'est-à-dire la tendance à réduire les caractéristiques culturelles d'une population à certaines de ses marques en oubliant que toute culture est une totalité cohérente (même s'il y a beaucoup de contradictions à l'intérieur de cette cohérence) et que l'on ne peut en comprendre véritablement les éléments que par rapport à cette totalité. Souvent, cette tendance va dans la ligne de la plus grande pente, celle de la facilité, et survalorise des éléments mineurs mais spectaculaires et nostalgiques : chansons, réunions festives, nourriture, etc... Il faut avoir le courage de reconnaître que c'est très souvent le cas pour l'instant.

b) La fascination rétrospective, c'est-à-dire le regard uniquement tourné vers le passé. Le fantasme du bon vieux temps n'est alors pas loin, avec les délices amères de la nostalgie, une sorte de communion dans le temps écoulé, à la fois mythique et légendaire. Une telle attitude aboutit inévitablement à dévaloriser le présent et à démobiliser les acteurs sociaux. Il est certes capital d'assumer le passé, de le connaître, de s'y enraciner parce qu'il est un constituant essentiel de toute identité, mais cela doit être fait sous la forme de l'histoire et non pas sur le mode de la nostalgie folklorisée. Il ne s'agit donc nullement d'oublier les traditions ou de les négliger ou de vouloir les annuler, mais il convient de les situer, de ne pas s'y enfermer, de ne pas s'y oublier.

L'attitude adéquate est celle d'un dynamisme qui conserve le passé en le réinterprétant sans cesse, en le transformant et en l'utilisant dans le présent et vers l'avenir.

Il faut à la fois ne pas perdre ses racines et se transformer sans cesse ; changer sans renoncer à son identité. Sur ce point aussi la situation actuelle, en ce qui concerne la francophonie qui nous préoccupe ici, n'est pas exempte de stigmates. Il convient, en tout cas, d'éviter au maximum que les combats pour la survivance francophone linguistique et culturelle se limitent à des réunions de vieilles gens échangeant des souvenirs ressassés du bon vieux temps c'est-à-dire de leur jeunesse. Il y a une chance de succès seulement si l'ensemble de la communauté, et d'abord les jeunes qui, sur tous les plans, incarnent le dynamisme, milite pour sa propre identité culturelle.

- c) La constitution de simples lobbies bureaucratiques. Dans tous les mouvements sociaux, dès qu'il y a organisation apparaissent les prises de pouvoir. Peu à peu, si l'on n'y prend garde, ceux qui ont accédé à ce pouvoir (si petit soit-il) tendent à le conserver, à le confisquer à leur profit, à oublier qu'ils sont uniquement des mandataires et des délégués. Ils sont seuls à exprimer les besoins et les souhaits de la communauté, et, du coup, confondent ceux-ci avec leurs propres. Ils monopolisent la parole, et, dès lors, deviennent nuisibles au mouvement. Bien entendu il est nécessaire qu'il y ait des militants, des porte-parole, des leaders, mais il importe qu'ils ne se substituent pas au groupe mais l'expriment dans son unité et sa diversité. Ce risque est très grave car, en empêchant le dynamisme de s'exprimer, on l'épuise et le décourage, et, donc, on travaille vers sa mort. Les minorités francophones ne survivront et ne se développeront que comme entités collectives où chacun a son rôle dans la communauté.

Il est clair, sans commentaires, que les trois dangers ci-dessus mentionnés sont très étroitement liés l'un à l'autre et que c'est précisément cette connexion, ce renforcement mutuel, qui constitue le plus haut risque. Si un souhait peut être formulé et un appel à la vigilance lancé, c'est en ce point qu'ils doivent s'incarner : éviter à tout prix que soient réunies les conditions d'une telle menace triple : folklorisation, nostalgie, confiscation bureaucratique. Et sachons que le combat, à cet égard, est permanent. Les têtes de l'hydre repoussent incessamment, et ceux qui le nient sont seulement ceux qui ont intérêt à le nier, justement parce qu'ils sont engagés sur l'un au moins de ces trois sentiers sans issue.

3) Il est indispensable, pour les communautés francophones elles-mêmes et pour ceux qui veulent les aider, d'entreprendre des études **rigoureuses** (ni folklorisées, ni hagiographiques, ni approximatives, ni désordonnées) sur leur propre réalité. Et l'on peut, à ce sujet, indiquer quelques chemins essentiels et trop négligés.

- a) L'histoire de la communauté. Non pas une histoire légendaire mais l'histoire des historiens, celle qui permet véritablement de maîtriser le passé en le connaissant effectivement, et non pas avec les yeux de la foi nostalgique.
- b) La langue et son évolution. Il s'agit bien de repérer et d'élucider quelles sont les pratiques langagières de la communauté, à propos du français intrinséquement, bien entendu (notamment sur le plan socio-linguistique), mais aussi à l'égard de la langue nationale officielle. Les rapports entre les langues sont toujours des rapports de pouvoir et ils tra-

versent toujours les individus eux-mêmes, précisément parce que toute langue est une pratique sociale (c'est-à-dire n'est jamais indépendante de ceux qui la parlent et de leurs conditions de vie).

- c) Les études anthropologiques. Il est question, cette fois, de tout ce qui constitue la culture d'une communauté, c'est-à-dire son identité, et l'on aperçoit avec évidence que cette dimension est liée de manière multiple avec les deux premières. De telles études doivent être conduites avec la rigueur mise en place par les grandes disciplines anthropologiques (ethnologie et sociologie notamment), et menées thématiquement : religion, manières de table et de cuisine, réservoir folklorique, littérature, famille, représentation de la mort, croyances, manières d'habillement, journaux et média, loisirs, fournissent quelques exemples de ces thèmes.

Pour qu'un programme de travail de cette nature ait une chance de se développer, il faut d'abord que les communautés francophones comptent sur elles-mêmes et rassemblent leurs forces avec dynamisme et sans nostalgie, ensuite que nous les aidions sans paternalisme ni volonté de récupération et sans faire écran aux vraies réalités. En outre, il est impératif que la rigueur méthodologique adéquate soit respectée : émettre des hypothèses explicatives, chercher et collecter les documents et les analyser, conduire des enquêtes, classer et interpréter, décrire et expliquer, telles sont les nécessités, comme partout. Reste alors à écrire, publier, organiser colloques et rencontres scientifiques. Bref éviter la folklorisation et assumer véritablement une identité autonome, singulière et variée.

Louis Porcher

II - UNE FRANCOPHONIE VIVACE ET DYNAMIQUE



LES PETITS CANADAS DE LA NOUVELLE - ANGLETERRE



«Well, son père, avait expliqué Ephrem, icitte, à White Falls, tous les Canayens i's sont éparpillés. I' a des places, comme Lowell, Worcester, ous qu'i's sont ensemble en gang dans leu' petit Canada».

*Ringuet, **Trente Arpents**,
Flammarion, Paris, 1938.*

Que sont au juste les petits Canadas ? Ce sont des quartiers ouvriers, situés dans les villes manufacturières des six états de la Nouvelle-Angleterre : le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New-Hampshire, le Rhode-Island et le Vermont. Ayant quitté le Canada,

*... l'élément français émigré s'est concentré en groupes compacts dans la plupart des villes industrielles du Nord-Est américain. Il n'est pas une seule des nombreuses cités de cette région, ou peu s'en faut, qui n'ait son quartier français, son **petit Canada**, comme on le désigne communément ;... (1).*

Des villes, telles que Fall River et Lowell dans le Massachusetts ; Lewiston, dans le Maine ; Manchester, dans le New-Hampshire et Woonsocket, dans le Rhode-Island, entre plusieurs autres, ont attiré vers leurs usines en pleine expansion, surtout à partir de la Guerre de sécession (1861-1865) et jusqu'à la Crise de 1929, des cultivateurs canadiens-français fuyant la pauvreté sans issue de leur vie sur des terres trop exiguës, au sol appauvri, dans un climat défavorable à la culture : *«l'été qui commence trop tard et qui finit trop tôt, l'hiver qui mange sept mois de l'année sans profit...» (2).*

Ces paysans avaient pour la plupart des familles nombreuses. Ils avaient été encouragés à avoir plusieurs enfants par le gouvernement provincial et par le clergé du Québec. C'était pratiquer ce qu'on appelait *«la revanche des berceaux»*. Voulant maintenir un taux d'accroissement égal à l'expansion de la population anglophone par

l'immigration, les francophones du Canada ne pouvaient compter se maintenir sur un pied d'égalité qu'en ayant des familles nombreuses, d'où cette expression «*la revanche des berceaux*». A la longue, le Québec a manqué de terres pour loger tous ses «*habitants*» (3). Il restait, bien sûr, les forêts dans le nord de la province, et les grands espaces vides des provinces de l'ouest, où le cultivateur aurait pu se défricher une nouvelle terre. Afin de garder ce surplus de sa population au Canada, le gouvernement provincial et la hiérarchie ecclésiastique encourageaient les cultivateurs à «*coloniser*» ces terres. Mais tous les «*habitants*» n'étaient pas de la trempe de Samuel Chapdelaine :

Faire de la terre ! C'est la forte expression du pays, qui exprime tout ce qui gît de travail terrible entre la pauvreté du bois sauvage et la fertilité finale des champs labourés et semés. Samuel Chapdelaine en parlait avec une flamme d'enthousiasme et d'entêtement dans les yeux. C'est sa passion à lui : une passion d'homme fait pour le défrichement plutôt que pour la culture (4).

En dépit des exhortations qui les assaillaient de tous côtés, découragés par les mauvaises récoltes, et fatigués par une vie sans espoir d'amélioration, 500 000 «*habitants*» ont quitté le Québec, avec leur famille entre 1865 et 1900. Ils se sont installés, pour la plupart, en Nouvelle-Angleterre où ils ont trouvé de l'emploi surtout dans les usines de textile et de la chaussure. Ces usines de textile qu'on appelait communément, les «*moulins*», avaient connu une expansion assez spectaculaire à partir de la Guerre de sécession, période de développement industriel pour tout le Nord-Est des Etats-Unis. Là, dans les villes situées le long des rivières qui fournissaient le pouvoir pour actionner les «*métiers*» des filatures, ces Canadiens français se sont logés aussi près que possible des usines où ils travaillaient. Certaines corporations avaient eu la prévoyance de construire des maisons pour leurs ouvriers. Ces logements, parfois appelés «*cobushines*» (5) par les ouvriers, construits avec la même brique rouge que les usines, étaient même recherchés par eux. Très rapidement toutefois, ce genre de construction a fait place à des maisons de bois, comportant généralement trois étages. Les appartements ou **tenements** (6) dans ces immeubles, quoiqu'assez spacieux, n'oublions pas qu'il fallait y loger une ribambelle d'enfants, sont, même de nos jours, d'aspect pauvre, mais propres, et sont peints en couleurs vives.

Ces quartiers populaires qu'on a baptisés très tôt du nom de «*Petits Canadas*» (7), parce qu'ils étaient habités par des Canadiens français, se sont assez rapidement constitués en paroisses catholiques (8). Là, autour d'églises, d'abord petites et pauvres, reconstruites plus tard pour devenir des édifices imposants, les Canadiens

français, rebaptisés Franco-Américains pour les distinguer de leurs cousins du Canada, ont vécu, entre l'église et l'usine, des vies de travail exigeant et mal rémunéré (9), mais des vies ennoblies par la religion et embellies par l'amour familial. Leur vie quotidienne était bornée par leur pauvreté, mais leur langue et leur religion leur donnaient accès à un monde meilleur. Dans ces quartiers, le clocher de l'église disputait l'horizon aux cheminées des usines. L'Eglise, dès le début, avait cherché à protéger les ouvriers, tout au moins contre les dangers moraux du travail urbain. On retrouve dans un livre intitulé **Premières Communions/Confirmations**, commencé en 1869 par Jean-Baptiste Primeau, le premier curé de Notre-Dame-des-Canadiens à Worcester, Massachusetts, à la page 17, la note suivante :

Ces chantiers sont ordinairement la plus hideuse sentine des vices, entr'autres, des blasphèmes, des mauvais discours, de l'intempérance, de la profanation du dimanche. Les visites dès la fin d'avril, puis tous les mois, le midi ou le soir, donner à ces pauvres canadiens quelques conseils concernant leur bien-être temporel ; les inviter aux offices, leur fixer un soir pour la confession et un dimanche soir pour un entretien exclusivement pour eux...

L'Eglise du Québec, quoiqu'ayant réagi ssez tardivement (10) aux appels pour envoyer des prêtres en Nouvelle-Angleterre, afin d'encadrer ces centaines de milliers d'émigrés, le fit enfin massivement, à partir de 1869-70. Au nom de la survivance, c'est-à-dire du maintien du patrimoine culturel du Canada français incarné dans la religion catholique et la langue française, tout un réseau de paroisses dites «nationales» (11) fut constitué. Dans ces paroisses, le français était à l'honneur et on y veillait au bien-être social et au développement culturel des paroissiens par des activités se déroulant, bien sûr, en français. En construisant à côté de presque chacune de ces églises, une école paroissiale où au moins la moitié de la journée scolaire était vouée aux matières enseignées en français : religion, langue, histoire du Canada, art et musique, la survie de la langue française était assurée. C'est pendant la demi-journée en anglais qu'on enseignait les autres matières du curriculum : les mathématiques, la géographie, les sciences, etc (12).

L'église «nationale» et l'école paroissiale étaient épaulées dans leur œuvre de survivance française en Nouvelle-Angleterre par des associations régionales de secours mutuel qui vendaient, qui vendent toujours, de l'assurance aux Franco-Américains. Avec les bénéfices de cette vente, ces associations octroient des bourses aux étudiants méritants et organisent de leur côté, par un réseau de «sociétés» et de «conseils» locaux, des activités sociales et culturelles françaises pour leurs membres (13).

On ne peut pas parler des organismes qui ont assuré la survivance française en Nouvelle-Angleterre, sans parler des journaux franco-américains. Une vingtaine de journaux de langue française, qu'on peut qualifier d'influents, ont été publiés en Nouvelle-Angleterre. Le premier et le dernier en date ont porté le titre significatif de **Le Travailleur**. Le premier de ces journaux, fondé par Ferdinand Gagnon, qui est considéré comme «*le père du journalisme franco-américain*», a été publié de 1874 à 1886, date de la mort de son fondateur ; le second, de 1931 jusqu'à la mort de son directeur, Wilfrid Beaulieu, en 1978.

De 1870 à 1945, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, les Franco-Américains ont, pour la plupart, passé leur vie dans des ghettos ethniques, tout comme les Italiens, les Polonais, les Portugais, les Syriens, etc. Chacun de ces groupes, dans les villes industrielles du Nord-Est des Etats-Unis, vivait dans son quartier, isolé des autres, sauf pour le temps du travail. Les villes où se trouvaient les Franco-Américains s'étaient développées rapidement suivant l'arrivée des immigrants venus de tous les pays de l'Europe, ainsi que du Canada. Les Canadiens français étaient arrivés peu de temps après les Irlandais. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que les autres groupes ethniques sont arrivés en grand nombre dans ces mêmes villes.

Chaque groupe ethnique avait sa propre hiérarchie sociale et économique. Les Francos, comme les Irlandais, comme les Polonais, avaient leurs médecins et leurs avocats, ainsi que leurs commerçants. Il était donc possible de vivre sa vie dans son petit Canada presque sans en sortir : mis au monde par le Dr Cormier, baptisé par M. l'abbé St Godard, instruit par les Sœurs de Ste Anne ou les Frères du Sacré-Cœur, aux noms bien canadiens. La première Communion était distribuée par M. le curé Viens, mais lorsqu'arrivait le moment de la Confirmation, c'est un évêque irlandais qui présidait. C'était le jour de grande cérémonie. Après tout, il fallait faire preuve de générosité et de savoir-faire pour «*l'étranger*» qui venait dans notre petit Canada. Puis le quotidien reprenait son bon droit. On achetait ses denrées chez l'épicier Lamoureux, sa viande de M. Bourget, ses fruits et légumes de M. Thibaudeau, ses meubles de M. Rivard. Mais là encore il y avait brisure. Quand il s'agissait d'acheter une voiture, il fallait l'acheter de M. Saxon. On pouvait se faire extraire une dent par un Franco-Américain et même être embaumé par un Franco. Il y avait une Caisse d'épargne gérée par des Francos et des petites et moyennes entreprises locales appartenant à des Francos mais l'Industrie, mais la Banque, mais les Média étaient aux mains des Autres.

Le travail à l'usine avait signifié pour plusieurs générations de Franco-Américains, un labeur assidu et consciencieux pendant de

longues heures et dans les conditions loin d'être idéales. Néanmoins, avant les grandes grèves des années 20 et 30, les patrons d'usines pratiquaient une sorte de paternalisme envers leurs employés (14). Tout en étant soumis à la contrainte de taux élevés de production et de qualité dans leur travail, les ouvriers interviewés dans les années 70 sur leur vie dans la grande usine de textile de Manchester, New - Hampshire, l'Amoskeag (15), semblaient unanimes à se souvenir de cette époque de leur vie comme ayant été plutôt agréable (16) et à avoir préféré leur vie de travail dans une ville industrielle à la vie rurale qu'ils avaient quitté (17).

Louis Hémon, dans son roman **Maria Chapdelaine**, écrit en 1913, reflète cette même réalité lorsqu'il fait dire à Lorenzo Surprenant, le Canadien français émigré à Lowell, Massachusetts :

... Ici, ce n'est pas une place pour vous, Maria. Le pays est trop dur, et le travail est dur aussi : on se fait mourir rien que pour gagner son pain. Là-bas, dans les manufactures, fine et forte comme vous êtes, vous auriez vite fait de gagner quasiment autant que moi ; mais si vous étiez ma femme vous n'auriez pas besoin de travailler. Je gagne assez pour deux, et nous ferions une belle vie : des toilettes propres, un joli plain-pied dans une maison en briques, avec le gaz, l'eau chaude, toutes sortes d'affaires dont vous n'avez pas l'idée et qui vous épargnent du trouble et de la misère à chaque instant. Et ne vous figurez pas qu'il n'y a que des «Anglâs» par là ; je connais bien des familles canadiennes qui travaillent comme moi ou bien qui ont des magasins. Et il y a une belle église, avec un prêtre canadien : M. le Curé Tremblay, de Sainte-Hyacinthe... Mais je vous aime, Maria, je gagne de bonnes gages et je ne prends pas un coup jamais. Si vous voulez bien me marier comme je vous le demande, je vous emmènerai dans des places qui vous étonneront ; de vraies belles places pas en tout comme par ici, où on peut vivre comme du monde, et faire un règne heureux (18).

On doit, bien sûr, se méfier de peindre un trop beau portrait de l'époque et des conditions de vie au travail. Il faudrait tenir compte des périodes de déclin dans l'industrie du textile pour cerner la réalité globale de ces conditions. Toutefois, pour ce qui est des Canadiens français émigrés en Nouvelle-Angleterre, une échappatoire était toujours à leur disposition, dans les périodes de crise, celle du retour au Québec. La proximité du Québec permettrait aux ouvriers canadiens-français, trop lourdement affectés par la baisse des salaires ou par le chômage, de rentrer au pays, où, avec leurs épargnes, ils pouvaient, soit payer l'hypothèque sur la terre ancestrale, soit s'en acheter une

nouvelle. Tout autre était le sort des immigrants qui avaient dû traverser l'Atlantique. Pour eux, il était quasi impossible de rentrer au pays natal (19).

Michael J. Guignard qui a étudié à la loupe l'histoire et le comportement des Franco-Américains de Biddeford, Maine, où la population d'origine franco-américaine, même aujourd'hui, est chiffrée à 75 pour cent de la population, constate que les allers et retours du Québec entre 1870 et 1890 affectaient 50 pour cent de la population tous les trois ans (20). En 1970, selon le recensement de cette année-là, Biddeford avait une population de 19 900 personnes, dont 61,4 pour cent ont indiqué que le français était leur langue maternelle.

Ce même recensement de 1970 a permis de chiffrer à 906 542, les personnes en Nouvelle-Angleterre qui considèrent encore le français comme leur langue maternelle, sinon usuelle (21). Nous calculons que non moins de 2 000 000 de personnes en Nouvelle-Angleterre ont été élevées dans un petit Canada sur une population de 12 348 493 pour toute la Nouvelle-Angleterre (22).

L'étranger voyant un petit Canada aujourd'hui pour la première fois serait surtout frappé par le manque d'arbres qui donne un aspect de dénuement à ces rues, bordées, pour la plupart, de «blocs» à trois étages. Les rues, plutôt étroites, semblent toujours encombrées, à cause des voitures, puisqu'elles doivent stationner le long des trottoirs. Les maisons n'ont pas de cour. Les enfants jouent sur les trottoirs ou même dans la rue. Dans ces rues d'apparence minable, parmi ces maisons très simples, la beauté et la majesté s'incarnent dans l'église paroissiale, seul monument ayant quelque droit à être ainsi qualifié.

On n'a qu'à lever les yeux pour voir le clocher de l'église qui n'est jamais loin. Les usines aussi sont toutes proches, construites le long des rivières polluées et près du chemin de fer, qui constituent deux points de repères pour le visiteur dans un petit Canada. En passant devant l'école paroissiale où, au-dessus d'une entrée on peut encore lire : FILLES et au-dessus de l'autre : GARÇONS, vous n'entendrez plus les enfants anonner leurs leçons de français, conjuguer des verbes français, faire des analyses logiques et grammaticales, ni chanter «*Le roi Renaud*» et «*A la claire fontaine*». Les enfants se parleront en anglais au moment de la récréation. Mais approchez-vous de la religieuse et parlez-lui en français. Elle vous répondra dans cette langue, sans hésitation. Allez voir M. le curé et ses vicaires et ils vous diront, en français, qu'ils maintiennent encore une messe ou deux en français le dimanche.

Au moment de la sortie des usines, de celles tout au moins qui

fonctionnent encore, vous verrez une foule bigarrée se précipitant vers le parc de stationnement des voitures. On ne marche plus, comme autrefois, dans les petits Canadas. Les trottoirs sont déserts devant les boutiques qui longent les rues principales. Ces magasins ont pour la plupart succombé à la concurrence des centres d'achats, surtout parce que le stationnement y est facile.

Et si par hasard vous entendez parler de l'espagnol ou du portugais dans certains petits Canadas, ne soyez pas surpris. Un grand nombre de Franco-Américains ont choisi d'aller vivre en banlieue, comme tant d'autres Américains. C'est ainsi que plusieurs petits Canadas sont habités de nos jours surtout par les vieux Franco-Américains et les nouveaux immigrants, en particulier les Porto-Ricains et les Portugais. Certains petits Canadas sont même tombés victimes du renouveau urbain.

Ceux d'entre nous qui, sans avoir été obligés de travailler à l'usine, avons été élevés dans un petit Canada avec tout ce que cela pouvait comporter de discipline rigide et d'un mode de vie plutôt austère, en avons gardé des souvenirs somme toute assez attachants : l'église remplie d'encens et le chant de **Pange lingua** par le chœur de chant des Frères du Sacré-Cœur le Jeudi Saint ; une réunion de famille tel jour de l'an où n'en finissait plus de parler, de parler la langue savoureuse du Québec, et de rire aux éclats ; les «*beignes*» et les galettes de sarrasin (23) des samedis d'hiver quand on rentrait après être allés patiner ; priant à genoux en classe à côté de nos pupitres pour la France vaincue par les Allemands ; les confessions en masse quand des centaines d'élèves étaient conduits en rangs à l'église pour y trouver une douzaine de prêtres, à la balustrade séparant la nef du chœur, prêts à écouter la confession que des enfants nerveux leur chuchotaient à l'oreille ; les Vêpres du dimanche après-midi qui n'en finissaient plus ; les belles soirées de mai où on se rendait en groupes joyeux au mois de Marie. De façon curieuse c'est la partie «*française*» de la journée scolaire qui nous revient à l'esprit : le catéchisme, les dictées, l'histoire du Canada, la conjugaison des verbes...

Certains sont d'avis que c'était beaucoup que de demander à des immigrants de fraîche date, pauvres de surcroît, de maintenir un idéal de survivance catholique et française dans une Nouvelle-Angleterre protestante et anglaise. On s'attendait à ce que nous soyions, à ce que nous puissions toujours demeurer des témoignages vivants que la culture francophone était perdurable sur le continent nord-américain. C'était se servir de bien faibles moyens pour proclamer un idéal de perennité. On nous a enseigné la Foi : la foi en Dieu et la foi dans la survivance culturelle de notre groupe ethnique. Quoiqu'on puisse penser de la tentative, l'Eglise du Québec, par ses prêtres et par ses communautés enseignantes, a réussi la gageure de

maintenir ses avant-postes en Nouvelle-Angleterre pendant près d'un siècle, à faire triompher et à maintenir pieusement dans le milieu urbain des petits Canadas, les valeurs catholiques et rurales du XIX^e siècle. C'est en français et pour le maintien de la religion par la langue française (24) que tout cela s'est fait. En somme, c'est la langue française qui a servi comme courroie de transmission de toute une tradition culturelle, qui a, par-delà la frontière, lié entre eux les exilés du Canada français. La perte de plus en plus précipitée de cette langue aujourd'hui est donc très lourde de conséquences.

Claire Quintal



N O T E S



1. Abbé D.M.A. Magnan, **Histoire de la Race française aux Etats-Unis**. (Paris : Charles Amat, 1913), p. 270.
2. Louis Hémon, **Maria Chapdelaine**. (Paris : Bernard Grasset, 1924), p. 173.
3. *«Cultivateur vivant à la campagne. Cette appellation remonte aux premiers temps de la colonie. Du temps de Champlain, il y avait deux espèces d'immigrants : les véritables, les sérieux, et les oiseaux de passage. On les distinguait en nommant les premiers, les habitants, et les seconds, les hivernants, c'est-à-dire qu'ils ne faisaient qu'hiverner dans la Nouvelle-France, avec l'intention de s'en retourner dans l'Ancienne, à la première occasion favorable»*. Narcisse - Eutrope Dionne, **Le Parler populaire des Canadiens français** (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974. Reproduction de l'édition originale de 1909), p. 373.
4. Hémon, **Maria Chapdelaine**, p. 39.
5. Corruption du mot anglais **corporation**.
6. Mot anglais; synonyme d'appartement dans un petit immeuble situé dans un quartier ouvrier.
7. Selon Philip T. Silvia, Jr. dans un article intitulé *«Neighbors from the North : French-Canadian Immigrants vs. Trade Unionism in Fall River, Massachusetts»*, **The little Canadas of New England**. (Worcester, Massachusetts : Institut français, Assumption College, 1982), le quartier construit à Fall River par la **American Linen Co.** après la Guerre de sécession *«avait vite reçu le sobriquet de «Little Canada»*. note 4, pp. 57-58.
8. On pourrait affirmer qu'il y a eu au moins autant de petits Canadas en Nouvelle-Angleterre que de paroisses érigées par et pour les Franco-Américains, soit au nombre de 178 en 1948.

9. Selon Peter L. Moreau, le salaire moyen des ouvriers dans les années 1870 était de \$2 00 pour une semaine de 66 heures à raison de douze heures par jour, six jours par semaine, avec une heure de repos pour le déjeuner. Vers 1900, le salaire moyen avait atteint la somme de \$3 00, et en 1922, \$9 00, avec un horaire hebdomadaire de 54 heures. Avec le **New Deal** des années 30, le salaire minimum a été fixé à \$13 00 pour une semaine de 40 heures. «*The Preservation of Ethnic Identity in the Franco-American Villages of Lincoln, Rhode Island*», **The Little Canadas of New England**. (Worcester, Massachusetts : Institut français, Assumption College, 1982) p. 87.
10. Espérant pouvoir rapatrier ceux qui avaient déjà quitté la terre ancestrale et empêcher les autres de partir, l'Église du Québec avait fait la sourde oreille aux multiples appels pour des prêtres de langue française, lancés par Mgr Louis de Goësbriand, un Breton, qui fut évêque de Burlington au Vermont à partir de 1853. Ce n'est que vers 1870 que des prêtres canadiens-français commenceront à venir en grand nombre en Nouvelle-Angleterre. Voir à ce sujet : E. Hamon, s.j., **Les Canadiens français de la nouvelle-Angleterre**. (Québec : Hardy, 1891) et Magnan, **Histoire de la race française aux Etats-Unis**, pp. 274-307.
11. Aux Etats-Unis, la plupart des paroisses catholiques sont «*territoriales*», c'est à dire qu'elles s'occupent des fidèles, soit d'un quartier bien délimité d'une ville, soit d'un village entier. L'arrivée massive des groupes ethniques, voulant chacun sa propre paroisse, a créé l'anomalie de deux, et parfois même trois églises «*nationales*», c'est-à-dire répondant aux besoins de tel ou tel groupe ethnique, dans un seul et même quartier.
12. En 1910, la Nouvelle-Angleterre comptait 114 écoles paroissiales ; en 1960, 1979. Trente communautés de religieuses enseignantes, tant françaises que canadiennes - françaises et trois communautés de frères ont œuvré en Nouvelle-Angleterre. Les Filles du St Esprit, une de ces communautés françaises, fondée en Bretagne en 1706, sont arrivées au nombre de 94, aux Etats-Unis en 1902. Du 8 décembre 1902 au 8 décembre 1903, elles ont fondé onze maisons. De 1903 à 1965, trente autres fondations se sont ajoutées aux onze premières, dont un collège universitaire. Dès 1904, les Franco-Américains avaient aussi un collège classique sous la direction des Pères Assomptionnistes fondés à Nîmes, le collège de l'Assomption, à Worcester, Massachusetts.
13. Les associations de secours mutuel les plus connues en Nouvelle-Angleterre sont, par ordre de leur fondation : l'Association Canado-Américaine, 1896 ; l'Union St Jean-Baptiste, 1900 ; et l'Assomption Mutuelle-Vie, 1904 (pour la population acadienne). Ces associations ont tendance à perdre leurs effectifs au fur et à mesure du vieillissement de la population.
14. Aurore Anger Pelletier, née à Manchester en 1906, commença à travailler à l'Amoskeag à l'âge de quatorze ans pendant ses vacances scolaires et à temps plein quand elle eut ses seize ans. Voici comment elle décrit l'attitude de son patron immédiat. «*When I started working in the mill in summer vacation, the boss's son was working there, too. The boss treated us the same way the treated his son. You'd think we were all his kids. If we did anything that he didn't like, he'd come over and let us know, as if he was our father - and we were afraid of him just as if he was our father. But he was not mean to us, ever. As long as you did your work and tried your best, he'd never say anything*». Tamara K. Hareven et Randolph Langenbach. **Amoskeag. Life and Work in an American Factory-City**. (New York : Pantheon Books, 1978), pp. 185-186.
15. Ibid., p. 29. En 1971, Tamara K. Hareven, historienne spécialisée dans l'histoire de la famille, a entrepris le projet d'essayer de reconstruire l'histoire individuelle et celle de leur vie au travail de 3 000 anciens ouvriers à l'usine Amoskeag de Manchester, New Hampshire.

Au début du XX^e siècle, cette usine de textile était la plus importante du monde, ayant à son emploi, 17 000 salariés, dans trente usines. La compagnie avait fondé la ville de Manchester en 1838 et en avait contrôlé la destinée pendant 100 ans (Ibid., pp. 10-11).

Dans le recensement de 1970, 27 777 personnes, soit 32 pour cent de la population de la ville de Manchester, ont répondu que le français était leur langue maternelle. Déjà, en 1900, 23 000 personnes, soit 40 pour cent de la population, avaient indiqué qu'elles étaient de langue maternelle française. Les Franco-Américains de Manchester sont répartis en huit paroisses : St Augustin fondée en 1871 ; Sainte-Marie, 1880 ; St Georges , 1890 ; St Antoine de Padoue, 1899 ; Sacré-Cœur-de-Jésus, 1911 ; St Jean-Baptiste et St Edmond en 1914 ; Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, 1934.

16. *«Flexibility in work routines encouraged sociability, increased the interdependence among workers, and made their jobs more pleasurable, which was precisely why so many workers remembered the times of the Amoskeag as a golden age. In spite of the difficulties they had experienced, in retrospect their pre-strike work pace in the Amoskeag contrasted favorably with the later years of speedup and loss of flexibility, both in the Amoskeag and in the smaller textile mills in which many worked after the shutdown».* Ibid., p. 113.
17. *«Despite declining wages and increasing job insecurity, they preferred the industrial world to farm life, whose drudgery and isolation they never forgot».* Ibid., pp. 27-28. Voici le témoignage de Cora Pellerin, née au Québec en 1900. Elle a commencé à travailler à l'Amoskeag en 1912 et y travailla jusqu'à la fermeture de l'usine en 1935. *«I never missed Canada. My life is more American. I worked in Canada during the strike of 1922, in Three Rivers (Trois Rivières), but I never would go back there to live. It was paradise here because you got your money, and you did whatever you wanted to do with it».* Ibid., p. 203.
18. Hémon, **Maria Chapdelaine**, pp. 181-182.
19. *«However nostalgic the Polish immigrant might feel about his childhood in a peasant village, he had made and knew he had made an irrevocable commitment in coming to a new... land. He had turned his face on the past, made a clean and definite break with it... Not so the Franco-American».* Georges Thériault, *«The Franco-Americans of New England»*, **Canadian Dualism**. Studies of French-English Relations. Mason Wade éd. (Toronto : University of Toronto Press, 1960), p.399.
20. Michael J. Guignard, *«Geographic and Demographic Forces Facilitating Ethnic Survival in a New England Mill Town : The Franco-Americans of Biddeford, Maine»*, **The little Canadas of New England**. (Worcester, Massachusetts : Institut français, Assumption College, 1982), p. 6. Voir aussi du même auteur, **La Foi - La Langue - La Culture. The Franco-Americans of Biddeford, Maine**. Publié à compte d'auteur, 1982.
21. Tous les chiffres pour le recensement de 1980 n'ayant pas encore été publiés, nous attendons avec impatience les réponses à la question, *«To what ancestry do you belong ?»* Cette réponses nous permettraient de mieux cerner la population d'origine francophone. Plusieurs personnes qui appartiennent au groupe ethnique n'auraient pas pu dire que le français était leur langue maternelle, dans le recensement de 1970, la langue française n'étant plus parlée par un grand nombre d'individus.
22. D'après le recensement officiel de 1980 :
5 737 037 dans l'état du Massachusetts
3 107 576 dans le Connecticut
1 124 660 dans le Maine

947 154 dans le Rhode-Island
920 610 dans le New-Hampshire
511 456 dans le Vermont

23. Les Acadiens du nord de l'état du Maine appellent ces galettes des «*ployes*» ou «*plogues*».
24. «*Qui perd sa langue, perd sa foi*», dicton qui a été répété des milliers de fois en Nouvelle-Angleterre, surtout du haut de la chaire.

VERS L'ÉLABORATION D'UNE IDENTITÉ ETHNIQUE : LES FRANCO - AMÉRICAINS DE LA NOUVELLE - ANGLETERRE



«L'éthnicité n'est pas une force sociale résiduelle qui disparaît graduellement ; c'est un mécanisme social, dynamique et souple que l'on peut éveiller plutôt rapidement, et ensuite transformer et transmuter pour l'adapter aux contextes et aux circonstances différents. L'éveil, la transformation et la transmutation de la collectivité ethnique sont des foyers de focalisation extrêmement utiles pour les recherches en sciences sociales» (1).

Nous traiterons ici d'une collectivité ethnique et nous nous interrogerons à propos de son identité en tant que telle. Il s'agit des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, un groupe minoritaire installé dans les six Etats du Nord-Est des Etats-Unis : Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island et Vermont. Cette population, actuellement estimée entre 900 000 et 1 000 000 de personnes, est d'origine canadienne-française, de religion catholique et de langue maternelle française. Les Franco-Américains sont les descendants des Canadiens français venus, en vagues migratoires, s'installer dans les centres industriels américains, du milieu du XIX^e siècle à environ 1930. Les mauvaises conditions de travail dans les chantiers navals et dans l'industrie du bois de construction, la surpopulation, la diminution de la superficie de la terre cultivable disponible, l'absence d'un bon système de transport de l'Est canadien au Nord-Ouest, sont les raisons essentielles de l'exode des Canadiens français vers les Etats-Unis. La Nouvelle-Angleterre offrait du travail, des salaires plus élevés et la proximité géographique du pays natal.

Dès leur arrivée aux centres industriels américains, les immigrants canadiens-français se sont groupés en enclaves ethniques et ont procédé à la création de leur propre micro-société. Ils ont établi des paroisses dites «nationales» où ils pouvaient suivre le culte en français, dirigé par des prêtres canadiens-français, et même belges et français. Peu après, les immigrants ont ouvert des écoles paroissiales francophones, créé des sociétés d'entraide ainsi que des caisses d'épargne. De nombreux journaux quotidiens de langue française ont été fondés. Par la suite, les Canadiens français ont ouvert leurs propres petits commerces et ont formé divers clubs sociaux. Puisque

(1). Greeley, Andrew M., **The American Catholic**. A Social Portrait. New York, Basic Books Inc., 1977, p. 21. Cette traduction, ainsi que toutes les autres de ce texte, est de nous.

ces ghettos ethniques reflétaient le mode de vie traditionnel, communautaire et francophone du pays d'origine, ils ont été appelés les «*Petits Canadas*». La tâche de transplanter le milieu social d'origine à l'intérieur de la société d'accueil a été conçue, voulue et réalisée par les immigrants canadiens-français afin que ceux-ci puissent maintenir leur bagage culturel et permettre sa reproduction chez les générations suivantes. A lieu d'adopter la langue et le comportement social dominants, démarche qui aurait précipité leur avancement social dans le pays hôte (2), les immigrants canadiens ont soigneusement créé leur microcosme ethnique. Ainsi, raisonnaient-ils, leur identité ethnique pouvait demeurer intacte, se perpétuer malgré l'ambiance assimilatrice anglo-américaine.

C'est précisément l'identité ethnique qui nous intéresse ici. Nous ne cherchons pas à prouver qu'il existe un profil psychologique et social appartenant exclusivement à la communauté d'origine canadienne-française en Nouvelle-Angleterre. D'ailleurs, une telle étude déboucherait vraisemblablement sur la constatation que les immigrants canadiens-français manifestaient globalement le comportement de clan observé chez toutes les populations migrantes. Il s'agit plutôt ici de proposer quelques remarques sur l'image ethnique du groupe en question. Celle-ci est une composition complexe de traits attribués aux immigrants par le regard et le jugement d'autrui, et aussi de caractéristiques que la communauté transplantée se reconnaissait. En se tournant vers les nouvelles générations pour actualiser l'image du groupe ethnique, le chercheur se rend compte que l'identité n'est nullement statique mais est plutôt un spectacle kaléidoscopique régi par l'optique et le temps (3). Nous proposons donc une approche à la fois bifocale et diachronique de notre discours sur l'identité ethnique de la communauté d'origine canadienne-française en Nouvelle-Angleterre. Dans un premier temps, nous étudierons les immigrants canadiens-français de la fin du XIX^e siècle, à travers les observations de leurs hôtes, les Anglo-Saxons. Ensuite, nous nous situerons à l'époque où florissaient les «*Petits Canadas*» et où la communauté appelée franco-américaine est née de l'implantation définitive des Canadiens français dans le pays d'accueil. Ici, nous changerons d'optique pour découvrir comment le groupe se

(2) Dans les usines textiles de Manchester, New Hampshire, au début de ce siècle, maîtriser l'anglais était un atout, voire une nécessité pour obtenir un meilleur emploi, selon Ernest Anderson, fils d'immigrants suédois et ancien ouvrier du textile. Il dit : «*Si vous parliez un mauvais anglais, cela vous nuisait. Vous deviez alors être un travailleur exceptionnel pour avoir un bon emploi.*» Hareven, Tamara K. et Langenbach, Randolph, *Amoskeag. Life and Work in an American Factory-City*. New York, Pantheon Books, 1989, p. 145.

(3) Voir Durkheim, Emile, *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, PUF, 1963. Le second chapitre intitulé «*Règles relatives à l'observation des faits sociaux*» nous rappelle que «*les faits ne se présentent pas avec... extrême simplicité. Un peuple qui en remplace un autre n'est pas simplement un prolongement de ce dernier avec quelques caractères nouveaux ; il est autre... il constitue une individualité nouvelle.*»

définissait à l'intérieur de la société dominante. Finalement, nous considérerons les Franco-Américains actuels. S'accordent-ils une identité propre après plus d'un siècle vécu au sein d'une société jugée comme fortement homogénéisante ?

Dans les limites de ce travail, nous nous bornerons à trois champs sociaux traités forcément d'une façon non-exhaustive. Nous circonscrivons notre travail autour de quelques traits attribués au groupe ethnique dans les milieux familial, professionnel et social. Quoique la langue d'origine, le français, ait été un outil principal qui a forgé l'identité franco-américaine (4) et que le maintien de la francophonie ait motivé la création de toutes les institutions ethniques, nous n'en traiterons pas ici. Soulignons tout de même que les liens viscéraux et complexes qui unissent un peuple et sa langue contribuent à la genèse du concept de l'identité ethnique.

Nous ne discuterons pas non plus des autres institutions sociales qui ont formé les «*Petits Canadas*» : la paroisse, l'école, les sociétés d'entraide, la presse, les clubs sociaux, etc. Même une esquisse de celles-ci dépasserait les limites de ce travail.

Cette étude se veut donc une amorce d'élaboration de l'identité franco-américaine. Celle-ci se fonde d'abord sur la constatation que la population d'origine canadienne-française a subi le jugement d'autrui en tant que communauté ethnique, que celle-ci a souhaité se façonner une image propre et que plus s'un siècle après son arrivée au pays d'accueil, le groupe continue à se démarquer par rapport à autrui.

I. LES IMMIGRANTS CANADIENS - FRANÇAIS VUS PAR LEURS HÔTES.

L'image d'une communauté ethnique, comme celle d'un individu, est composée de l'appréciation que lui porte autrui et du profil souhaité par ce groupe ou cette personne. Compte tenu de ce fait, nous jugeons bon d'inclure ici quelques évaluations émises par des Anglo-Saxons sur la population canadienne-française. Avant d'examiner les remarques des hôtes, il est souhaitable de présenter ceux-

(4) «*Pour rester soi-même, il faut garder sa langue nationale*» affirme le linguiste Aurélien Sauvageot, cité par Alain Guillerrou dans son article «*Quand le français perd son latin*», paru dans *Le Monde* du 31 décembre, 1981, p. 21. Même aujourd'hui, les «*authentiques Franco-Américains*» sont ceux qui parlent français, selon certains «*militants*» pour la survivance ethnique.

(5) Voir *Harvard Encyclopedia of American Ethnic Groups*. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1980, pp. 629-639, rubrique «*Language Maintenance*». A la page 633 est abordé le sujet «*l'ethnicité et la langue*», où l'on discute des «*points de vue pré-modernes*» de cette relation. Pour les Hébreux et les Grecs par exemple, «*sa propre ethnicité était impensable sans sa propre langue*».

ci, même succinctement, afin de mieux nous familiariser avec le milieu d'accueil des immigrants, car l'étiquetage de groupes, d'individus, d'institutions et de produits sociaux, se fait à partir de la position sociale des «*étiqueteurs*» (6).

1. Les «*vrais Américains*».

Qui sont donc ces «*vrais Américains*» qui ont accueilli, bon gré mal gré, au cours du dernier siècle et demi, des milliers d'immigrants canadiens-français, après les Irlandais et avant les Grecs, Polonais, etc. ? Bien qu'il paraisse aberrant d'appeler «*vrais Américains*» toute autre population que l'amérindienne, le «*label*» d'authenticité a été d'abord «*monopolisé*» par les colons d'origine britannique. A partir du début du XVII^e siècle, les Anglais émigrèrent très nombreux vers la côte est des Etats-Unis actuels et à la fin de l'époque coloniale, plus de quatre Américains sur cinq venaient des Iles Britanniques. Ce sont eux qui ont donné à la région nord-est des Etats-Unis le nom de Nouvelle-Angleterre. Les Britanniques, rejoints plus tard par des Allemands, des Hollandais, des Scandinaves et des Français descendants des hugenots (8), constituaient le groupe de domination socio-économique à l'époque de l'immigration canadienne-française (9). Cette «*grande masse de protestants blancs anglo-saxons*» est plus connue sous l'abréviation de W.A.S.P. («*White Anglo-Saxon Protestants*») (10). Afin de mieux situer les jugements portés sur les immigrants canadiens-français, ajoutons quelques-unes des «*valeurs positives*» de «*l'idéologie protestante et la tradition culturelle anglo-saxonne*» : «*le moralisme, l'éthique du travail et de l'effort, l'individualisme possessif, le sens de l'organisation communautaire*» (11). L'évaluation des immigrants canadiens-français a été basée sur de tels critères.

2. Les immigrants canadiens-français et le noyau familial.

Au tout début de l'immigration canadienne-française en

(6) Voir Bourdieu, Pierre, **La distinction**. Critique sociale du jugement. Paris, Les Editions de Minuit, 1979. A la page 94 par exemple, l'auteur analyse «*l'imposition d'étiquettes sociales*» qu'il nomme d'un terme anglais «*labeling*».

(7) Lors d'un entretien sur le travail dans les usines textiles au tournant du siècle, une ancienne ouvrière canadienne-française arrivée à Manchester en 1895, s'est référée aux Anglo-Saxons en tant que «*real Americans*» et a affirmé qu'ils n'occupaient pas d'emplois ouvriers dans le secteur textile. Hareven, Tamara K. et Langenbach, Randolph, **Amoskeag**, op. cit., p. 63.

(8) Cette population s'est rapidement assimilée aux Britanniques, tant culturellement que linguistiquement.

(9) Kaspi, André, Bertrand, Claude-Jean et Heffer, Jean, **La civilisation américaine**. Paris, PUF, 1979, p. 25.

(10) Ibid. Les auteurs ajoutent que l'on «*écrit souvent l'expression sans les points, WASP, ce qui permet dans de nombreux cas de lui donner un sens péjoratif, le mot wasp désignant la guêpe, cet insecte hyménoptère plus célèbre par les piqûres venimeuses de ses femelles que par son zèle*».

(11) Ibid.

Nouvelle-Angleterre, des travailleurs sont souvent venus seuls, ou en petits groupes, pour tenter leur chance dans les nouveaux centres industriels. Quand ils retournaient «*au pays*», métamorphosés dans leurs habits «*de ville*» et apparemment satisfaits de leur situation d'ouvriers régulièrement rémunérés, ils encourageaient souvent leurs compatriotes à «*monter aux Etats*». Les usines textiles, en particulier, offraient du travail à tous et même les enfants pouvaient y être utiles (12). Les comptes rendus impressionnants des premiers ouvriers canadiens-français et les sollicitations des agents des usines, envoyés au Canada pour embaucher une main d'œuvre de plus en plus demandée, ont incité des familles entières à «*prendre la route des Etats*» (13).

Si la présence discrète de quelques travailleurs francophones isolés dans les usines textiles n'a pas suscité de commentaires précis de la part des dirigeants anglo-saxons, l'arrivée des familles canadiennes-françaises a donné lieu à de nombreuses observations. Jamais les autochtones n'avaient vu de si grandes familles ! Avant longtemps, ils commentaient «*la réserve abondante de progéniture*» des Canadiens français, pour lesquels une bonne douzaine de rejetons était chose commune (14). Très souvent, des familles canadiennes-françaises entières travaillaient ensemble dans les usines (15). Les traits de solidarité familiale et d'acceptation des décisions parentales sur la répartition des rôles étaient manifestes. Les Anglo-Saxons ont donc reconnu chez les Canadiens français un respect inconditionnel de la famille en tant que régisseur du comportement de ses membres.

3. Les immigrants canadiens-français dans le milieu ouvrier.

Selon le patronat des usines textiles de la Nouvelle-Angleterre, les ouvriers canadiens-français formaient «*l'effectif ouvrier idéal*» (16). Ils avaient la réputation d'être «*fiables*» (17), «*indus-*

(12) De nombreux Canadiens français travaillaient dans l'industrie textile. Dans les années 1870, il y avait plus de 7 000 natifs canadiens-français employés dans le textile en Nouvelle-Angleterre. En trente ans, ce chiffre est passé à presque 60 000. Entre 1890 et 1900, ce nombre atteint presque 37 % du total de la population du Massachusetts et du Maine, et plus de 60 % de celle de New Hampshire. Ces renseignements sont tirés de : Podesia Iris Saunders, «*Québec to «Little Canada» : the Coming of the French-Canadians to New England in the Nineteenth Century*», in *New England Quarterly* N° 23, 1950, p. 367.

(13) «*Le 3 mai 1869, un seul train transporta 600 Canadiens français... dans le cours du mois d'avril 1873, 2 300 Canadiens français arrivèrent à St Albans*» (Vermont). Lafleur, Normand, *Les «Chinois» de l'Est*. Ottawa, Leméac, 1981, p. 11.

(14) Le *Lewiston Weekly Journal* du 5 décembre 1872 publia : «*Dans le train de cet après-midi, un Canadien français et sa femme n'amenèrent du Canada que neuf de leurs enfants*». Cité dans Hansen, Marcus Lee, *The Mingling of the Canadian and American Peoples*. Volume 1. New Haven, Connecticut, Yale University Press, 1941, pp. 166-168.

(15) *Ibid.*

(16) Hareven Tamara K. et Langenbach, Randolph, *Amoskeag*, op. cit., p. 19.

(17) Hansen, Marcus Lee, *The Mingling of the Canadian and American Peoples*. op. cit., p. 181.

trieux» (18), travailleurs *«infatigables et dociles»* (19). La discipline et l'énergie manifestées par les Canadiens français dans la vie active répondaient justement aux valeurs préconisées par les Anglo-Saxons, *«l'éthique du travail et de l'effort»* citée plus haut. Ce point commun aux deux groupes a bénéficié aux immigrants sur un point non négligeable, l'embauche. Arrivés en Nouvelle-Angleterre, les Canadiens français étaient certains de trouver de l'emploi sur-le-champ, et ainsi d'assurer la subsistance de leurs familles nombreuses, tâche considérable pour ces paysans qui vivaient péniblement sur les terres natales. Dans les usines, ils travaillaient généralement douze heures par jour pour un salaire quotidien d'un peu plus d'un dollar. Les mauvaises conditions de travail étaient certainement des motifs valables pour que les ouvriers se mobilisent et luttent contre leur exploitation. Mais les Canadiens français acceptaient leur sort dans la perspective d'améliorer, peu à peu, leur niveau de vie. Bien entendu, leur condition de travailleurs immigrants ne maîtrisant pas la langue et la culture dominantes n'était pas propice à un comportement considéré comme rebelle. Mais il faut souligner que le mode de vie traditionnel et communautaire des immigrants, aussi bien que leur position dans l'échelle sociale, ont contribué à la *«docilité»* et à l'assiduité au travail observées chez eux (20). La famille, la paroisse, tous les champs d'action constituaient une mise en scène bien ordonnée où les meneurs, les parents et le clergé par exemple, orchestraient le comportement de leurs subordonnés. Par conséquent, le rôle dévolu par les Canadiens français dans les usines de la Nouvelle-Angleterre leur était psychologiquement familier. Habités à une existence bien balisée, ils pouvaient aisément s'incorporer à une situation semblable, au travail.

4. Les immigrants canadiens-français dans le milieu social.

Les échanges sociaux entre les immigrants et les Anglo-Saxons étaient rares, étant donné que les premiers ont construit leur propre habitat clos, le *«Petit Canada»*. Les Anglo-Saxons ont noté la solidarité et l'indépendance de la communauté canadienne-française. Dans le besoin matériel et dans toutes les situations de difficulté, elle se fiait à ses propres institutions (paroisse, sociétés d'entraide, etc.) et non pas à l'assistance publique ou aux diverses organisations municipales de secours.

(18) Shaler, Nathaniel, *«The Summer Journey of a Naturalist»*, *Atlantic Monthly* 21, 1873 : 713, cité dans Early, Frances H., *French-Canadian Beginnings in an American Community : Lowell, Massachusetts, 1868-1886*. Thèse doctorale de l'Université Concordia, Montréal, 1979, p. 62.

(19) Massachusetts, Bureau of the Statistics of Labor, Twelfth Annual Report, 1881, pp. 469-470, cité dans Early, p. 66.

(20) Ce comportement leur a valu le surnom de *«Chinois de l'Est»*. Massachusetts, Bureau of the Statistics of Labor, Twelfth Annual Report, 1881, pp. 469-470, cité dans Early, pp. 65-66.

Les Canadiens français étaient également remarquables pour leur «*sens de l'économie, leur sobriété et leur bon comportement global*» (21). Même s'ils étaient hostiles à l'assimilation dans le groupe dominant, ils ne représentaient pas une véritable gêne pour les Anglo-Saxons. Dans la vie active, les Canadiens français fournissaient une force ouvrière considérable ; par ailleurs ils ne cherchaient pas à s'infiltrer dans les institutions de la société d'accueil. Au contraire, ils se repliaient volontairement sur eux-mêmes.

Le groupe dominant ne voyait pas qu'une population d'automates dans les immigrants Canadiens français. Ceux-ci étaient connus aussi pour leur gaieté et leur bonne humeur (22). Le champ des loisirs et des divertissements se situait, lui aussi, à l'intérieur du groupe ethnique francophone, mais les Anglo-Saxons ont constaté que les immigrants canadiens-français manifestaient le même entrain aux moments de détente qu'aux heures de travail.

II. UNE «*NATIONALITÉ*» EST NÉE : LA FRANCO - AMÉRICAINE.

Après une première esquisse du profil de la communauté canadienne française, brossée par les Anglo-Saxons, à la fin du XIX^e siècle, changeons de perspective et d'époque. Au début de ce siècle, la Nouvelle-Angleterre comptait une importante population d'origine canadienne-française et les vagues migratoires ne cessaient d'alimenter la communauté originelle (23). La plupart des premiers immigrants avaient acquis la nationalité américaine et encourageaient les nouveaux arrivés à ne pas hésiter à les suivre. Cette démarche n'était nullement considérée comme une dénégation de leurs origines, mais plutôt comme la naissance d'une nouvelle «*nationalité*», la franco-américaine (24). En 1920, les Franco-Américains se définissaient ainsi : «*Américains dans l'âme, oui ; mais Français de cœur, toujours*» (25). Il n'entre pas dans les propos de ce travail de discuter la signification exacte de cette affirmation. D'ailleurs, il serait nécessaire de savoir si les Franco-Américains eux-mêmes en détenaient une idée bien délimitée. Néanmoins, l'important réside dans le fait

(21) Massachusetts, Bureau of the Statistics of Labor, Thirteenth Annual Report, 1882, p. 45, cité dans Early, p. 67.

(22) Howells, William Dean, *Suburban Sketches*. Boston, 1884, p. 62, cité dans Early, p. 62.

(23) «*En 1920... le recensement des Etats-Unis fixait à 1 290 100 le nombre de Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre et du New York*». Wurtz, P. *La question de l'immigration aux Etats-Unis*. Paris, Schneider, 1925, p. 184, cité dans Benoit, Josaphat, *L'âme franco-américaine*. Montréal, Editions Albert Lévesque, 1935.

(24) En 1902, lors d'un congrès de la société mutuelle, l'Union Saint-Jean-Baptiste, les participants ont utilisé l'expression «*notre nationalité*», en se référant aux Franco-Américains. Voir Laffleur, Normand, *Les «Chinois» de l'Est*. op. cit., pp. 77-79.

(25) Rumilly, Robert, *Histoire des Franco-Américains*. Montréal, Union Saint-Jean-Baptiste, Robert Rumilly, 1958, p. 393.

que ce groupe ethnique, après avoir choisi de demeurer définitivement aux Etats-Unis, continuait à se démarquer par rapport à la population d'accueil et insistait sur le maintien du bagage culturel d'origine. Les Franco-Américains se percevaient ainsi comme «*meilleurs citoyens de la grande République américaine, où ils apportent une double culture*» (26). A partir de l'optique de ces premiers Franco-Américains, ajoutons quelques traits à l'esquisse de leur profil ethnique.

1. Le milieu familial franco-américain.

La famille canadienne-française, telle qu'elle était observée par les Anglo-Saxons, est restée intacte chez les premiers Franco-Américains. Parmi les «*vertus nationales*» qu'ils s'accordaient était justement le «*culte de la famille*» (27). Ils cultivaient la famille traditionnelle, étant conscients que le nucléon familial demeurerait le premier lieu d'inculcation des valeurs ethniques, la première étape vers la reproduction du groupe. Un journal publia en 1935 : «*l'esprit de famille canadien est encore vivace chez les Franco-Américains. C'est encore chez eux que se trouve bien déterminé ce noyau de la société, la famille, malgré les assauts de toutes sortes*». La famille fut définie comme «*un nucléus puissant pour l'éducation franco-américaine, et le foyer comme «un centre d'attraction et d'affection pour chaque membre*» (28). L'identité ethnique franco-américaine, dès sa conception, s'est accrue à l'intérieur d'une collectivité qui se voulait puissante et directive. La seule épithète «*franco-américain*» était éloquente au début du XX^e siècle. Elle connotait toute l'éducation familiale du groupe ethnique, minutieusement programmée, par exemple, la transmission de la langue française et de la religion catholique.

2. Les travailleurs franco-américains.

Comme ils ont cherché à conserver le milieu familial traditionnel, les Franco-Américains du début du siècle ont, selon leurs propres dires, maintenu leur réputation de «*bons travailleurs de première classe*» (29). Ils continuaient d'accepter des conditions de travail difficiles. Si le maintien d'un comportement «*docile*» bénéficiait au patronat, il était souvent la source de conflits avec les collègues «*non francos*» qui ne pouvaient pas compter sur l'appui franco-

(26) Benoit, Josophat, *L'âme franco-américaine*. op. cit., p. 63.

(27) Ibid. p. 61.

(28) *La Justice* de Holyoke, Massachusetts, 31 janvier 1935, journal cité dans Trétrault, Maximilienne, *Le rôle de la presse dans l'évolution du peuple franco-américain de la Nouvelle-Angleterre*. Marseille, Imprimeriez Ferran, 1935, p. 127.

(29) Lafleur, Normand, *Les «Chinois» de l'Est*. op. cit., p. 47.

américain dans les appels aux grèves pour obtenir des horaires allégés et des salaires plus élevés. Mais les «*Franco*» n'étaient pas gênés d'être traités de «*jaunes*». Au contraire, ils s'attribuaient les vertus «*d'ardeur, d'enthousiasme... de hardiesse*» (30). «*Le Franco-Américain... est tenace*» (31), selon un texte sur le «*Caractère*» franco.

Sûrement les ouvriers franco-américains n'étaient pas tous conformes à cette image idéalisée. Mais il nous semble que la réalité passée est moins intéressante que l'auto-définition des premiers Franco-Américains. En retenant et en soulignant les aspects positifs de leur comportement, ils s'encourageaient mutuellement à faire face aux difficultés rencontrées au travail. Cette stratégie servait certainement à renforcer la loyauté aux valeurs du groupe ethnique et leur reproduction chez les jeunes.

3. Les comportements sociaux des Franco-Américains.

Au début de ce siècle, les chefs de file franco-américains affirmaient que leur communauté était «*l'un des meilleurs éléments*» de la république américaine (32). Comme les propos sur le comportement non-agressif, ce genre de discours soutenait le statu quo ethnique et encourageait les Franco-Américains à être immuables dans les mœurs d'origine. Par conséquent, dans le milieu social comme dans la vie familiale et active, les auto-définitions des Franco-Américains du début du siècle continuaient à souligner les traits durables (du moins ainsi souhaités) de leur image collective et ignoraient les éventuelles transformations. La dynamique de la collectivité fermée et autonome, représentée par le «*Petit Canada*» et toutes ses institutions francophones, continuait à gérer le comportement social des Franco-Américains. Par exemple, s'adresser à l'assistance publique au lieu des sociétés ethniques d'entraide était toujours une démarche «*stigmatisée*» (33). Le Franco-Américain idéal devait être un élément de la collectivité ethnique, fonctionnant avec elle et surtout par elle, tout comme l'avaient observé les Anglo-Saxons à la fin du XIX^e siècle.

La gaieté qui caractérisait les premiers immigrants canadiens-français a apparemment aussi survécu au tournant du siècle. Les Franco-Américains disaient qu'ils aimaient le «*plaisir honnête*», qui

(30) Benoit, Josaphat, *L'âme franco-américaine*, op. cit., p. 61.

(31) Tétraut, Maximilienne, *Le rôle de la presse dans l'évolution du peuple franco-américain de la Nouvelle-Angleterre*; op. cit., p. 127.

(32) Belisle, Alexandre *Histoire de la presse franco-américaine*. Worcester, Massachusetts, L'Opinion Publique, 1911 p. 14.

(33) Voir Hareven, Tamara K. et Langenbach, Randolph, *Amoskeag*, op. cit., pp. 165-166 où un ancien ouvrier franco-américain parle du «*stigmaté*» d'être dépendant de l'assistance publique.

était toujours «*d'ordre familial ou inter-familial*» (34). On se réunissait pour partager un repas, pour jouer aux cartes, pour chanter, danser et raconter des histoires. Comme les autres champs d'activités, les loisirs se situaient toujours à l'intérieur de la communauté ethnique.

La population d'origine canadienne-française s'enorgueillissait de la constance de son image ethnique lors des premières décennies en Nouvelle-Angleterre. Les quelques exemples relevés ici soulignent le fait que l'auto-définition du groupe était polarisée sur la durabilité des traits d'origine. En 1935, un chef de file écrivit : «*Le passé d'efforts communs, d'idées, de traditions, d'habitudes qui a fondé la nation canadienne-française, a produit des manières d'être, de penser et de sentir que les Franco-Américains ont conservées jusqu'ici*» (35).

III. L'IMAGE ETHNIQUE SELON LES FRANCO - AMÉRICAINS D'AUJOURD'HUI.

Tandis que les Franco-Américains du début du siècle définissaient leur «*nationalité*» avec les vocables du passé, leurs descendants reconnaissent qu'ils ne sont pas que le reflet actualisé de leurs ancêtres. D'abord, l'ancien habitus social clos et directif n'est plus. Les programmes de rénovation des centres industriels urbains ont fait raser la plupart des «*Petits Canadas*», détruisant ainsi les anciennes enclaves ethniques. La mobilité sociale a également contribué à la dispersion de la communauté franco-américaine. Les paroisses, les écoles, les sociétés mutuelles, naguère francophones, sont devenues bilingues ou anglophones. D'autres institutions ont disparu, le journal quotidien en langue française par exemple. Les Franco-Américains se sont complètement intégrés à la société ambiante et n'hésitent aucunement à s'y adresser quand bon leur semble. Les activités de loisirs, la scolarisation des enfants, même le choix du conjoint peuvent, sans heurts, s'effectuer hors du groupe ethnique. Tous ces faits conduiraient à nous faire conclure que les Franco-Américains sont «*américanisés*» et ne revendiquent plus une identité propre. Or, ce n'est pas du tout le cas. Même si beaucoup d'entre eux, choisissent d'ignorer le bagage culturel d'origine, très nombreux sont ceux qui se démarquent par rapport à leurs concitoyens non francos. La distinction ethnique est basée sur la dualité exprimée par l'étiquette «*franco-américain*». «*Même s'il ne parle plus du tout le français, même s'il n'a plus aucune relation... avec ceux de son*

(34) Lafleur, Normand, *Les «Chinois» de l'Est*. op. cit., p. 52. Un interviewé décrit les activités de loisirs populaires.

(35) Benoit, Josaphat, *L'âme franco-américaine*. op. cit., p. 62.

groupe ethnique, (le Franco-Américain) sait et il sent, à de très rares exceptions près, qu'il porte dans son âme une qualité absolument irréductible qui lui vient du capital français dont il a hérité, qui le caractérise encore aujourd'hui et qu'il fait fructifier tout naturellement dans le contexte de sa vie américaine» (36). Le Franco-Américain actuel est donc un citoyen américain à part entière, héritier du bagage culturel canadien-français, qui colore et qui oriente, inconsciemment ou pas, tout son comportement. Tournons-nous vers les trois champs d'action retenus dans ce texte, afin de découvrir comment la communauté ethnique s'y perçoit.

1. Le milieu familial aujourd'hui.

Les familles très nombreuses d'antan n'existent plus quoique les enquêtes continuent de montrer une plus grande fécondité chez les Franco-Américains que chez les Anglo-Saxons, par exemple. La rigidité de la hiérarchie des rôles familiaux appartient également au passé. Si l'autorité parentale existe toujours, une démocratisation du milieu familial permet aux enfants de gérer leur propre vie. Globalement, la famille franco-américaine est conforme à la famille moyenne des Etats-Unis d'aujourd'hui. Pourtant, bon nombre de Francos distinguent leur régime familial par rapport à celui des autres groupes ethniques. D'abord, les familles francos demeurent généralement très unies. Ensuite, elles restent un lieu d'inculcation des valeurs traditionnelles et un centre de loisirs. Les Franco-Américains maintiennent le concept de *«la vie de famille» qui oriente manifestement le comportement de ses membres.*

2. Des traits du comportement professionnel.

La communauté ethnique s'échelonne aujourd'hui sur tous les niveaux socio-économiques. Les Francos se définissent toujours comme *«bons travailleurs»* qui ont *«la conscience du travail bien fait»* et montrent *«une certaine endurance et une certaine patience»* dans leur vie active (37). Ces anciens traits font partie de l'identité ethnique souhaitée par le groupe. D'autres caractéristiques sont réprouvées. Par exemple, la *«docilité»* d'antan est aujourd'hui qualifiée de *«servilité»* (38). Les Franco-Américains rejettent cette facette de la réputation de leurs aïeux, celle de la soumission à toutes les difficultés du marché du travail. La communauté actuelle cherche plutôt à s'intégrer à une image de dynamisme et d'efficacité souvent accordée au milieu professionnel états-unien.

(36) Landry, Thomas-M., *Mission catholique et française en Nouvelle-Angleterre*. Québec, Les Editions Ferland, 1962, pp. 51-52.

(37) Citations tirées d'entretiens avec des chefs de file franco-américains.

(38) Ibid.

3. Le comportement social.

Objectivement, aucun trait du comportement social des Franco-Américains ne pourrait les marquer en tant que tels. Ils affirment avoir conservé *«la joie de vivre»* de leurs aïeux. Cette caractéristique n'est pas une exclusivité d'origine canadienne-française. Ils croient détenir des *«goûts»*, des *«attitudes»*, une véritable *«mentalité»* franco (39). Celle-ci est difficilement expliquée et exposée en tant que distinction unique. Ces faits ne balayent pas pour autant le concept d'une image ethnique propre. Les Franco-Américains persistent à croire à leur spécificité. A force d'en parler, ils se démarquent toujours des autres groupes ethniques. Ceux-ci, à leur tour, sont conduits à percevoir la communauté franco-américaine comme une entité distincte, bien que fonctionnant totalement à l'intérieur de la société américaine. Qui est donc le Franco-Américain ? C'est un *«Américain jusqu'à la moëlle des os ! Pourtant, et c'est là pour nous le paradoxe, cet Américain est tellement Français, je devrais plutôt dire... tellement Canadien français»* (40).



Peindre le portrait d'une groupe ethnique, cerner les traits distinctifs qui appartenaient aux premiers immigrants et découvrir leur éventuelle disparition ou maintien, finalement préciser l'identité de ce groupe, est une aventure considérable. Dans ce texte, nous ne cherchions pas à nous y engager directement, mais plutôt à nous placer à son seuil afin d'étudier la question, à savoir si les descendants des canadiens-français venus travailler en Nouvelle-Angleterre constituaient une communauté réelle pendant la première moitié de ce siècle, et si aujourd'hui ils sont tout à fait absorbés par la société américaine. Or, nous avons pu constater que la communauté d'origine canadienne-française a systématiquement cherché à demeurer autonome et que cette volonté de maintenir l'héritage culturel d'origine, bien qu'elle n'entraîne pas tout un chacun aujourd'hui, influence le comportement collectif. Par conséquent, dire que la communauté franco-américaine existe, a son histoire et son identité, n'est pas faire un énoncé d'ordre folklorique. Au contraire, c'est retenir des pistes de recherches à exploiter. Celles-ci peuvent élaborer l'étiquetage des immigrants par le groupe dominant, l'image collective préconisée par les chefs de file des premiers Franco-Américains, et leur profil contemporain. Depuis plus d'un siècle, les Franco-Américains forment un groupe réel. Ils ont donc leur identité que ce texte n'a pu qu'effleurer. Comme l'expliquent Nathan Glazer

(39) Ibid.

(40) Landry, Thomas-M., *Mission catholique et française en Nouvelle-Angleterre*. op. cit., p. 51.

et Daniel Patrick Moynihan, qui analysent la longévité de certains groupes ethniques : *«des personnes se voient comme membres de ce groupe, avec cette appellation pour les autres aussi, ces personnes sont membres de ce groupe avec cette appellation et, plus significativement, elles sont liées à d'autres membres du groupe par de nouveaux attributs que les immigrants d'origine n'auraient jamais reconnus comme caractéristiques de leur groupe, mais qui servent néanmoins à démarquer ces personnes, plus nettement que par le nom et l'association, à la troisième génération et même après»* (41). L'épithète *«franco-américain»*, les liens qui ont soudé les membres de ce groupe ethnique à l'extérieur comme à l'intérieur du milieu familial, le discours qui perpétue la notion de *«mentalité»* distinctive, sont des indications de l'existence de l'identité ethnique franco-américaine.

Louise Peloquin-Fare

(41) Glaser, Nathan et Moynihan, Daniel Patrick, **Beyond the Melting Pot**. The Negroes, Puerto Ricans, Jews, Italians and Irish of New York City. Cambridge, Massachusetts, The M.I.T. Press, 1963, p. 13.

DU BAYOU A LA PÉTROCHIMIE

Entretien avec Francis DEBYSER



La Louisiane constitue, pour notre propos, un exemple quasi-émblématique. Elle se situe au-delà même du cas particulier, comme l'indique l'abondance des travaux de tous ordres qui la concernent (Pensons notamment à l'énorme succès de librairie, largement imprévu, qu'a connu le roman «*Louisiane*», de Maurice Denuzière, et qui a conduit l'auteur d'une part à abandonner le journalisme [qu'il exerçait au «*Monde*»], d'autre part à donner une suite à cette œuvre: «*Fausse Rivière*», puis «*Bagatelle*», enfin à faire son entrée au cinéma et à la télévision).

Il importe donc de réfléchir aux déterminations qui se trouvent engagées dans ce champ louisianais, y compris sur le plan de la politique nationale française puisqu'on sait, par exemple, quels ont été les efforts officiels (en hommes et en moyens) de la France à cet égard, en particulier sous l'impulsion du Président Pompidou. C'est une entreprise complexe, aux composantes enchevêtrées, et nous ne pouvons pas prétendre, en peu de pages, élucider une telle situation. Mais nous devons essayer de voir clair.

Nous avons pour cela interrogé Francis DEBYSER, Directeur du B.E.L.C. (Bureau pour l'Enseignement de la Langue et de la Civilisation Françaises à l'étranger) qui, depuis une quinzaine d'années, a suivi de près l'évolution de la situation «*francophone*» louisianaise, notamment à travers deux missions effectuées sur place, à presque dix ans de distance, et aussi grâce aux multiples contacts qu'a entretenus le B.E.L.C. à ce sujet avec un grand nombre de partenaires engagés dans l'action sur le terrain (ici pédagogique). Nous remercions vivement Francis DEBYSER de nous avoir aidés.

Question La renaissance d'une véritable revendication francophone en Louisiane date des années soixante. A quoi, selon vous, faut-il attribuer cette sorte de résurgence ?

Réponse A mon avis, plusieurs facteurs ont joué un rôle dans ce mouvement. J'en citerai seulement quatre, par souci de simplification, mais il importe d'insister sur le fait que chacun de ces facteurs n'aurait rien pu à lui seul. C'est l'enchevêtrement de leurs effets qui a été source de dynamisme, et il serait particulièrement difficile de décider lequel d'entre eux a exercé l'influence majeure.

1) un infléchissement de la politique américaine.

A la fin des années soixante, la doctrine officielle aux Etats-Unis évolue et considère que les temps du melting pot sont révolus et que l'intégration linguistique ne passe pas nécessairement par l'extinction des langues autres que l'anglais. Partout on s'efforce de sauver, avant qu'il ne soit trop tard, les possibilités de bilinguisme. Des projets scolaires louisianais en faveur de la langue française ne pouvaient donc être mal vus de Washington. Ce qui a été vécu et mis en place à propos du français se retrouverait aisément, parfois même avec un dynamisme beaucoup plus profond, à l'égard d'autres langues minoritaires (par rapport à l'anglais) : l'espagnol est évidemment un cas typique, mais il serait également possible de citer l'italien, le polonais, et jusqu'à certaines langues indiennes (ce qui suffit à montrer à quel point le phénomène de revendication linguistique et culturelle était inscrit profondément, à cette époque, dans un mouvement américain d'ensemble).

2) l'enrichissement de la Louisiane.

Cette région du Sud des Etats-Unis, sous la tutelle économique autrefois du «*dieu coton*», s'est énormément enrichie, depuis la Seconde Guerre Mondiale, grâce à ses réserves pétrolières considérables. Il faut rappeler que, après le Texas, la Louisiane constitue le deuxième état de la Fédération pour la richesse en pétrole. Une transformation radicale s'est ainsi instaurée au sein même du tissu économique. Si, au cours de la guerre de Sécession, on a pu dire que le Nord, protestant, urbain, et industriel, s'est imposé au Sud, catholique, rural, et agricole, et que ce succès était symbolique de l'évolution du monde, il apparaît désormais que, s'agissant de la Louisiane en tout cas, cette perspective se renverse. L'enrichissement par le pétrole permet à la minorité cajun de revendiquer avec force toute sa place au banquet de la puissance américaine. Paradoxalement en apparence, la langue française et une certaine forme de culture francophone, font partie de cette place que l'on réclame.

3) Une opération.

Là-dessus s'est branchée, à l'évidence, une opération de nature strictement politique, mais qui ne saurait se comprendre si l'on faisait abstraction des deux premiers points que je viens de mentionner. Mais ceux-ci, à leur tour, n'auraient sans doute pas connu la fécondité que l'on sait s'ils n'avaient été relayés par des volontés politiques au sens le plus technique de ce terme (et sans aucun jugement de valeur). A mes yeux, cette donnée politique se réduit à un chiffre peut-être simplificateur mais fort proche de la réalité empirique, et, à ce titre, hautement significatif : près de 50 % des électeurs de l'Etat de Louisiane étaient potentiellement «*raccrochables*» à la revendica-

tion francophone, et, dans ces conditions une masse de manœuvre, éventuellement utilisable contre les WASP (White Anglo Saxon Protestant), pouvait être dégagée à travers les luttes francophones. Du coup, celles-ci devenaient un enjeu autrement plus complexe qu'une simple revendication de pédagogie langagière. Je ne dis pas qu'elles ont été «*récupérées*» par des professionnels politiques. Je cherche seulement à montrer qu'un très grand nombre d'intérêts divers s'entrecroisaient sur le terrain de la renaissance francophone et qu'en laisser certains de côté sous prétexte qu'ils ne sont pas de notre ressort interdit en fait de comprendre pleinement le phénomène, c'est-à-dire d'en mesurer la portée et d'en tracer la perspective.

4) *Le Sénateur Domengeaux.*

Au cœur même de cette opération politique, il faut détacher l'étonnante personnalité du Sénateur James DOMENGEAUX qui, de l'avis de tous ceux qui se sont penchés sur la question, a joué un rôle considérable dans le développement de la revendication louisianaise francophone. C'est lui qui a été la cheville ouvrière de la mise sur pied du CODOFIL, dont il a été l'animateur essentiel. On se souvient aussi qu'il est parvenu à être reçu en audience par le Président de la République Française (qui était à l'époque Georges Pompidou) et qu'il a contribué à convaincre celui-ci de la profondeur des potentialités francophones en Louisiane. Je ne suis pas en train de donner un blanc seing à toutes les actions du Sénateur Domengeaux : il faut seulement comprendre que, parmi les sources de la revendication francophone, il a manifestement joué un rôle de catalyseur.

Homme politique et businessman, il n'en a pas moins réussi à mettre en place une certaine unité entre les Cajuns, les restes de la société francophone du dix-neuvième siècle à la Nouvelle-Orléans, et les populations créolophones. Cela n'allait pas de soi au départ, pour des raisons historiques et sociologiques qui sont désormais bien connues, mais nous apercevons maintenant que c'était une condition fondamentale pour assurer un dynamisme. Le Sénateur Domengeaux a rempli cette fonction à un moment propice.

Question Comment sur le terrain, le développement de la résurgence francophone s'est-il concrètement opéré ?

Réponse J'ai déjà commencé à répondre à votre question. Il nous faut revenir une fois encore sur le Sénateur Domengeaux, car c'est lui qui a aidé aussi à l'incarnation concrète de la revendication.

D'abord il a fait voter les lois sur le bilinguisme, puis ils'est tourné vers la France et certains milieux politiques de notre pays. A partir de l'aide ainsi obtenue, il est parvenu à la création du CODOFIL

(Conseil pour le Développement du Français en Louisiane) dont il a pris la présidence.

C'est ainsi qu'à partir de la fin des années soixante sont arrivés en Louisiane plusieurs dizaines puis plusieurs centaines d'enseignants de français au niveau de l'école primaire. Ce furent d'abord essentiellement des Français, mais très rapidement des Belges, des Québécois, et aussi quelques Suisses, ont fait eux aussi partie du peloton, ce qui témoigne bien d'une perception effective d'un enjeu spécifiquement francophone.

L'action essentielle a donc été menée d'une part sur le plan purement politique et juridique (vote de lois et de crédits) et d'autre part à un niveau massivement pédagogique. L'enseignement paraît, à l'époque, constituer la voie la plus efficace pour réimplanter, revivifier, durablement, une francophonie véritable. L'école apparaît bien comme l'instance majeure de socialisation, et, en ce sens, nous, les enseignants, ne pouvions pas rester hors du coup.

Question Quelle a été l'efficacité de ces actions ?

Réponse C'est sans doute difficile à préciser avec certitude car, dans tous les domaines à forte densité culturelle, il y a vraisemblablement des effets à long terme dont nous ne sommes pas encore en mesure de percevoir complètement les contours. Il me semble cependant qu'un certain nombre de remarques peuvent aujourd'hui être notées avec une chance raisonnable d'être justes.

1) L'ensemble des actions dont nous avons parlé ont évidemment contribué, en particulier au début, à renforcer, chez les Louisianais concernés, la conscience de leur identité sociale, culturelle, historique, langagière. Mais, en même temps (et je crois que cette simultanéité doit vraiment être étudiée attentivement), l'enrichissement pétrolier et industriel contribue à casser ce qui était préservé (parfois sans qu'on en ait conscience) dans cette identité. En prenant conscience de cette identité spécifique, on s'aperçoit par exemple que la langue française conservée est celle qui est pratiquée par les vieux plus que par les jeunes, par les ruraux plus que par les citadins, dans les familles plus que dans les affaires ou dans la vie professionnelle.

Bref, surgit à ce moment l'évidence que le français représente une identité socio-culturelle du passé ; sa défense appartient donc à l'ordre de l'action de conservation, de type muséographique. C'est l'époque aussi où s'opère, dans toute la société américaine (et pas seulement américaine d'ailleurs) un mouvement de retour vers les racines, vers l'élucidation du passé oublié, dont on perçoit désormais

qu'il faut le retrouver et le conserver pour maîtriser pleinement sa propre identité. Donc, quand j'essaie de mettre en évidence cette tendance au conservatisme, il ne faut pas la prendre comme une perduration du suranné, du périmé, ou comme un symptôme de nature intrinsèquement réactionnaire. Il y a ici plutôt (même ici la double dimension que je viens de citer n'est elle-même pas totalement absente) une reconquête de la dimension historique de toute identité. C'est, si vous voulez, l'idée simple que nous ne sommes pas indépendants de notre passé, qu'il nous constitue et nous détermine en partie, même si nous l'ignorons, et que, par conséquent, nous devons nous le réapproprier, lui être consciemment fidèle, si nous voulons reconstruire notre propre identité contre toutes les sources d'aliénation culturelle qui nous entourent (notamment par les développements urbains et technologiques dont nous sommes à la fois victimes et complices).

2) *Résurgence d'un particularisme louisianais.*

Elle est évidemment liée à ce qui vient d'être dit, et nous y retrouvons l'éloignement par rapport à l'idéologie du melting pot. L'Etat Fédéral américain distribue d'importants moyens financiers pour le développement d'actions en faveur des minorités linguistiques et culturelles, mais il le fait à l'américaine, c'est-à-dire avec un solide pragmatisme et sans perdre de vue les valeurs dominantes.

D'une part certes, on substitue à la «philosophie» de la transition, qui est celle du melting-pot c'est-à-dire de l'assimilation, une «philosophie de l'héritage», qui est celle de l'enracinement historique et de la préservation de l'identité particulière. D'autre part, cependant, il faut y être attentif, si le gouvernement fédéral distribue ainsi ses crédits, c'est fondamentalement pour faciliter l'intégration, et non la maintenance. En Louisiane même, j'ai été frappé par la profondeur du contraste que l'on fait entre «transition» et «maintenance» ; c'est un contraste de l'ambiguïté, qui repose sur cette philosophie américaine depuis deux siècles : il faut du temps pour faire un Américain, mais on finit par y arriver, linguistiquement et juridiquement, et à partir du moment où l'on est indiscutablement américain, sous ce double angle, tout le reste importe peu et peut être laissé à votre identité. Au contraire même, plus vous serez vous-même, dans votre identité particulière mais dans le cadre de l'américanité définie ci-dessus, plus vous serez un Américain conscient et fiable.

C'est ce qui s'est passé, me semble-t-il, en Louisiane. Les crédits fédéraux ne sont pas allés seulement vers la langue française et son enseignement, mais aussi vers une destination plus anthropologique, c'est-à-dire, par exemple, vers le développement de pratiques culturelles traditionnelles, vers une valorisation du folklore, vers une prise en compte de l'identité socio-culturelle tout autant que linguistique.

tique. Mais l'action en faveur de la première a été plus efficace que celle qui a été menée en direction de la seconde, du moins pour l'instant.

Question C'est-à-dire ?

Réponse La renaissance culturelle francophone louisianaise m'a l'air bien partie. La situation s'améliore régulièrement. Le particularisme culturel louisianais est désormais solidement installé, vivant, mais je ne suis pas sûr que l'on puisse en dire autant sur le plan strictement linguistique.

Question Quelle est la source de cette distorsion ?

Réponse Il faut certainement la chercher dans plusieurs directions. Sur le plan strict de l'enseignement il y a d'abord le caractère propre de l'organisation américaine. Le système scolaire là-bas, comme vous savez, est profondément décentralisé, au point qu'il varie d'une commune à l'autre. Chaque établissement est dirigé, totalement, par un school-board, qui le gère comme il l'entend. Il est donc très difficile de mettre en place une planification d'ensemble, rien n'obligeant une commune à mener une action scolaire identique à sa voisine.

Comme il y a d'autre part, et c'est un trait célèbre de la société américaine, une grande mobilité personnelle et professionnelle, il est clair que, dans le domaine pédagogique, une évolution continue, sur une relativement longue durée, est pratiquement impossible à réaliser. Les entreprises à long terme ont alors une faible chance de réussir. En somme, l'harmonisation scolaire n'est envisageable sérieusement ni dans le temps ni dans l'espace. Dans ces conditions, une véritable politique d'enseignement du français permettant des effets profonds relève quasiment de l'utopie. Si ce qui est fait dans un endroit ne l'est pas dans l'agglomération la plus proche, et si les choses et les gens changent d'une année à l'autre, une action d'ensemble ne peut exister que de manière abstraite.

En outre, comme je vous l'ai déjà dit, la cassure des communautés rurales par le développement industriel et pétrolier, a constitué un facteur très défavorable pour la réimplantation du français. L'anglais correspond mieux aux besoins économiques nouveaux, compte tenu de son omniprésence sur le plan industriel américain et international. Le français, langue familiale et de l'identité socio-culturelle, se trouve frappé de plein fouet par la destruction des anciennes communautés (qui correspondent à un état antérieur de développement).

Enfin, la langue française à enseigner scolairement n'allait pas

de soi. S'agissait-il de la langue des immigrants de l'origine, de la langue créole des Noirs, de la langue des Cajuns arrivés au moment du «*Grand Dérangement*» ? Ces trois populations parlent un français différent, marqué par l'histoire propre de chacun des groupes. Les rapports de pouvoir n'étaient évidemment pas absents entre ces communautés et, donc, l'une d'entre elles n'était pas disposée d'emblée à se voir enseigner la langue de l'autre. C'est sans doute l'une des raisons (mais probablement pas la seule) pour lesquelles on a décidé d'enseigner un français international, étranger, ne correspondant pas aux aspirations d'enracinement culturel dont j'ai parlé.

Rien d'étonnant donc, au total, que l'enseignement de la langue proprement dite n'ait pas connu un succès véritablement convaincant. Par contre les activités culturelles, dans leurs dimensions anthropologiques multiples, ont largement réussi et cela explique les clivages qui sont perceptibles entre les «*militants culturels*» et la politique d'enseignement du français.

Question On a eu des illusions, en France, sur la politique linguistique à suivre ?

Réponse Je le crois, et cela peut s'expliquer en partie. La fin des années soixante et le début des années soixante-dix marquaient l'époque du marasme de l'enseignement des langues aux Etats-Unis. Donc, de côté-ci de l'océan, certains ont eu tendance à croire que l'enseignement du français en Louisiane serait un phare. J'ai même entendu, de mes oreilles, l'un des décideurs français de l'époque affirmer qu'on allait, par cette opération, «*prendre l'Amérique par l'intérieur*». C'était bien là opinion de technocrate.

On a négligé aussi le fait que le français n'était pas seul en cause. Toutes les minorités linguistiques et culturelles étaient impliquées dans l'ensemble des Etats-Unis certes, mais aussi en Louisiane même. La Nouvelle-Orléans est une ville largement marquée par l'espagnol, et notamment par l'émigration cubaine. Les moyens financiers débloqués, par la Louisiane et par les Etats-Unis, en faveur de l'espagnol en Louisiane, ont été pratiquement aussi importants que pour le français. De même, l'émigration asiatique en Louisiane mériterait une analyse parallèle : elle y est très importante, notamment parce que la région est favorable à la culture du riz.

Question Concrètement, pour vous, quel est le bilan de ce qui a été fait ? Parlons d'abord des réussites.

Réponse Il y a eu une mobilisation sociale dont il ne faut pas sous-estimer la puissance. A cet égard, le CODOFIL traduit que la Louisiane elle-même a mis de très gros moyens dans cette action qui dure maintenant depuis une quinzaine d'années. De même, la coopération internationale francophone n'a nullement été négligeable.

L'accent a été mis presque uniquement sur l'enseignement primaire, et, même s'il y a eu beaucoup d'échecs dont je parlerai tout à l'heure, l'effet ne s'en réduit pas à rien. Une sensibilisation a été opérée, dont on ne peut pas encore mesurer toutes les conséquences, mais qui a marqué un certain nombre de comportements.

1) Des comités de parents d'élèves se sont mis en place et revendiquent parfois un enseignement du Cajun (et non pas du français standard, notez-le) pour leurs enfants.

2) Un intérêt pour les cultures créoles est maintenant créé solidement. Un brassage social s'est opéré sur cette base. Il n'est pas rare de rencontrer, en Louisiane, des Noirs qui parlent Cajun et des Blancs qui parlent le créole).

3) Des media locaux, s'appuyant sur le français, se sont développés et vivent. Les radios locales, la télévision câblée constituent sans doute, à ce sujet, un espoir non négligeable.

4) Les jeunes Louisianais ont été sensibilisés aux phénomènes culturels francophones. Cette réappropriation de leur identité historique peut avoir des conséquences lointaines.

5) Des liens ont été renoués, à travers le militantisme et les objectifs comparables, avec les Acadiens du Nouveau-Brunswick, et c'est certainement une voie d'avenir sur le double plan linguistique et socio-culturel.

6) Il existe désormais des animateurs culturels louisianais, des chanteurs comme Zacharie RICHARD, porteurs de ce que l'on appelle parfois le «*western Cajun*», et l'on sait bien que la diffusion d'une identité se fait profondément par cette voie-là.

Question Il y a aussi des échecs ?

Réponse Certes, je le crois. Il importe cependant d'être prudent à cet égard. Cela fait des siècles qu'on annonce la mort de certaines langues et cultures, minoritaires qui seraient écrasées en peu de temps par les transformations socio-historiques et par les phénomènes de domination économique-culturelle. Or, elles sont toujours là. Dans le

cas de la Louisiane, je pense qu'en effet on n'a enregistré que des réussites partielles dans plusieurs domaines, mais je n'en tire aucun pronostic assuré.

a) Il faut constater qu'il y a eu un taux élevé d'échecs sur le plan scolaire en ce qui concerne l'enseignement du français et son implantation dans la vie pédagogique quotidienne.

b) Aucune percée ne s'est manifestée vers l'enseignement secondaire et c'est à mes yeux l'un des signes les plus inquiétants. Peut-être tient-il seulement à une absence de suivi politique (effectivement incontestable) mais je ne suis pas sûr que cela soit l'unique raison. Les adolescents n'ont peut-être pas «*mordu*» à cet enseignement de la langue française.

d) La formation de maîtres louisianais est un échec, et cela essentiellement parce qu'on ne leur assure aucune sécurité de l'emploi. Cela conduit à laisser l'enseignement du français constamment «*sous perfusion*» comme l'a dit l'un des spécialistes.

e) Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, une gestion globale du système scolaire louisianais est très difficile en termes de planification et de suivi. Cela contribue à précariser et à fragiliser toutes les opérations volontaristes qui pourraient être entreprises. Structurellement, c'est vraiment le gros point noir, et il me paraît sans remède à échéance historique rapprochée.

f) Enfin il y a, depuis 2 ou 3 ans, un léger désengagement de la France dans cette affaire, qui n'est peut-être que provisoire car il ne me paraît pas correspondre aux options affirmées au plus haut niveau pour ce qui touche à la place de notre langue dans le monde. S'il se prolongeait, la situation deviendrait grave.

Question Au total, comment voyez-vous l'avenir ?

Réponse Je le répète, la revendication d'identité culturelle me paraît désormais gagnée, et, de ce point de vue, j'ai le sentiment que les choses iront encore en s'améliorant.

En ce qui concerne le maintien de la langue française, l'avenir me semble notablement plus incertain, car un certain nombre de conditions organisationnelles et institutionnelles ne sont pas réunies, ne sont pas en voie de l'être. Pour certaines d'entre elles, je ne vois même pas comment elles pourraient apparaître un jour : je pense en particulier à l'impossibilité de planifier une action éducative à la fois ample et longue, compte tenu des normes légales américaines. Du point de vue d'une coopération extérieure, comme l'est nécessairement celle de la France, cette situation rend très difficile la mise en

place d'opérations véritablement coordonnées et en prise avec les modalités du terrain.

Reste enfin le choix des intéressés eux-mêmes. Les évolutions culturelles ne sauraient être le simple résultat d'un volontarisme abstrait. Il faut s'inscrire dans la dynamique même des acteurs du champ. A cet égard, je suis convaincu que l'identité culturelle louisianaise désormais reconquise peut constituer le meilleur levier d'une action coordonnée. C'est à travers l'animation culturelle endogène que l'enseignement de la langue française possède ses meilleurs chances d'implantation non artificielle. Sans doute est-ce dessiner une voie longue que de raisonner ainsi, mais nul n'ignore que les transformations socio-culturelles s'opèrent toujours sur la longue durée. C'est la meilleure justification du volontarisme collectif.

A N N E X E



L'apparition d'un best-seller reste largement mystérieuse, comme en témoignent les multiples entreprises commerciales qui s'efforcent d'en produire artificiellement et, régulièrement, échouent.

Les trois volumes de Maurice Denuzière, **Louisiane, Fausse-Rivière, Bagatelle**, publiés chez Jean-Claude Lattès, constituent un bon exemple de succès non préparé, donc traduisant une demande sociale.

QUAND **Louisiane** a été publié, le succès a bouleversé tous les pronostics. Son ampleur, sa durée, sa diversité, méritent l'attention. Tous les spécialistes patentés vous diront que ce n'est pas de la grande littérature. Pour l'instant, personne ne m'a encore expliqué de manière démonstrative ce qui caractérisait la grande littérature par rapport à la moins grande. En outre, il est aveuglant que le Denuzière n'est pas du tout comparable aux livres à succès, de type Guy des Cars ou Juliette Benzoni.

Enfin, le problème est sans doute sans véritable intérêt. Ce qui importe, à mes yeux, c'est qu'un auteur a su toucher des centaines de milliers de lecteurs, et sur le long terme. Sauf si l'on veut rejeter ceux-ci au magasin des accessoires, l'honnêteté minimale commande d'examiner le produit incriminé. Et puis, parmi tous ces petits mangeurs qui font la fine bouche, combien hésiteraient à faire ce qu'a fait Denuzière s'ils l'avaient pu, c'est-à-dire, brutalement, s'ils en avaient le talent.

Je me suis donc lancé dans la lecture de ces 1 700 grandes pages serrées, avec une certaine appréhension. Or, si cela ne bouleversera pas ma vie comme la fréquentation, par exemple, de Buzzati ou de Tolstoï, je ne me suis pas ennuyé, j'ai marché et, en outre, j'ai appris des tas de choses. Je sais que ce n'est pas un chef-d'œuvre planétaire, mais je dois dire aussi que, si j'étais capable d'écrire un tel livre, je m'y mettrais dès demain. J'essaierai seulement ici de mettre en évidence quelques-uns des ingrédients qui apparaissent dans ces trois volumes.

La longue durée

L'histoire se déroule sur un siècle (de 1830 à la fin de la Première Guerre mondiale). C'est celle d'une famille dans le Sud des Etats-Unis, en Louisiane. Venus d'Europe, ceux qui se sont établis à

Bagatelle (tel est le nom de leur maison et de leur domaine) cultivent le coton, servis par des esclaves noirs qui obéissent aux maîtres et se souviennent, dans le silence et les chants, de leur lointaine Afrique. Diverses générations vont se succéder dans la grande demeure sudiste, et c'est ce qui va permettre à Maurice Denuzière de placer l'Histoire comme personnage central de son récit. Les êtres romanesques vivent leurs passions et leur existence au sein de l'histoire qui se fait. Pas de subtilités narratives, mais une remarquable efficacité. Les supporters de Sollers s'y retrouveront avec peine.

La libération des esclaves

C'est autour d'elle que se tisse l'Histoire des Etats-Unis. La guerre de Sécession, Lincoln, la suppression de l'esclavage, la persistance des formes d'oppression, le lent progrès de la libération (notamment à travers le développement de l'enseignement, le militantisme de quelques-uns, l'intelligence de quelques autres, le changement des conditions de production) le passage de la domination agricole à la prépondérance industrielle, constituent quelques-uns des éléments qui cheminent tout au long du livre. A propos des esclaves de Bagatelle, de leurs relations avec les propriétaires du domaine et de la région, l'auteur raconte l'histoire américaine, celle du long clivage entre le Nord et le Sud, les Yankees et les planteurs, le fer et la terre. Et il n'y va pas par allusions, mais bel et bien par chapitres entiers.

Le développement technique

Le récit se passe au bord du Mississippi, dans un domaine agricole, et la ville la plus proche est la Nouvelle-Orléans. Pendant un siècle évoluent sous nos yeux les moyens de navigation sur le grand fleuve, les techniques de culture du coton, les modes de construction d'une cité immense. Les différentes sortes de bateaux et leur fonctionnement, les manières de traiter le coton (de le récolter, le stocker, mais aussi de le suivre dans sa pousse), les étapes de l'établissement d'une agglomération moderne, nous en prenons connaissance explicitement à travers les activités des personnages principaux (les enfants vont poursuivre leurs études à La Nouvelle-Orléans et, donc, nous mettent en contact avec la ville, par exemple).

Les Louisianais viennent d'Europe. Ils sont devenus Américains parce que, comme chacun sait, la Louisiane a été vendue par la France contre une poignée de lentilles. Ces émigrants, nobles ou non, gardent au fond de leur cœur la nostalgie des terres étroites qui furent les leurs de l'autre côté de l'Atlantique. Là-bas, c'est la culture, les arts, la beauté et la frivolité, la science aussi. Ils se sentent, d'une certaine manière, dépositaires de celles du Sud. Quand quelques Européens célèbres (artistes, hommes politiques, militaires,

savants) viennent jusqu'à La Nouvelle Orléans, c'est l'événement, dont on parle durant plusieurs années. C'est l'occasion, pour Denuzière, de marquer les grandes étapes de la culture européenne du XIX^e siècle.

Les racines

L'époque est à la recherche de l'identité. Le succès mondial de **Roots** le prouverait suffisamment. Notre livre en est tout rempli : Louisianais venus d'Europe, Sudistes méprisant les Nordistes et sentant bien qu'ils seront vaincus par eux parce que ceux-ci ont l'argent et la puissance, Noirs contre Blancs et Blancs contre Noirs, nostalgies de l'Afrique, sont les faces nombreuses de cette quête de l'authenticité. Dès qu'il le faudra, on prendra part, psychologiquement et concrètement, aux conflits européens qui mettront en jeu l'identité à laquelle on appartient : guerres de 1870 et de 1914-1918, par exemple. Le Sud se perçoit comme aristocratique et cultivé, donc comme sans cesse menacé et rabaissé tout au long du siècle.

La vie, la mort, l'amour

Vous me direz que ce sont les trois ingrédients essentiels de toute œuvre romanesque, grande ou petite. Personne n'en disconviendra. Ils sont ici présents de manière constante, rythmant les moments proprement narratifs de cette épopée séculaire.

Virginie Tregan, héroïne principale, âgée de dix-huit ans en 1830, lorsqu'elle revient d'Europe, gouverne pratiquement l'ensemble du récit, par ses amours, ses chagrins, ses deuils et ses joies, ses hommes et ses enfants, ses idées et ses passions, puis son souvenir. Elle est «*la Dame de Bagatelle*», colonne vertébrale de l'œuvre.

Clarence Dandridge, héros majeur, intendant du domaine, longtemps énigmatique, fait couple avec Virginie pour laquelle il éprouve un amour silencieux, tard perçu par elle, dans l'automne d'une vie où le printemps sent la nostalgie et les feuilles mortes au vent du Sud, quand le «*Dieu coton*» perd peu à peu ses fidèles au profit des grandes usines anonymes du Nord qui oppriment les nouveaux esclaves.

L'emblème double de Clarence et de Virginie, c'est le blason d'une histoire que le lecteur, au premier degré, va peupler inévitablement de ses propres rêves. Et puis, là aussi, la longue durée intervient et le charme particulier des livres qui s'appuient sur elle : sur les personnages, on sait tout, on voit les évolutions, qu'on ne connaît jamais dans sa propre vie, on lève les incertitudes qui, quotidiennement, nous rongent. Les parents de Virginie, les maris de Virginie,

ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses amis, ses voisins, nous les suivons pendant un siècle. C'est le paradis de la transparence, le rêve réalisé d'un avenir parfaitement connu : mes petits-enfants seront-ils comme cela lorsque je serai mort depuis un demi-siècle ? Qui ne s'est posé la question ? Du beau travail.

La pédagogie

Je suis convaincu que la volonté didactique a été la trouvaille majeure de Maurice Denuzière. Il veut nous expliquer quelque chose, nous restituer une époque, nous faire comprendre comment l'Amérique du Nord, industrielle et protestante, citadine et banquière, l'a emporté irrésistiblement sur le Sud, agricole et catholique, rural et aristocrate. C'est un changement de société, un monde qui meurt et une civilisation qui naît.

L'auteur a décidé que nous parviendrions à percevoir, grâce à lui, des attitudes antagonistes, des oppositions inévitables, des légimités aveugles, des incompréhensions impossibles à lever, des conflits anodins maintenant et pourtant inexpiables au moment où ils sont vécus, simplement parce que, dans chaque cas, c'est une question de vie ou de mort. Nous qui avons vécu, charnellement et moralement, la guerre d'Algérie, osons dire qu'il n'y a là que fumée.

Je crois que le lecteur moyen (vous savez, le même que le Français moyen, celui qui n'existe pas mais qui est en chacun de nous) aime cela : une œuvre de fiction qui se déroule dans un environnement historique «réel» et à propos duquel on apprend beaucoup de choses, même sans s'en apercevoir vraiment. Le vieil idéal de la distraction qui éduque, de l'enseignement qui se fait à travers l'amusement. Quel spécialiste de l'école et des médias ne s'y est attardé ?

De ce point de vue, Denuzière reprend ce qu'avait entrepris Jules Verne. Il continue l'une des intentions de Zola. Il réalise l'objectif du *Tour de France par deux enfants*. Sur l'histoire des Etats-Unis, il serait honnête de reconnaître que le lecteur moyen en apprendra beaucoup plus en le lisant que n'importe quelle formation continue ne lui en apportera jamais. Les puristes devront évidemment s'abstenir, mais cela fera seulement une fois de plus.

L'auteur, d'ailleurs, ne cache pas son jeu. Comme on montre la caméra sur l'écran de télévision, il exhibe ses sources d'information : journaux de l'époque explicitement cités, archives, ouvrages spécialisés dont une liste figure à la fin de chaque tome, procès-verbaux historiques, tous les instruments du savoir figurent dans le texte qui se présente donc comme expressément didactique. Il y a là, qu'on le veuille ou non, un aspect essentiel de toute littérature populaire.

Les grands mythes

Au cœur de tout lecteur vivent quelques mythes inusables, qui sont à la fois son inconscient et sa culture, sa singularité et son humanité, son secret et son héritage, son identité et sa différence. Pas question, certes, de revivifier les archétypes jungiens ; il s'agit simplement de repérer quelques constantes de rêves et de songes, des sirènes et des désirs : ce sont nos cavernes bachelardiennes.

L'espace

C'est le rural contre l'urbain, le Sud contre le Nord, l'immensité du coton contre la fumée des usines, le rythme des saisons contre les horloges des grandes cités, la terre plate contre les gratte-ciel, les champs et les bois contre le béton ?

Le Mississippi

Fleuve légendaire, «*Old Man River*», source du rag-time, horizon des chants du Sud. La cueillette du coton, la majesté du Mississippi, Atala et le Meschacébé, le jazz et la mélopée des Noirs qui dansent leur exil pour ne pas en mourir et attendre le jour où, totalement, les Blancs seront exclusés par l'arbitre suprême. Nous sommes innombrables à n'avoir jamais vu le Mississippi. Mais le vrai est évidemment celui qui, lentement, coule le long de notre mémoire, roi des fleuves auquel on rêve quand le soir tombe, en été, même si l'on est un petit Vendéen solitaire au pied d'une colline nue.

Le Sud

Il est inscrit en nous, lui aussi, comme le lieu où la vie est autrement, paradis perdu, toujours ailleurs, nécessairement inaccessible. Son existence est celle du rêve. C'est à la fois l'origine et l'horizon. *Autant en emporte, le vent*, s'il a bouleversé des millions de lecteurs, c'est parce qu'ils l'avaient vécu avant de le lire, c'est parce que le Sud, inaperçu, était dans leur cœur et qué, d'un seul coup, ils l'ont reconnu au moment même où ils le découvraient. Ici c'est la même chose : le Sud raconté par Denuzière, il est le nôtre d'emblée.

Les couples

Passons vite, c'est le b.a. ba, mais il est évidemment essentiel. La vie contre la mort, le Noir contre le Blanc, l'amour et la haine, le riche et le pauvre, le mâle et la femelle, la victime et le bourreau, l'eau et le feu (incendie somptueux d'un bateau sur le Mississippi, où meurt l'un des héros du livre), le bon et le méchant, le Nord et le Sud, les jeunes et les vieux, l'Europe et l'Amérique, la Guerre et la Paix, la naissance et l'enterrement, la tombe et le berceau, le printemps et l'hiver, le soleil et la pluie. En somme nos classifications familiales, celles sans lesquelles notre univers cesse de fonctionner.

Louis Porcher

ACADIE ET VENDÉE : DE QUELQUES PROXIMITÉS LANGAGIÈRES



L'étude qui suit ne prétend pas à la rigueur scientifique canonique, aussi bien sur le plan dialectologique qu'en ce qui concerne l'histoire linguistique. Elle vise à explorer le domaine des temporalités langagières, paysage fort peu parcouru pour l'instant malgré le développement considérable, au cours des années récentes, de l'éthnolinguistique. J'ai conscience d'apporter une contribution de type monographique et non pas de nature démonstrative. Il me semble cependant, après Lazarsfeld (qui n'est guère suspect de laxisme méthodologique) que ces propositions d'analyse sont susceptibles d'intéresser les spécialistes, au moins à titre de suggestions ou de matériaux déjà pré-informés.

Si j'ai choisi de travailler sur l'œuvre d'Antonine MAILLET, c'est parce qu'elle est, d'une certaine façon, linguistiquement emblématique de la spécificité acadienne. La question sempiternelle de savoir si ses romans sont littérairement et esthétiquement de qualité est évidemment, ici, en dehors du débat. Ce qui importe, pour notre pertinence actuelle, c'est que cet écrivain est indiscutablement représentatif d'un certain état de la langue acadienne.

Et c'est là qu'intervient l'imprévisibilité du vécu dans le travail de recherche. Il se trouve que je suis vendéen, et vendéen rural. Or, en lisant Antonine Maillet, sur cette base là, on est immédiatement intrigué par l'extraordinaire présence, dans son œuvre, des parlures de certaines couches rurales vendéennes (et, plus globalement, poitevines). Certes, je le savais, comme quiconque n'ignore pas tout de l'émigration française vers l'Amérique. Mais je n'avais pas perçu à quel point la ressemblance était profonde, multiple, omniprésente.

Je dois ici mentionner une expérience subjective, pour bien montrer combien cette parenté est frappante. Antonine Maillet emploie l'expression «*bout-ci, bout-là*» (Pélagie-la-Charrette, p. 157) qui signifie «*en désordre*». Je ne l'avais jamais vue écrite auparavant, et je croyais même que c'était une expression particulière à ma famille, qui l'emploie en effet couramment. Cette expérience m'a mis en alerte (et d'autant plus que je n'avais jamais imaginé que l'expression citée s'écrivait comme elle s'écrit, c'est-à-dire de manière sémantiquement logique).

Lire Antonine Maillet, de ce point de vue, a été aussi explorer ma propre identité socio-historique: Je me suis aperçu alors que je n'étais pas seul dans cette situation apparemment toute subjective.

En effet, dans le volume 7, numéro 3 de janvier 1982 du Bulletin National de l'A.A.T.F. (American Association of Teachers of French), Joseph Garreau (Professeur dans le Massachussets et manifestement d'origine poitevine) écrit un article intitulé «*Excursion linguistique : à la découverte du patois et des jolis mots du Poitou*» (pages 14 et 15).

Il conclut son texte ainsi : «*Vais-je vous surprendre en vous disant que ce patois de mon enfance je le retrouve de ce côté-ci de l'Atlantique, dans cette «Vendée acadienne» que fait revivre avec tant de verve la conteuse Antonine Maillet ? Tout lecteur quelque peu familier avec notre patois aurait tout de suite reconnu bessoune (jumelle), pigouilles (avances à la perche), garrocher (jeter des cail-loux) : autant de termes qui s'utilisent aussi bien en Poitou qu'en Acadie*». Et Joseph Garreau rappelle que Geneviève Massignon, dans «*les parlers français d'Acadie*», parus en 1962, signalait combien «*les termes strictement poitevins et charentais sont beau-coup plus nombreux, et aussi plus caractéristiques des régions acad-iennes, que les termes issus de l'ensemble «vallée de la basse Loire» (Anjou, Touraine, Blésois, Vendômois)*».

Du coup, fort de ces deux appuis lointains, je me suis lancé plus systématiquement dans l'analyse et je veux simplement ici mettre en évidence quelques-unes de ces proximités.

1. Mots caractéristiques.

Garrocher : (par exemple, «*Les cordes de bois*», livre de poche, page 17) : très fréquent en Poitou, et très présent aussi chez notre auteur. Il ne signifie pas seulement «*jeter une pierre*» comme le dit Joseph Garreau, mais jeter tout court, lancer. Il a même des accepta-tions métaphoriques comme dans «*on se garroche*», qui signifie «*on y va*». Bien entendu, c'est un verbe de plein exercice, qui se conju-gue à tous les temps et à tous les modes, et Antonine Maillet ne s'en prive pas. Il faut enfin signaler qu'il est d'emploi véritablement très courant dans le Poitou rural ; dans cette masse parlante-là, tout le monde l'utilise et le comprend.

Pigouiller : (par exemple «*Mariaagélas*», livre de poche, page 37). Dans la région du marais poitevin, c'est un terme technique et d'emploi absolument quotidien et totalement partagé dans la com-munauté. Il signifie faire avancer la barque à l'aide d'une perche de bois grâce à laquelle on s'appuie sur le fond de la rivière pour propul-ser le véhicule. Il s'agit ici d'une région où, jusqu'aux années très récentes (non encore totalement terminées), toute circulation se fai-sait sur l'eau et en barque à fond plat : même le bétail était transporté ainsi. Le marais poitevin est en réalité un entrelacs de petits cours d'eau qui innervent tout le pays et en ont constitué longtemps la

seule structure de communication rurale, liée à une dispersion de l'habitat en fermes isolées. Pigouiller est lui aussi un verbe de plein exercice. En outre, la pigouille (nom de la perche de bois) est aussi fréquemment employée (et sans doute même davantage).

Métiver : (par exemple, dans *«Mariaagélas»*, page 19) : très utilisé dans le monde paysan poitevin. C'est moissonner. Lui aussi se conjugue complètement. Le substantif *«métives»* (moissons) est également très fréquent, le plus souvent au pluriel (contrairement à moisson qui s'utilise aussi bien au singulier qu'au pluriel). L'expression *«faire les métives»* est exactement homologue de *«faire les moissons»*. La Mort est appelée aussi *«la Métiveuse»* (Pélagie-la-Charette, page 48) aussi bien en Vendée qu'en Acadie.

Jouquer : (par exemple, dans *«Les cordes de bois»*, page 112). Signifie percher. Les poules *«jouquent»* à tel endroit, ou sont *«jouquées»*, etc... Lui aussi est un verbe complet. Contrairement à garrocher et pigouiller, mais comme métiver, jouer a une tendance à disparaître : il est employé plutôt par les plus anciens des ruraux. Il marque une strate antérieure du développement rural et agricole. Alors que garrocher et pigouiller, plus techniques et plus liés à des actions non spécifiquement agricoles, perdurent.

Hucher : (par exemple, dans *«Les cordes de Bois»*, page 201) : signifie crier, hurler, appeler. Verbe de plein exercice, que l'on trouve abondamment chez Rabelais (*«huchant en paumes»* comme les compagnons de Picrochole). *«pousser des huchées»* est l'expression populaire courante pour qui crie de douleur ou de colère. Huchement existe aussi, mais est beaucoup moins souvent employé.

Muleron : (*Les cordes de bois*, page 198) : c'est l'appellation d'un tas de foin ou de céréales, qui est encore dans le champ après fauchaison. C'est donc un petit tas, qui était fait autrefois pour faciliter le transport du foin ou des céréales vers la ferme en charrette. En Vendéen on dit plutôt *«mulon»*, mais l'acception est exactement la même, et elle est très caractéristique. Un mulon n'est pas un tas de n'importe quoi, ni de n'importe quelle grandeur. On dit également *«mettre en mulon»* (mettre en tas).

Crache : (par exemple, *«Les cordes de bois»*, page 209) : c'est la salive, au sens physique comme au sens métaphorique (*«ce n'est pas la peine d'user sa crache à...»*). Le sens métaphorique perdure désormais nettement plus que le sens premier.

Taure : (par exemple, *«Les cordes de bois»*, page 234) : jeune vache. Le mot reste très employé, notamment entre les paysans éleveurs de bétail et les chevillards locaux. C'est un terme technique.

Éloëze : (par exemple, *«Mariaagélas»*, page 65) : vient de éloize qui est l'éclair d'orage. L'écriture éloëze par Antonine Maillot vise à restituer la prononciation populaire acadienne qui tient en effet à la prononciation poitevine et notamment vendéenne : oi devient oë comme le bois devient boès, ou moi moë. Éloize est un mot encore employé dans les campagnes vendéennes.

Mailloche : (*Mariaagélas*, page 93) : marteau, masse. Est devenu désormais synonyme de brutalités, bagarres sérieuses, coups. Le verbe *«maillocher»* est très utilisé à tous les temps et à tous les modes : frapper brutalement, se bagarrer ; *«ça a mailloché dur»* ; ou *«il va y avoir de la mailloche»*.

Charroyer : (par exemple, *Mariaagélas*, page 105) : transporter.

Goule : (par exemple, *Mariaagélas*, page 120) : c'est l'équivalent correct, poli, moins dur, moins brutal de *«gueule»*. Très quotidiennement employé, surtout dans les acceptions métaphoriques du bavardage : il a une grande goule, ou *«taise-ta-goule»* (taise-toi, parle moins). Goule est une gueule non seulement très bavarde mais aussi qui parle trop haut, de manière insuffisamment discrète et prudente :

Tirer les vaches : (par exemple *Mariaagélas*, page 146) : traire les vaches. C'est toujours cette expression que l'on emploie en Vendée. L'extension des trayeuses automatiques va sans doute contribuer à la disparition de l'expression dans la pratique quotidienne, mais, pour l'instant, il s'agit d'une utilisation absolument quotidienne.

Bedas : un bedas est un garçon un peu niais, timide, grand, maladroit, pas vraiment futé. C'est toujours péjoratif, mais non insultant. L'équivalent le plus proche serait *«dadais»* et, d'ailleurs, on dit beaucoup *«grand bedas»*, comme on dit grand dadais (*Mariaagélas*, page 212).

Grafigner : (*Mariaagélas*, page 239) : égratigner. C'est évidemment un verbe de plein exercice et très évocateur, connotant à la fois l'égratignage et le griffage. Son usage reste très courant, notamment chez les petits.

Baillarge : (par exemple, dans *Pélagie-la-Charette*, livre de poche, page 17) : céréale très fréquente en Poitou.

Ecorcher le renard : (*Pélagie-la-Charette*, page 117) : vomir. Très employé maintenant encore. Le résultat visible de l'action est fréquemment décrit comme *«peaux de renard»*.

Huhau : (*Pélagie-la-Charette*, page 138) : commandement

adressé au cheval (ou à l'âne ou au mulet, mais non en principe aux bœufs de trait) pour qu'il avance, démarre, tire. Cette interjection tend à disparaître dans la mesure exacte où la traction, même dans la Vendée à polyculture, est désormais presque entièrement mécanisée.

Couverte : (*Pélagie-la-Charrette*, page 149) : substantif synonyme de couverture (textile). Reste très utilisé.

Cenelles : (*Pélagie-la-Charrette*, page 199) : petite baie brune, très acide et très répandue en Poitou.

Vezoneur : (*Pélagie-la-Charrette*, page 202) : vrombir avec insistance en passant et repassant. Par exemple, les moustiques vezouent à vos oreilles, mais aussi, métaphoriquement, le téléphone vezoune. Etant données les habitudes phonétiques de la région vendéenne (et poitevine), il est vraisemblable que «vezouner» est la prononciation locale d'un verbe «vésonner».

Bougresse : (*La Gribouille*, Grasset, page 9) : féminin de bougre, mais possède une signification complètement autonome. D'ailleurs bougre n'est employé que dans les locutions «*bougre de...*». Bougresse, c'est à la fois chipie, forte femme, gironde, ayant du cœur au ventre, du culot, de la personnalité, de la volonté. A la fois admiratif et légèrement dévaluatif.

Ramée : (*La Gribouille*, page 18) : signifie un grand nombre ou une grande quantité. L'expression «*ne pas en faire une ramée*» est exactement synonyme d'être paresseux.

Être rendu : (*La Gribouille*, page 26) : être arrivé, dans toutes les acceptions de ce mot. «*Il n'est pas encore rendu*» ; ou bien : «*c'était rendu que*» : on en était arrivé au point de. Dans le Poitou actuel, l'usage reste très fréquent.

La corde à virer le vent : (*La Gribouille*, page 208) : c'est comme la clef du champ de tir ou, mieux, le fil à couper le beurre. Décrit un imaginaire légèrement mythomane et mégalomane.

Virouner : (*La Gribouille*, page 214) : tourner sans cesse. C'est soit tourner autour, (on «*viroune*» autour d'un pâté de maisons, par exemple), soit être plein de virages (on peut dire d'une route qu'elle viroune). Il s'agit sans doute d'un verbe «*vironner*» qui est prononcé avec le «*o*» transformé en «*ou*», comme c'est absolument classique dans le Poitou rural (cf. plus haut «*vezouner*»).

Revirer : (*La Gribouille*, page 230) : mettre sens dessus dessous.

Woh ! : (*La Gribouille*, page 263) : cri s'adressant aux chevaux attelés pour leur commander de s'arrêter. Quand Antonine Maillet écrit qu'un personnage «*fit woh à ses juments*», je me demande ce que comprennent les non natifs d'Acadie ou de Poitou...

Qu'ri : (par exemple, *Les cordes de bois*, page 44) : contraction orale du verbe «*quérir*» qui signifie chercher. L'intéressant ici consiste à remarquer que ce verbe relativement sophistiqué est en effet couramment employé dans la vie quotidienne par les couches rurales populaires. Dans non enfance, on me demandait chaque jour d'aller «*qu'ri de l'ève*», c'est-à-dire chercher de l'eau. Très fréquent chez Antonine Maillet.

2. Prononciations spécifiques.

a) le «o» transformé en «ou».

Cette pratique a une extension et une stabilité qui la rendent très représentative de la parlure rurale populaire poitevine. Les exemples qui surabondent dans Antonine Maillet seraient très faciles à attester : coume (pour comme), (par exemple *Les cordes de bois* page 33). Boune (pour bonne), (par exemple *Les cordes de bois*, page 71). Nouël (pour Noël), (par exemple *Mariaagélas*, page 95). Grous (pour gros), (par exemple *Mariaagélas* page 149) ; chouse (pour chose), (par exemple *Mariaagélas* page 184). Ous, (pour os), (par exemple *Pélagie-la-Charrette* page 169). Maçonner (pour maçonner), (par exemple *La Gribouille* page 15). Houme (pour homme), (*La Gribouille* page 64). Counaître (pour connaître), (*La Gribouille* page 64). Doumage (pour dommage), (*La Gribouille* page 162).

b) le K transformé en «t'ch».

Comme pour le cas précédent, il s'agit d'une pratique langagière hautement représentative. Antonine Maillet en reprend les traces (sans doute moins fréquemment que pour le cas précédent). Chat-chun pour chacun, (*Mariaagélas*, page 68). Cartchuler pour calculer (*Mariaagélas* page 148). Tchèque chouse pour quelque chose (*Mariaagélas*, page 184). Autchun pour aucun (*Les cordes de bois* page 212).

Proche de cette transformation est celle du g en dj, elle aussi absolument quotidienne devant une voyelle, mais qu'Antonine Maillet utilise beaucoup plus rarement. Signalons cependant, car très représentatif, le «*dédjeule*» pour dégueule, (*Mariaagélas* page 193).

Le même type de phénomène est à l'œuvre pour transformer certains ti en tch. Ainsi, moitié devient motché (*Mariaagélas* page 148) ; ce serait la même chose pour pitié, mettiez, métier, mais aussi

mettions (qui devient metchons), goûtions, etc.. Peu fréquent chez Antonine Maillet.

c) le i terminal transformé en ic.

Très quotidien dans le Poitou rural populaire, et avec tous les caractères d'une règle (extension et stabilité). On en trouve quelques exemples chez notre auteur : abric pour abri (*La Gribouille*, page 90), et nic pour nid (*Mariaagélas* page 144).

d) le oi transformé en oè.

Cette forme et elle aussi très représentative. Antonine Maillet y a recours fréquemment. Voère pour voir (*La Gribouille* page 26). Moé pour moi (*La Gribouille* page 31) ; avouène pour avoine (*Pélagie - la - Charrette* page 124). Pouère pour pouvoir (*Les cordes de bois* page 37). Mouchoé pour mouchoir (*La Gribouille* page 129). Se greffe sur cette transformation celle qui consiste à transformer le v en ou. Dans les exemples précédents, ouère (voir), auène (avoine), pouère (pouvoir), sont significatifs.

e) élisions du r final.

Elles se produisent essentiellement à propos du r final succédant à «eur». Par exemple leux histoires pour leurs histoires (*Les cordes de bois* page 131), ou «conteux» pour conteur (*Les cordes de bois* page 205). Mais il y a aussi un «sus la marche» pour sur la marche (*La Gribouille* page 48) et mouchouè pour mouchoir déjà cité. L'ensemble est effectivement très caractéristique de la prononciation rurale populaire poitevine actuelle. Voir aussi «*toujou*» pour toujours (cf. plus loin).

f) le re devenant or.

Cette forme est tellement représentative qu'elle constitue l'une des sources de moqueries concernant les prononciations. Si on l'accentue, elle atteste la revendication d'identité locale. Le vendéen qui y procède le fait pour marquer à son interlocuteur qu'il se revendique comme tel (cf. Labov à propos de *Martha's Vineyard*). On en trouve plusieurs occurrences chez Antonine Maillet. Gornier pour grenier (*Mariaagélas* page 123) ; compornez pour comprenez (*Mariaagélas* page 131) ; vendordi pour vendredi (*Les cordes de bois* page 273).

g) le i ajouté.

C'est très caractéristique de la parlure que nous étudions. Notre

auteur l'atteste par quelques exemples effectivement très représentatifs : you pou où (*Mariaagélas* page 60) ; yelle pour elle (*Mariaagélas* page 144) ; siau pour seau (*Mariaagélas* pages 139).

h) quelques transformations singulières.

La plus curieuse, et très fréquente, me paraît être celle de «sacré» en «sapré» lorsqu'il s'agit d'une utilisation de «sacré» non liée à la religion. Il y en a plusieurs occurrences chez Antonine Mailliet (par exemple *La Gribouille* page 144). Proche parente de la transformation mentionnée en f est celle-ci, très répandue, redorcer pour redresser (*Pélagie-la-Charrette* page 272).

Le «bien» est volontiers transformé en «bé» comme c'est quotidiennement le cas pour «bénaise» (adjectif formé du bein-aise), (*La Gribouille* page 270), ou pour «bétôt» bientôt - (*La Gribouille* page 224). Antonine Mailliet utilise constamment cette forme très représentative.

i) le oy transformé en ey.

Là aussi, aucun doute sur la représentativité massive. Il y a beaucoup d'exemples chez Antonine Mailliet. Parmi eux, meyen pour moyen (*La Gribouille* page 145). Creyez pour croyez (*Les cordes de bois* page 63). Seye pour soit (*La Gribouille* page 70 : «c'est curieux que ça seye les autres qui seyent encadrés»). Il faudrait sans doute rapprocher cela du tet-à-poules pour toit à poules (par exemple *La Gribouille* page 113), effectivement très usité ; de dret (pour droit) - (*Pélagie-la-Charrette* page 14) ; de frette (pour froid) - (*Mariaagélas* page 120) - et d'autres encore.

3. Les conjugaisons.

Comme toujours c'est vraisemblablement le phénomène le plus caractéristique sur le plan linguistique profond. C'est en effet l'aspect le plus frappant à l'extérieur de la «masse parlante» et Antonine Mailliet ne s'y est pas trompée qui en fait un usage constant.

a) le je pour le nous .

«Nous autres, j'ons choisi la mer» (*La Gribouille* page 11) ; ou «j'abandonnerons» (*La Gribouille* page 20). Dans le premier exemple s'ajoute la transformation du verbe.

b) transformation des verbes conjugués.

«Ils avont» pour «ils ont» (*La Gribouille* page 132) ; «ils pavanont» pour «ils pavanent» (*La Gribouille* page 40) ; «ils font» pour

«ils font» (*Pélagie-la-Charrette* page 227) ; «si tous les bras s'y met-tiont» (*La Gribouille* page 43) ; «ils mouront» pour «ils meurent» (*La Gribouille* page 90) ; «ils allont» pour «ils vont» (*Les cordes de bois* page 249) ; «ils quittont» pour «ils quittent» (*La Gribouille* page 159) ; «s'en iriont» pour «s'en aillent» (*La Gribouille* page 159) ; «je crains que les navires l'ayont» pour «l'aient» (*Mariaagélas* page 153) ; «ils pourriont» pour «ils pourraient» (*Pélagie-la-Charrette* page 128).

c) la transformation des auxiliaires.

C'est presque toujours celle de être en avoir. «Il s'a écarté» (*La Gribouille* page 30). «Il s'arait en battu» «il se serait battu» (*Les cordes de bois* page 40) ; «ils s'avont cherchés» pour «ils se sont cherchés» (*La Gribouille* page 273). Le phénomène en jeu est celui de la pronominalisation.

d) autres transformations verbales.

Il y a celle des infinitifs : «se tiendre» (*La Gribouille* page 136) ; «s'assire» pour «s'asseoir» qui, en outre, se conjugue ainsi «vous l'assirez» (*Les cordes de bois* page 72).

Il y a celle de er en oy (inverse et homologue de ce que nous avons vu plus haut) au futur : «vous voirez» pour «vous verrez» (*La Gribouille* page 163). Il y a la réintégration des verbes irréguliers dans la norme : «faisez» pour «faites» (par exemple *La Gribouille* page 113) ; mais aussi, et plus caractéristique, «mouvez-vous», impératif de se mouvoir (*Pélagie-la-Charrette* page 176) ; de même, comme pour illustrer encore les célèbres exemples saussuriens, «ils ont découvri» pour «découvert» (*Pélagie-la-Charrette* page 169).

4. Les idiomatismes.

Ils sont évidemment nombreux et contribuent fortement à la spécificité d'une parlure. Antonine Maillet en cite quelques uns :

de même : signifie «comme ça» (*Mariaagélas* page 56 : «des discours de même c'est assez pour vous ramener sur la terre»). Très usité.

Toujou ben : (toujours bien) : signifie «en tout cas» (*La Gribouille* page 165 : «il va point vous entraîner sur l'île manger les crêpes de la Chandeleur toujou ben !»). C'est à la fois en tout cas et au moins. Fréquent.

A matin : signifie «ce matin» (c'est-à-dire le matin d'aujourd'hui) (par exemple *La Gribouille* page 151). Quotidien.

Asteur : signifie maintenant. A cette heure, devenu àc't'heure, devenu asteur (*La Gribouille* page 21). A pris peu à peu un sens essentiellement pratique (comme maintenant lui-même). Quotidien.

Faut'i ben : signifie «*quelle malchance*», «*le destin est cruel*», etc... (*La Gribouille* page 25) : «*Pauvre Jean Lelanc ! Avec sa queue rongée par les rats, «faut'i ben !»*» Fréquent.

Parmi tous ces exemples, je n'ai retenu que ceux qui, dans ma pratique encore fréquente de la parure rurale populaire vendéenne, m'ont paru largement représentatifs et significatifs de ce qui, pour l'Acadie, continue à porter les traces historico-linguistiques. J'aurais pu aussi y ajouter un exemple socio-culturel plus que linguistique comme la chanson comptine «*C'est un beau château*» (*Les cordes de bois* page 131) que tous les petits enfants vendéens continuent de chanter ensemble pour leurs rondes ; ou le fait qu'un personnage s'appelle Nézime (*Mariaagélas*), contraction d'Onésime : ce prénom et sa forme contractée restent d'une très grande fréquence dans cet ouest de la France.

Mais, je l'ai dit, le but n'est nullement ici l'exhaustivité, ni même l'explication scientifique spécialisée. Il s'agit seulement de mettre en évidence des proximités qui, à cause de leur source historique, témoignent d'évolutions également lentes et partiellement semblables des deux côtés de l'Atlantique. Et là peuvent apparaître un certain nombre de questions qui me semblent fondamentales et qu'il faudrait rapidement construire, c'est-à-dire transformer en problèmes susceptibles d'être résolus et élucidés.

1. Quelles sont les causes de ces survivances linguistiques identiques dans des situations sans contact l'une avec l'autre ? Tiennent-elles au fait de structures sociales dominantes voisines (toute-puissance de l'église catholique et des inculcations), ou au fait d'être en position dominée (les acadiens pour les raisons que l'on sait, les vendéens à la suite de la fracture au moment de la Révolution française) ou encore à la très faible urbanisation, ou enfin à une attitude à la fois défensive et très active contre des forces linguistiques et culturelles vécues comme étrangères, dominantes et aliénantes (l'anglo-saxonité d'un côté, l'hexagone de l'autre).

2. Quelles relations les pratiques langagières, dans leur réalité comme dans les représentations que s'en fait la «*masse parlante*», entretiennent-elles avec la revendication d'identité, la volonté de survivance et de maintien, la tradition socio-historique etc...? A cet égard, il serait particulièrement utile d'explorer rigoureusement et massivement le domaine que je n'ai fait ici qu'esquisser intuitivement, et de le comparer systématiquement avec d'autres survivances de longue durée (le Berbère par exemple).

3. Qu'est-ce qui fait persister une langue, qu'est-ce qui gouverne son expansion, sa récession, sa stagnation, etc... ? Personne n'en sait rien malgré les affirmations péremptoires. Il serait urgent, théoriquement et empiriquement, historiquement, sociologiquement, linguistiquement, d'essayer de conquérir cette parcelle du territoire de la connaissance.

4. Quel est l'avenir prévisible et quels espoirs peut-on avoir en ce qui concerne l'avenir linguistique de la planète ? Va-t-on vers un dépérissement des langues minoritaires (quantitativement) au profit de celles des empires, ou, au contraire est-on en train d'assister à une authentique résurgence, profonde et durable, des langues d'identité socio-historique ? Qui peut prétendre connaître la réponse ? Mais aussi, sur le champ théorique et pédagogique, qui y travaille vraiment ?

Louis Porcher

III - VESTIGES, TRACES, AGONIE OU RENOUVEAU ?



LES FRANCO - CANADIENS DU MIDWEST



Malgré leur grande importance dans l'histoire du développement du Midwest, les Franco-Canadiens (1) restent encore relativement inconnus. Leur passé et surtout leur présence actuelle dans la société américaine ne suscitent que peu de recherches et il est très difficile de trouver des détails précis sur leur vie, leurs traditions, leur intégration à la société américaine. Le terme même de Franco-Canadiens est sujet à discussion car ceux qui sont ainsi nommés préfèrent s'appeler simplement Canadiens.

Nous tâcherons de donner un aperçu de leur présence dans le Midwest, dans le passé ainsi qu'actuellement bien que le présent soit vraiment très pauvre en informations exactes. Pour cette étude nous limitons le Midwest aux états du Michigan, de l'Ohio, de l'Indiana, de l'Illinois, du Wisconsin et du Minnesota, c'est-à-dire à ceux qui bordent les grands lacs et partagent une frontière avec le Canada. S'il est vrai que des Franco-Canadiens ont émigré aussi dans les états du Kansas, du Nebraska, du Dakota du Sud et du Nord et de l'Iowa qui sont généralement considérés aussi comme faisant partie du Midwest, ils étaient en petit nombre ; la plus grande concentration de Franco-Canadiens se trouve dans les 3 états du Michigan, du Wisconsin et du Minnesota.

I. HISTOIRE DU PEUPEMENT

L'Histoire de la «diaspora» franco-canadienne aux Etats-Unis -et en particulier dans le Midwest- reste à faire. Les sources, fragmentées et souvent contradictoires, sont difficiles d'accès. Il est pourtant nécessaire de retracer, si sommairement et maladroitement que ce soit, l'histoire de ce peuple qui semble s'être dissous dans le fameux «creuset» américain.

De 1840 à 1940, plus d'un million de Franco-Canadiens ont émigré aux Etats-Unis, surtout en Nouvelle-Angleterre et au Midwest. C'est un peuple dynamique et très religieux qui va laisser ses marques dans la vie et l'histoire des Etats-Unis : il existe plus de 3 000 noms de lieu français du Maine à l'Oregon. Et pourtant il est difficile de retrouver ces Franco-Canadiens aujourd'hui. Ils ne sem-

blent pas avoir conservé un sentiment aussi fort de leur propre identité que d'autres émigrants venus, eux, de l'Europe en grand nombre, vers la même époque. Cependant, depuis quelques années, un nouvel intérêt semble naître et plusieurs personnes dynamiques tentent de retrouver et de réunir les Franco-Canadiens. De nombreuses associations sont très vigoureuses en Nouvelle-Angleterre ; dans le Midwest elles sont beaucoup moins nombreuses, moins actives et moins connues.

C'est en 1634 que Jean Nicolet, premier explorateur franco-canadien du Midwest, est apparu et il sera peu de temps après suivi par les Jésuites qui fondent leur premier établissement à Sainte Marie du Saut (aujourd'hui Sault Sainte Marie). D'autres suivront comme De La Salle, Joliet, Ménard, le Père Marquette, le Père Allouez, Monseigneur de Laval, du Lhut, de Lamothe-Cadillac, commandant du Michilimackinac, qui laisseront leur marque sous forme de noms de villes, comtés, voitures même. En 1701, Cadillac fait construire le Fort Pontchartrain à Detroit. Les Français continuent à explorer le Midwest et à étendre leur influence. De nombreuses communautés francophones s'établissent peu à peu. L'année 1760 marque la fin du régime français mais le drapeau anglais ne flottera que quelques années avant de céder la place à celui des nouveaux Etats-Unis.

En 1790, il y a déjà 3 100 Franco-Canadiens dans le Michigan dont 75 % habitent la région de Detroit, et plus de 6 400 en 1820. Mais les Franco-Canadiens ne résistent pas longtemps à l'influence anglo-américaine. En 1818, la ville de Monroe (Frenchtown), à environ 50 kilomètres au sud de Detroit, est peuplée en majorité par des Franco-Canadiens, de la troisième et quatrième générations. Au cours de l'été 1822, la plus jeune fille de François Navarre, fondateur de Monroe, Rosella, écrit une lettre en anglais à son frère qui se trouve au Kentucky : *« I am learning to read and write English.. (I) go over to Mrs. Lawrence every day to read, because I want very much to be like the Americans »* (2). Ce désir d'être comme les américains va s'affirmer et influencer la presse, les écoles, les paroisses francophones. C'est lui qui explique en grande partie, l'assimilation relativement rapide.

En 1841, dans le Michigan, 6,8 % des 220 000 habitants sont d'origine française. Chaque année de 1836 à 1839, le discours du gouverneur aux représentants est traduit et imprimé en français par ordre du parlement de l'Etat du Michigan. Mais les Franco-Canadiens semblent s'intéresser assez peu à la politique et bientôt les candidats politiques ne font plus appel au vote Franco-Canadien : dès 1840, on n'emploie plus que l'anglais dans les textes officiels. Notons cependant que le seul prêtre (jusqu'à ces dernières années) qui ait été représentant au Congrès des Etats-Unis était un Franco-

Canadien, le Père Gabriel Richard, co-fondateur en 1817 de l'Université du Michigan.

L'émigration canadienne française vers les Etats-Unis couvre à peu près un siècle en vagues successives dont les sommets se situent vers 1865 et 1890. Les Québécois sont attirés par les besoins de main-d'œuvre bon marché de l'industrie américaine en pleine expansion. La proximité géographique des Etats-Unis élimine beaucoup des difficultés habituelles de l'émigration. Le manque de bonne terre au Québec (3) incite de nombreux Québécois à émigrer d'abord en Nouvelle-Angleterre puis vers le Midwest. Ils sont aussi entraînés par de nombreux Européens qui passent par le Canada avant d'aller vers les Etats-Unis.

De 1860 à 1870, la première vague, qui ne comprend pas moins de 20 % de la population québécoise, a pu traverser la frontière. La deuxième vague, de 1880 à 1890, est d'égale proportion. On évalue le total de l'émigration québécoise à environ 1,2 ou 1,5 million. Mais la proximité des Etats-Unis facilite aussi le retour au pays. Les seuls chiffres précis connus donnent un aperçu du mouvement de retour. En 1873-1874, 23 000 québécois retournent au Québec et dans les années 1880, plus de 26 000, ainsi que 5 000 dans d'autres provinces. On ignore s'il s'agissait de retours définitifs. Pourtant la plus grande majorité de ces émigrants reste aux Etats-Unis établissant des communautés et s'insérant peu à peu dans la société américaine.

«Aux Etats-Unis, l'émigration franco-américaine est unique parmi toutes les autres, puisque les Québécois ont pu garder avec leur nation d'origine des liens très profonds... D'autant plus que, jusqu'à la crise économique de 1929, il n'y avait aucun contrôle réel à la frontière américaine, ni de tentatives de limiter les entrées» (4). Leur proximité du pays ainsi que leur mobilité, rendent plus difficile l'intégration des Franco-Canadiens dans la société américaine. Ne se sentant pas coupés de leur patrie ils ne ressentent pas le besoin de devenir citoyens aussi fortement que les émigrés venus d'Europe. Ces derniers vont établir des communautés très serrées pour garder leurs traditions mais ils tiendront à s'intégrer d'autant plus rapidement à la société américaine qu'ils seront plus loin de leur pays, séparés au moins par un océan. Les Franco-Canadiens qui établissent de même leurs propres communautés ne ressentent pas une nécessité aussi pressante de faire partie de cette société. En 1950, 72 % seulement des Franco-Canadiens sont citoyens américains, proportion plus basse que celle de n'importe quel autre groupe national important où le chiffre est de 88 % ou plus.

L'arrivée massive des Américains de l'Est dans le Midwest et la baisse de l'immigration franco-canadienne, par rapport aux chiffres

du XVIII^e siècle, avaient déjà causé des problèmes majeurs pour la survie de l'identité franco-canadienne dès le début du XIX^e siècle que la forte immigration qui suivit en 1865 et 1890 ne suffit pas à compenser. En 1895, l'historien St Pierre parlant du début du XIX^e siècle remarquait : «*Les relations avec la province de Québec avaient presque cessé. L'esprit national disparaissait rapidement du cœur de la jeunesse, qui préférait penser et parler en anglais*» (5).

Dans les années 1850, dans le Michigan, il n'y a plus que 5 % (20 000) de la population qui soit considérée Franco-Canadienne (6). Sur ces 20 000, 14 000 étaient nés au Canada. De 7 à 8 000 d'entre eux se trouvaient dans le comté du Monroe (au sud de Detroit), et de 12 à 13 000 dans 3 comtés de la région de Detroit (Wayne, Macomb, St Clair). Le reste (2 000) était éparpillé un peu partout dans le Michigan. A l'époque où écrit St Pierre, le caractère franco-canadien ne survit donc que dans les zones rurales des comtés de Monroe, St Clair et Macomb. Il a déjà pour ainsi dire disparu de la ville de Detroit (Comté de Wayne), bien que l'on compte au Michigan, en 1890, 140 000 Franco-Canadiens dont le tiers seulement est né aux États-Unis.

L'assimilation des Franco-Canadiens semble avoir été plus rapide dans les villes et les régions agricoles prospères où la réussite matérielle était possible. Sans chiffres exacts, aucune étude de ce phénomène n'ayant été faite à notre connaissance, il est difficile de préciser les différences géographiques de cette intégration. Il semble toutefois que le succès économique de chaque Franco-Canadien allait de pair avec son américanisation.

Le recensement de la population de 1950 est le dernier à énumérer les Franco-Canadiens séparément. Depuis on les inclut dans le groupe d'origine étrangère («*foreign stock*»). A présent il semble qu'à peu près 5 000 000 de citoyens américains sont de descendance ou d'origine canadienne dont 2 250 000 en Nouvelle-Angleterre et un peu plus d'1 000 000 autour des Grands Lacs. Le reste se trouve dispersé (7).

II. IDENTITÉ

Au cours de l'histoire des Franco-Canadiens aux États-Unis des termes divers ont été utilisés pour les nommer. Ils sont d'abord Français-Canadiens, puis Français-Canadiens-Américains, ensuite Franco-Américains. Ce terme apparaît d'abord à la fin du XIX^e siècle et il est adopté par tous ceux dont les familles parlaient traditionnellement le français et qui pouvaient remonter leur généalogie jusqu'à son origine en France. Ils s'appellent ensuite Américains de descendance Française-Canadienne puis enfin Américains. Cette dernière appellation est vraie surtout pour ceux de la troisième et quatrième

génération qui ne parlent déjà plus le français. Ceux qui le parlent encore préfèrent se dire Canadiens. V. Benoit de Red Lakes Fall, Minnesota explique : *«On ne comprend pas le mot franco-Américains ici. On est des Canadiens ou Canayens comme on entend souvent»* (8). Ce sentiment fait écho au rapport de M.R. Mikesell, vice-présidente pour le Midwest de l'Assemblée des Franco-Américains : *«Et voici un message pour les Gens de l'Est : dans l'Ouest, il n'y a pas de Franco-Américains. Je le sais, parce que (...) je les ai partout cherchés -mais en vain. Par contre, l'Ouest est rempli de Canadiens ! Sachez, Gens d'ailleurs, que ce nom de Canadien ayant pris racine chez-nous dès le XVII^e siècle, il sera très difficile, sinon impossible, d'arracher un terme avec de si profondes racines, et dans l'histoire et dans la géographie de l'Ouest américain ! Et puis, disent les Gens de l'Ouest (avec une certaine logique) : «Il y a bien des Acadiens aux Etats et personne ne leur dispute leur nom, alors pourquoi est-ce qu'il ne peut pas aussi y avoir des Canadiens ?»* Bref, dans cette région-ci, *«l'affaire»* est classée : Franco-Américains, c'est un nom-parapluie qui recouvre d'autres noms... (9). Cette divergence de noms manifeste bien le problème de l'identité des Franco-Canadiens.

Les Canadiens, comme ils s'appellent eux-mêmes, sont très attachés à leur langue car pour eux elle incarne le caractère unique de leur foi, de leur famille et de leur tradition. En dépit de cela, les enfants et petits-enfants ne gardent pas les traditions québécoises. Contrairement à de nombreux autres groupes ethniques complètement séparés de leurs pays d'origine, les Canadiens pouvaient, assez aisément retourner *«chez eux»*. Les Franco-Canadiens ne se sont pas sentis aussi isolés de leur patrie et bien qu'ils aient essayé de conserver leur langue, ils n'ont pas beaucoup résisté à l'influence anglo-américaine. Ceci se voit clairement dans l'évolution de leur presse, de leurs associations, et de la vie de leurs paroisses et écoles.

A. Les écoles

Il y a peu d'information sur les écoles francophones dans le Midwest. Ce sont surtout les Jésuites qui en établissent notamment un collège dans le Wisconsin, à Milwaukee (Marquette), une université à Detroit, et une autre en Indiana (Notre Dame). Au début du XIX^e siècle, les frères des Ecoles Chrétiennes viennent à Detroit pour fonder une école française : l'école Sainte Anne. Ils ont beaucoup de difficultés, les familles francophones ne s'y intéressant pas toutes. En 1836, le Michigan devient un état mais ne donne aucune aide financière à l'école Sainte Anne. De plus en plus d'élèves partent, il ne reste bientôt plus qu'un seul instituteur et l'école doit être fermée. Le même phénomène se répète un peu partout dans le Midwest, les enfants sont envoyés de plus en plus par leurs parents aux écoles *«publiques»* de l'état. Comme le dit V. Benoit (10) : *«On n'a plus au sens strict du mot d'écoles ou de paroisses de langue française»*.

Pourtant, en 1946, le Guide Officiel des Franco-Américains donnait encore par état le nombre de paroisses ou églises francophones pour les villes principales, dont 1 dans le Wisconsin, 3 dans le Minnesota, 6 dans l'Illinois et 7 dans le Michigan. En 1890, le Michigan comptait 12 paroisses purement canadiennes. Il y avait, en dehors de ces 12 villes, 5 autres villes avec des écoles paroissiales, et d'autres églises franco-canadiennes dont le chiffre n'est pas donné. L'histoire «*catholique-francophone*» de Détroit illustre le rétrécissement des paroisses francophones.

Détroit est une paroisse francophone dès 1744 et devient un siège épiscopal en 1833, avec deux paroisses : Sainte Anne et Saint Joachim. Vers 1895, on commence à y introduire l'anglais «*pour les jeunes*», ce qui montre bien, ou que les jeunes ne savent plus le français ou qu'ils ne veulent pas le parler. En 1982, l'église Sainte Anne est dans un quartier devenu hispanophone ; l'église Saint Joachim existe toujours mais il n'y a plus qu'une seule messe en français le dimanche à laquelle assistent principalement des Franco-Canadiens peu nombreux qui paraissent tous âgés de 50 ans et plus. Il n'y a pas de jeunes.

A Red Lakes Fall, selon V. Benoît : «*Certains membres du clergé parlent français pour aider leurs paroissiens. Cependant il n'y a pas beaucoup de jeunes qui parlent français*» (8). A moins d'un renouveau d'intérêt inattendu, il est très possible qu'il n'y ait bientôt plus de messes régulières en français dans le Midwest (10).

B. La presse

De 1809 à 1919 33 journaux de langue française ont été publiés dans le Michigan. La plupart d'entre eux disparaissent rapidement et il est très difficile d'en trouver les traces : il ne reste parfois que leurs noms. Cinq datent d'avant la Guerre de Sécession, la plupart des autres paraissent entre 1870 et 1900. Après 1900, il n'en survit que 6.

En 1817, la «*Detroit Gazette*» est publiée avec une rubrique en français qui ne dure que 4 mois à cause du petit nombre d'abonnés canadiens.

En 1825, «*La Gazette Française*», un journal entièrement en Français, ne dure que 4 mois. En 1843, «*l'Ami de la Jeunesse*» ne vit guère plus longtemps. «*Le Citoyen*» ne paraît que pendant 6 mois en 1850. A peu près à la même époque, donc avant 1900, il y a aussi «*L'Echo de l'Ouest*» à Minneapolis (Minnesota) et «*Le Courrier Franco-Américain*» à Chicago.

Selon le **Harvard Encyclopaedia of American Ethnic**

Groups, les années 1910-1930 marquent la grande époque de la publication des journaux franco-canadiens mais aucun titre ni autre précision n'est donné. Après 1950, il ne reste plus aux Etats-Unis que 5 publications en dehors de la Nouvelle-Angleterre, aucune d'elle n'est quotidienne.

En 1953, le dernier journal franco-canadien du Michigan est «*Le Courrier*». Il meurt avec son éditeur, Pierre Eudore Mayrand, en 1959.

En 1982, **Le Répertoire de la Vie Française en Amérique** ne fait mention d'aucun journal, chaîne de radio ou télévision francophone dans le Midwest.

Le long des frontières, on peut plus ou moins facilement capter les programmes francophones de la radio et de la télévision du Canada. Comme le remarque V. Benoit : «*Ce qu'on a sur la radio nous vient du Manitoba*» (8).

C'est surtout à cause du manque d'intérêt des franco-canadiens que les journaux francophones disparaissent si rapidement. Quelques-uns, notamment «Le Courrier», ne durent que grâce à l'énergie, au dynamisme et à l'argent de leurs éditeurs.

C. Les Associations

A travers l'histoire des Franco-Canadiens dans le Midwest, de nombreuses associations ont été fondées, ont disparu, ont réapparu.

En 1848, les Franco-Canadiens de l'Est et du Midwest établissent en même temps les premières sociétés laïques : la Société de Lafayette (Detroit, Michigan) et la Société Jacques Cartier (St. Albans, Vermont).

En 1850, toutes les sociétés du Michigan et de l'Illinois font partie de l'Association de Secours Mutuel des Canadiens Français Américains. Le nombre des membres n'est pas connu.

En 1886, le nombre des associations nationales ayant des branches dans le Michigan s'élève à 22. Ce sont surtout des branches de la Société St. Jean-Baptiste dont le siège est au Québec.

En 1975, les 4 sociétés principales aux Etats-Unis sont l'Union St Jean-Baptiste, l'Association Canado-Américaine, la Société des Artisans Canadiens Français et la Société de l'Assomption.

Depuis 1978, il y a une résurgence d'intérêt et de nouvelles

sociétés sont fondées ou recréées : la plus répandue de ces nouvelles sociétés, l'Assemblée des Franco-Américains, est fondée le 30 mars 1980. Elle se donne pour but de retrouver et regrouper les Français-Canadiens des Etats-Unis. Son siège se trouve en Nouvelle-Angleterre.

En 1982, dans le Midwest, le **Répertoire de la Vie Française** énumère les sociétés suivantes : dans l'Illinois et en Indiana, l'AFA; dans le Wisconsin, l'AFA et la Société Canadienne-Française de Milwaukee ; dans le Michigan, l'AFA, Le Club La Salle, Inc. à Detroit (l'anglais y est parlé) et la Société St Jean-Baptiste de Detroit. Celle-ci a été recréée en 1978 par 3 québécoises dynamiques, établies à Detroit depuis 15-20 ans. On ne parle que le français à ses réunions et une centaine de personnes participent aux activités de la société. La Société d'Héritage Canadienne-Française du Michigan a été fondée en 1980 et compte 200 membres. Dans le Minnesota, il y a l'AFA et la Société Canadienne-Française du Minnesota fondée le 4 mai 1979 et qui a 200 membres.

Le «*Northwest Territory French and Canadian Heritage Institute*» dont les objectifs ne sont pas précisés dans le répertoire, est fondé en octobre 1978 et compte 525 membres ; il couvre le Midwest tout entier.

Il est clair que depuis quelques années un nouvel intérêt est apparu chez certains Franco-Canadiens aux Etats-Unis et surtout en Nouvelle-Angleterre et dans le Midwest. Ce renouvellement d'intérêt indique-t-il une renaissance pour les Franco-Canadiens aux Etats-Unis ? Rien n'est moins sûr (11).

Il semble en effet que les sociétés canadiennes du Midwest sont dirigées par quelques personnes très dynamiques mais qu'elles ne touchent qu'un très petit nombre de gens intéressés. De nombreux Franco-Canadiens ne parlent plus le français et ce qui intéresse ceux qui le parlent, c'est de retrouver leurs attaches au Québec et en France plutôt que d'établir une communauté francophone aux Etats-Unis. Les voyages de retour au pays sont rapides et faciles maintenant. De nombreux Franco-canadiens se considèrent plutôt américains avec des souvenirs de parents et grands-parents parlant français. Cette majorité là risque peu de se joindre à une communauté dont ils se sentent exclus du moment qu'ils ne parlent plus français. Même dans des villes cosmopolites comme Ann Arbor ou Detroit on ne connaît pour ainsi dire pas l'existence actuelle des sociétés Franco-Canadiennes. Le résurgissement de ces sociétés a été provoqué surtout par le besoin général récent de retrouver «*ses racines*», de tracer son arbre généalogique, suscité par la publication de l'énorme succès du livre **Roots** d'Alex Haley, et de son adaptation à la télévision. Il est très probable que ces sociétés subiront malheu-

reusement le même sort que les précédentes. L'histoire montre que le Franco-Canadien a vécu surtout en individu et non comme membre de la communauté Franco-Canadienne. Cet individualisme qui lui a permis de survivre et de s'adapter aux conditions de vie difficiles de la conquête de terres vierges et plus tard du développement industriel, l'empêchent de former avec ses semblables des groupes qui assureraient la survie de l'identité et des valeurs franco-canadiennes. Voilà les conclusions, provisoires peut-être, auxquelles aboutit une recherche rapide sur la situation présente des Franco-Canadiens dans le Midwest.

Isabelle Carduner



NOTES



1. Nous employons le terme Franco-Canadiens parce que c'est celui que nous avons trouvé dans les articles les plus récents. Les noms successifs que ce peuple s'est choisis mériteraient, à eux seuls, un long article.
2. *«J'apprends à lire et à écrire l'anglais...Je vais chez Mme Lawrence tous les jours pour lire, parce que je voudrais tellement être comme les Américains»*. (notre traduction) Rosella N. à Joseph N. : 20 juillet 1822, Dossiers Navarre, Michigan Historical Collections.
3. Nous renvoyons ici à l'histoire bien connue du Québec. Rappelons que les loyalistes anglais qui refusèrent d'accepter la révolution américaine se réfugièrent au Canada et qu'ils furent les derniers arrivants à se voir concéder des terres. (les cantons de l'Est).
4. Anctil, Pierre : *«La Franco-Américaine ou le Québec d'en bas»* in **Les Cahiers de Géographie du Québec**. Av. 1979, pp. 39-52.
5. St Pierre, Téléspore : **Histoire des Canadiens du Michigan et du Comté d'Essex, Ontario**. (Montréal) 1895. p. 218.
6. Les chiffres concernant la population au début du XIX^e siècle sont très approximatifs : ils varient, souvent considérablement, selon les sources.
7. Anctil, Pierre : op. cité. p. 41.
8. Lettre de Virgil Benoit à l'auteur (novembre 82).
9. **Rapport n° 19 du Mid-Ouest**. Assemblée des Franco-Américains.

10. Certes, c'est l'évolution générale de la pratique religieuse qui explique ce phénomène. Mais on sait à quel point la pratique religieuse était liée à la pratique linguistique chez les «*Canadiens Français*». Il y a quelques années (fin des années 60) une «*franco*» du Rhode Island installée à Ann Arbor (Michigan) disait que la première question que lui posait sa mère lorsqu'elle rentrait à la maison était : «*Tu es toujours française ?*», ce qu'il fallait comprendre «*Tu vas toujours à la messe ?*» «*Catholic et français toujours*» chantait-on à Québec. Il semble que chez les émigrés l'affaiblissement de la pratique religieuse ait entraîné celle de la pratique linguistique et ait contribué à l'assimilation. Ceci reste à étudier sérieusement.
11. **Harvard Encyclopaedia of American Ethnic Groups** dit : «*Despite growing response to such activities; however, most Franco-Americans will probably remain organizationally uninvolved, politically conservative, low-key, blue-collar New Englanders.*» («*En dépit de l'intérêt pour de telles activités, la plupart des Franco-Américains resteront probablement des petites gens tranquilles de la Nouvelle-Angleterre peu engagés dans les clubs et associations et politiquement conservateurs*»).

★

BIBLIOGRAPHIE

★

- Anctil, Pierre - «*La Franco Américaine ou le Québec d'en bas*» - **Les Cahiers de Géographie de Québec** - Vol. 25 num. 58, avril 1979 - pp. 39-52 - Les Presses de l'Université Laval.
- Assemblée des Franco-Américains - **Rapport num. 19 du Mid-Ouest** - novembre 1982.
- Benoit, Virgil - «*A history of Red Lake County*» - Red Lake County Historical Society, Inc. and Red Lake County Bicentennial Committee - Taylor Publishing Co. ; Dallas, Texas - 1976.
- Benoit, Virgil - «*Gentilly : A French-Canadian Community in the Minnesota Red River Valley*» - **Minnesota History** - Winter 1975.
- Bidlack, Russell E. - **The Yankee Meets the Frenchman - River Raisin 1817-1830** - Historical Society of Michigan - Ann Arbor, MI - 1965.
- Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique - **La Vie Franco-Américaine** - 1940.
- Conseil de la Vie Française en Amérique - **Le Répertoire de la Vie Française en Amérique** - 1982.
- Encyclopaedia Britannica - Vol. 15 - p. 332 - 15ème édition - 1979.
- Joyaux, Georges - «*French Press in Michigan*» - **Michigan History** - num. 37 - juin 1953 - pp. 153-165.
- Juteau-Lee, Danielle - «*Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens-français, Franco-ontariens, Ontariens : qui sommes-nous ?*» - **Pluriel** - num. 24, 1980 - pp. 21 - 42.

- Lines, Kenneth - **British and Canadian Immigration to the United States since 1920** - R and E Research Association, Inc. - San Francisco, California - 1978.
- Louis-Jaray, Gabriel - **L'Héritage du Passé et les Français d'Amérique** - Armand Colin - 1937.
- Mc Quillan, D. Aidan - «*French-Canadian Communities in the American Upper Midwest during the nineteenth century*» - **Les Cahiers de Géographie de Québec** - Vol. 25 num. 58, avril 1979 - pp. 53-72 - Les Presses de l'Université de Laval.
- Michigan Statistical Abstract** - Graduate School of Business Administration - Michigan State University - 14ème édition - 1970.
- Pula, James S. - **The French in America - 1488-1974** - Oceana Publications, Inc. - 1975.
- Rosengarten, J.G. - **French Colonists and Exiles in the United States** - J.B. Lippincott Co. 1907.
- St Pierre, Téléphore - **Histoire des Canadiens du Michigan et du Comté d'Essex, Ontario** - Montréal ; Typographie de la «*Gazette*» - 1895.
- Sansouci, Lucien et Thérèse, ed. - **Guide Officiel des Franco-Américains** - 1946 - publié par le Guide Franco-Américain.
- Statistical Abstract of The United States** - United States Department of Commerce - Bureau of the Census - 101ère édition - 1980.
- Thernstrom, Stephan, ed. - **Harvard Encyclopaedia of American Ethnic Groups** - 1980.
- Vanderhill, C. Warren - **Settling the Great Lakes Frontier : Immigration to Michigan : 1837-1924** - Michigan Historical Commission - Lansing, MI - 1970 - pp. 5 - 14 : «*Canadian & Canadiens*».

ÉMIGRATIONS FRANÇAISES EN AMÉRIQUES CENTRALE ET LATINE



L'installation hors de ses frontières naturelles d'une communauté est non seulement un événement historique, mais aussi et surtout un phénomène sociologique. C'est cette interrelation entre le poids de l'histoire et le poids de certaines variables sociologiques qui fait l'originalité de ce type de peuplement.

De ce fait, et contrairement à d'autres objets, l'étude doit être globale dans la mesure où la communauté concernée renvoie elle-même à une totalité. En effet et c'est la spécificité des deux communautés étudiées à partir des ouvrages de Patrice GOUY *«Pérégrinations des Barcelonnettes au Mexique»* (1) et du collectif de l'université de Toulouse *«Les Aveyronnais dans la Pampa»* (2), que de préserver autant que faire se peut leur identité et leur globalité. D'où l'autonomie épistémologique de ce type d'études qui mêle aussi bien ces interprétations géographiques historiques, économiques, sociologiques sans que l'une ne soit privilégiée par rapport à l'autre : à phénomène pluriel, interprétation plurielle.

Toutefois, notre propos sera plus sélectif et tentera de rendre compte de l'évolution de ces deux peuplements français en pays non francophone en insistant sur les modalités de leur disparition.

En effet, à l'heure actuelle, ces deux communautés n'existent pratiquement plus. Les Aveyronnais sont devenus de véritables Argentins, quant aux Barcelonnettes ils sont retournés à Barcelonnette ou devenus Mexicains.

C'est l'analyse de ces deux destins qui permet d'éclairer la complexité des forces qui entrent en jeu dans toute insertion d'un groupe exogène dans un milieu inconnu. Il n'était pas possible de rendre compte ici de la totalité des variables qui inter-agissent. On a donc privilégié le poids des représentations des acteurs, comme élément déterminant de leur comportement. Ce parti-pris permet de généraliser nos hypothèses.

I. HISTORIQUE

L'installation de ces deux communautés francophones à

(1) Presses de l'Université de Grenoble - 1982.

(2) Privat 1977. -

l'étranger n'est en rien comparable avec les autres formes d'immigration qui ont jalonné tout le XIXème et le début du XXème siècle. Ce sont en effet deux groupes restreints qui immigrent et non des entités culturelles larges comme par exemple les Irlandais, les Allemands ou même à une échelle différente, les basques et ou les Alsaciens. En outre, immigrer ne signifiait en rien, du moins pour les Barcelonnettes, un exil définitif, mais le détour indispensable pour vivre dignement au pays une fois fortune faite.

. De ce fait, la transplantation, même à 10 000 km de la terre d'origine, n'était pas un facteur d'anomie au sens où Thomas et Znaniecki l'étudient à propos de la transplantation de communautés polonaises aux Etats-Unis. En effet, ces communautés une fois installées éclataient, ce qui conduisait leurs membres à une conduite erratique, et à la perte de leur identité. Avec nos deux groupes francophones rien de tel, ou du moins ce n'est pas dans cette voie qu'il faut chercher leur spécificité, mais dans leur très grande cohésion, et dans l'exploitation rationnelle d'un milieu physique ou symbolique qu'elles ne connaissaient pas; et qu'elles ont su mettre en valeur.

. Immigrer représentait une telle rupture que seule une maturation préalable permet d'expliquer qu'une fois la terre d'accueil découverte, un flux continu d'immigrants a traversé pendant près d'un siècle l'Atlantique.

Piguë dans la Pampa Argentine est née d'une migration rouergate. Au XIXème siècle, le Rouergue était une région ingrate, aux possibilités agricoles très limitées. Les populations concernées étaient déjà sensibles à l'immigration. L'exode rural touchait en effet ces régions du Rouergue. Habités à quitter les campagnes surpeuplées, les paysans du Rouergue étaient attirés de manière naturelle par l'aventure extérieure. Il a suffi d'un événement exogène : l'appel d'un des leurs en Argentine, en 1884, pour que le mouvement se mette en branle, et qu'un certain nombre n'hésitent pas à tenter l'aventure.

Le cas des Barcelonnettes est encore plus exemplaire. Barcelonnette est située dans une vallée très isolée presque au bout du monde, au climat très rude.

Cette rudesse du climat, cet isolement permirent le développement d'une solidarité très forte, et celle d'une identité très solidement ancrée. L'histoire a renforcé cette identité.

C'est en effet dès le XIIème siècle qu'elle bénéficia d'une charte de liberté, donnant à la vallée une autonomie administrative.

Sa position géographique joua aussi en sa faveur ; c'était une

ville frontière située entre la France et la Savoie, c'est donc une terre de passages. Elle sut profiter des nombreux contacts, accumulant ainsi dans sa mémoire collective une pluralité d'expériences. Le colportage lui permit de sortir de son isolement ; ce fut l'apprentissage du voyage, il multipliait les échanges.

Phénomène corrélatif de toute intensité des échanges, la circulation du savoir. Au XIX^{ème} siècle, l'arrondissement de Barcelonnette est celui qui fournit le plus gros contingent d'instituteurs.

En outre, Barcelonnette n'a pas bénéficié du désenclavement général des campagnes françaises au XIX^{ème} siècle : pas de gares, peu de routes, des cols peu praticables.

Barcelonnette apparaît donc un peu comme un îlot que le flot de l'histoire aurait épargné. Cette a-historicité des Barcelonnètes était si ancrée dans leur inconscient collectif qu'ils ont pu envisager leur départ pour le Mexique, en toute quiétude sachant très bien qu'il serait moins destructeur pour eux que l'industrialisation et l'urbanisation qui transformaient la France du XIX^{ème} siècle.

En outre, cette identité a été renforcée par une adaptation quasi parfaite entre les potentialités internes des communautés et la demande des nouveaux mondes.

L'Argentine achevait juste la conquête de nouveaux territoires sur les Indiens et avait de ce fait besoin de main-d'œuvre étrangère pour les mettre en valeur. Le Mexique, s'il n'avait pas de nouveaux espaces à exploiter, avait un besoin pressant de techniciens, le savoir faire des Barcelonnètes répondit à cette demande.

Ainsi l'immigration ne s'inscrivait pas dans une simple mise en valeur mais dans l'optimisation des ressorts internes d'une communauté en vue d'une tâche déterminée. C'est ainsi que l'arrivée des colons aveyronnais dans la Pampa argentine n'a pas modifié la structure interne de la communauté, ni à plus forte raison de celle des Barcelonnètes au Mexique.

Arrivés dans un monde qu'ils ne connaissaient pas avec une dynamique interne intacte, leur prospérité fut rapide.

C'est ainsi que les Aveyronnais implantés pour mettre en valeur un espace rural eurent des débuts difficiles. La période 1886-1900 fut ponctuée de nombreux échecs, puis dès 1900 la colonie était sur la voie de la croissance, et Pigüe d'un village de pionniers évoluait vers le statut d'un centre agricole dynamique.

Les Barcelonnètes quant à eux fondèrent à partir de 1826 un

véritable empire textile alliant capital industriel et capital financier. La construction du Palais de fer entre 1890-1900, le plus grand magasin de Mexico, symbolisait cette réussite.

La prospérité nouvelle n'incitait pas les communautés à relâcher leurs liens avec la mère patrie. Bien au contraire, elles avaient besoin pour prospérer d'un flux continu d'immigrants. Une véritable industrie du voyage fut mise en place. Le candidat à l'immigration était entièrement pris en charge et était immédiatement affecté à un emploi. Toutefois, il convient de faire à ce propos une distinction entre la colonie Barcelonnette et aveyronnaise. Cette dernière, essentiellement agricole, avait moins besoin de l'arrivée de nouveaux venus, la terre devenant de plus en plus rare.

Les Barcelonnettes étaient, quant à eux, plus dépendants de l'arrivée de nouveaux migrants, dans la mesure où, habitués à vivre en circuit fermé, ils ne faisaient pas appel à la main-d'œuvre locale sauf pour des tâches subalternes.

Or, en l'espace de quelques décennies, ces deux implantations disparaissent. Les Barcelonnettes après la 2ème guerre mondiale assistent presque sans réagir à la liquidation de leur empire. Les Aveyronnais se fondent de plus en plus dans la société argentine au point que Pigüe ne se distingue plus de n'importe quel centre agricole argentin.

Quels sont les mécanismes qui ont permis dans un cas la disparition de la colonie Barcelonnette au Mexique, et l'assimilation dans l'autre ? Compte tenu que la préservation de l'identité locale apparaissait comme le moteur interne de la permanence de ces deux communautés. Telle est la question à laquelle l'analyse sociologique se doit de répondre.

II. HYPOTHÈSES

Deux destins qui renvoient à deux dynamiques internes différentes. L'hypothèse que nous posons au départ est celle d'une différence non seulement quant à la structure des deux communautés mais aussi quant à leur fonctionnement, ce qui devait inéluctablement les conduire, soit à l'assimilation, soit à la disparition. Les mécanismes sont suffisamment repérables pour qu'ils puissent faire l'objet d'un certain nombre d'hypothèses générales.

La systématisation des différences passe tout d'abord par la constitution d'indicateurs de différences. On distinguera les éléments qui caractérisent la structure interne de la communauté de ceux qui caractérisent l'ensemble des relations que celle-ci entretient avec l'extérieur.

En ce qui concerne la structure interne, on considérera en premier lieu la hiérarchie, puis la force du contrôle social, enfin la mobilité sociale.

En ce qui concerne les relations avec l'environnement, on s'attachera à mesurer l'intégration de la communauté à cet environnement: intégration à la sphère politique, économique et sociale, et à la sphère linguistique et culturelle.

Ceci permettra d'isoler des variables lourdes qui donneront une esquisse d'explication au phénomène étudié.

La hiérarchie

La société barcelonnette est au départ une société égalitaire, héritage des siècles passés sans maître. Cet égalitarisme, qui deviendra vite une pure forme, est une puissante motivation au départ, il signifie que tous peuvent réussir.

La société aveyronnaise était essentiellement inégalitaire, elle s'est transposée telle quelle dans la Pampa, gardant sa structure inégalitaire.

Le contrôle social

Cette structure sociale donne paradoxalement naissance à un contrôle social plus fort chez les Barcelonnètes que chez les Aveyronnais. Basé en effet sur une stricte égalité, mais aussi sur la soumission à l'idéal communautaire, le contrôle social chez les Barcelonnètes est très efficace.

Depuis son départ jusqu'à son arrivée, le Barcelonnète est pris en charge par une véritable organisation. S'il possède quelque argent, il est encouragé à le dépenser afin qu'il se présente «*nu à la colonie*» (3). Ceci renforçait l'image égalitaire. Il était en outre totalement isolé de la réalité mexicaine et le mirage du retour était la récompense suprême. Toute déviance était immanquablement sanctionnée par l'exclusion, et par l'impossibilité d'être réemployé ailleurs. «*Il s'agissait donc d'une régulation sociale par la gestion de l'angoisse*» (4).

Ceci prenait la forme institutionnelle de clubs, de mutuelles. Dès 1842, fut fondée une société de bienfaisance, dont la tâche deviendra très vite la socialisation des jeunes migrants, c'est un véritable organe de contrôle.

(3) «*Pérégrinations des Barcelonnètes au Mexique*», p. 81.

(4) *Ibid.*, p. 85.

Plus inégalitaire, mais avec un contrôle social moins efficace, telle pourrait être l'image que donne Pigüe. La criminalité quasiment exclue de la colonie barcelonnette s'est très tôt développée à Pigüe. Très vite, les vols de bétail sont devenus monnaie courante. Les incendies criminels se développent aussi. L'alcoolisme est un véritable fléau. La prostitution se développe. Des rixes nombreuses ont lieu le dimanche.

Ainsi corrélativement à la prospérité de Pigüe, Pigüe s'encanaille (5).

L'ascension sociale est elle aussi très différente selon les communautés. Pour les Barcelonnettes, émigrer signifiait une possibilité de faire fortune. Tous devaient suivre le même chemin. On commençait au bas de l'échelle, sauf peut-être les membres de la famille du chef d'entreprise, ils acceptaient de faire des travaux humiliants comme l'avaient fait avant eux les chefs de la colonie. La fortune était fonction du pouvoir que l'on occupait dans la hiérarchie. Ainsi la notion de hiérarchie absente réapparaît sous sa forme fonctionnelle.

Bien vite, l'ascension sociale se trouve bloquée. La guerre et la crise des années 30 ont encore plus ralenti cette ascension. Très vite cette structure a généré des frustrations.

Rien de tel dans la colonie aveyronnaise. Le migrant ne se présentait pas nu, mais avec si possible un capital déjà constitué puisqu'il s'agissait pour les plus riches d'acheter des lots de terre. Certains arrivaient en 10 ans à rembourser les emprunts. En outre, les ouvriers agricoles étaient, selon les saisons, correctement payés. Ainsi un ouvrier agricole arrivé en 1886 est parvenu à posséder 100 ha 15 ans plus tard. Au départ, les situations étaient inégalitaires, mais ceci ne produisait pas d'effet de blocage du système, puisque l'espace était le seul support de l'exploitation. Société pyramidale mais avec des possibilités d'accélérer le processus. On comptait sur ces propres forces, telle est une des caractéristiques de cette communauté.

. Si l'on analyse maintenant l'ensemble des relations entre les communautés et leur environnement on aboutit au même constat de différence. Les Barcelonnettes tentent par tous les moyens de ne pas s'intégrer à leur environnement, tandis que les Aveyronnais se fondent petit à petit dans la société argentine. Toutefois, au départ, les deux communautés suivent des chemins parallèles : éviter le plus possible la perte de l'identité. C'est ainsi que la période qui va de

(5) «Les Aveyronnais de la Pampa», p. 128.

1889 à 1900 est une période où la fécondité est très élevée dans la colonie aveyronnaise, réaction naturelle d'auto-défense d'une colonie dans un pays étranger.

Mais c'est surtout la colonie barcelonnette qui va jouer le plus finement la carte de la non-intégration par une politique d'intégration diversifiée, alors que la colonie aveyronnaise employa des moyens plus grossiers.

La colonie barcelonnette va jouer en effet la carte de l'intégration politique et économique. Elle va appuyer le gouvernement de Porfiro Diaz qui succède à l'empire de Maximilien, et se constitue un peu comme un groupe de pression. L'appui politique au gouvernement lui permettra de conserver son homogénéité, tout en refusant l'intégration sociale. Pas ou peu de mariages mixtes, le mexicain est sur-exploité. Clubs et sociétés d'entraide se multiplient pour bien réactiver le sentiment de la différence. Le point culminant fut la guerre de 14 où 30 % des hommes en âge de se battre partirent, dans un grand élan de patriotisme, défendre la France.

Rien de tel chez les Aveyronnais. Ils pratiqueront un apolitisme constant pendant le début du XXème siècle. Très hostiles au système du caudillisme, ils préféreront rester en dehors des luttes politiques. Leur intégration politique se fera contre le traditionalisme conservateur de l'oligarchie.

Pigüe va pencher vers la grande force d'opposition : le radicalisme. C'est donc une intégration négative et non pas positive comme ce fut le cas pour les Barcelonnettes.

L'intégration à la sphère culturelle et linguistique fut elle aussi très différente selon les communautés.

On assiste à un refus de toute intégration de la part des Barcelonnettes, refus qui s'adresse non seulement à l'égard du Mexique mais aussi à l'égard des autres français. On est barcelonnette avant d'être français.

En revanche, le processus d'acculturation commença très tôt dans la colonie aveyronnaise. Le maillon le plus faible céda, c'était l'occitan - langue maternelle des premiers colons.

Puis l'intégration scolaire devenant de plus en plus forte, le français tendit à perdre son hégémonie. Les Barcelonnettes surent garder leur patrimoine linguistique grâce au Lycée Français de Mexico. A Pigüe rien de tel, l'histoire et la géographie enseignées à l'école de Pigüe font oublier aux enfants leur spécificité française. Certes on continue encore à l'heure actuelle de parler le français, mais sa prati-

que limitée a accéléré son étiolement. Tout se passe comme si la référence à la culture française restait figée au XIXème siècle. L'énorme place que des écrivains du XIXème tiennent dans la bibliothèque de Pigüe en témoigne. Or ce phénomène d'acculturation linguistique n'a pas seulement touché le français mais aussi l'espagnol; on est ainsi passé du castillan au criolo, symbole de la véritable intégration linguistique.

De cette différence quant à l'intégration, vont découler deux destins contradictoires. La colonie barcelonnette va disparaître, ou mal s'assimiler, alors que la colonie aveyronnaise va complètement s'assimiler à l'environnement argentin au point que Pigüe ne se distingue plus vraiment de n'importe quel centre agricole argentin.

Les deux guerres mondiales et la crise des années 30 vont accélérer le mouvement chez les Aveyronnais, alors qu'ils vont bloquer toute évolution chez les Barcelonnettes.

Pas d'élan patriotique chez les Aveyronnais de Pigüe comme chez les Barcelonnettes du Mexique. La terre se faisant plus rare, les liens n'ont cessé de se distendre entre l'Aveyron et Pigüe ; plus rien ne vint entraver le processus d'acculturation. Seuls le 14 juillet et quelques objets ou monuments au Centre de Pigüe témoignent d'origines françaises passées.

Chez les Barcelonnettes, ces ruptures font l'effet d'un drame ; constitués en groupe homogène restreint, refusant l'assimilation, le retournement de la conjoncture mondiale va les toucher de plein fouet. Les principes directeurs de la communauté basés sur la solidarité vont, à la faveur de la crise économique qui touche l'ensemble du textile, et avec la montée d'une industrie nationale mexicaine, laisser la place à un individualisme forcené. Les riches de la colonie n'hésitent pas à liquider purement et simplement leurs biens.

La colonie barcelonnette va alors évoluer dans trois directions. Les traditionnalistes vont essayer de faire durer le plus longtemps possible leur présence. Les modernistes vont chercher à s'adapter en s'alliant non seulement avec des Mexicains mais aussi avec des Français non Barcelonnettes. Enfin les mexicanisés : c'est vers 40 ans que, conscients de l'impasse dans laquelle ils étaient, certains épousent une mexicaine et se mexicanisent.

Le coup de grâce fut la vente du Palais de fer, symbole de la richesse de la colonie en 1962.

Or pourquoi cette différence de destin ? Leur exemple permet d'éclairer les problèmes que rencontre toute communauté transplantée.

L'étude de ces deux cas nous permet de poser un certain nombre d'hypothèses quant à l'explication de leur devenir.

On posera comme hypothèse générale que le comportement des deux communautés, mais aussi celui plus généralement d'autres communautés peut être expliqué à partir des variables : culture, légitimité, espace. Celles-ci inter-agissent entre elles.

La première hypothèse est que, plus le passé culturel est symbolique, moins une communauté s'intégrera dans le nouvel environnement.

C'est ce qui distingue les Barcelonnettes des Aveyronnais. Les Barcelonnettes ont très tôt développé une culture symbolique, en tant que lieu de passage et réceptacle d'expériences.

De ce fait, la production culturelle est autonome par rapport à l'espace dans lequel elle s'inscrit. En revanche, les Aveyronnais ne possédaient pas cette autonomie culturelle. La culture étant essentiellement paysanne comme l'était leur mode de production économique, la sphère culturelle ne pouvait pas jouer le rôle d'une échappatoire mais au contraire celui d'un vecteur de communication. Transplantée en Argentine, leur culture était immédiatement «contaminée» par l'environnement. D'où notre hypothèse corrélatrice que plus une culture est abstraite moins elle est sensible à l'acculturation.

La légitimité constitue un deuxième groupe d'hypothèses. Plus la légitimité est symbolique moins elle permet la pérennité des structures. La légitimité sociale chez les Barcelonnettes n'est pas basée sur le travail mais sur une consommation ostentatoire de biens symboliques : Vie oisive, temps libre - réception. En outre, cette légitimité ne peut s'exercer sur place mais au pays. Sur place, on a affaire à une sous-légitimité qui est celle du travail acharné mais qui est, de par sa nature, éphémère. Ce qui compte avant tout c'est de sauver les apparences et de vivre noblement, c'est pourquoi sans doute certains Barcelonnettes n'hésitent pas à liquider leur empire, tout en conservant la face.

Chez les Aveyronnais, la légitimité c'est la terre. Il s'opère donc une course à l'accumulation et à la productivité. En outre, la terre est un bien stable, mais on ne le vend pas pour retourner s'installer au pays. On fait quelques voyages d'agrément pour montrer que l'on a réussi.

Ceci débouche donc sur une demande sociale différenciée. Pour les Barcelonnettes la demande sociale c'est la consommation ostentatoire dans la vallée. Ceci débouchait sur une improductivité totale. Les «Mexicains» de retour au pays se faisaient construire de magnifi-

ques demeures, et vivaient oisivement. En revanche, les Aveyronnais cherchaient à échapper à tout jamais au destin dur du Rouergue et n'y revenaient qu'à l'occasion de voyages où l'ostentation ne signifiait pas improductivité.

Autre élément d'extrême importance, l'espace dans lequel s'inscrivent légitimité et culture. Cet espace, par un effet de «*feed back*», va renvoyer sa propre représentation s'imposer aux consciences et déterminer l'ensemble des comportements. En dernière instance, la variable la plus lourde est l'espace. Telle est notre dernière hypothèse.

A ce titre, il semble que la colonie Barcelonnnette ait eu l'illusion de sa propre autonomie. La colonie implantée au Mexique s'éloigne de plus en plus de sa communauté d'origine. Tous les efforts des Mexicains pour réactiver leur passé restèrent vains ; ce n'étaient plus des Barcelonnnettes à part entière, ils furent complètement absorbés par l'espace mercantiliste dans lequel ils s'étaient engagés.

Cet espace est essentiellement symbolique, c'est celui du commerce et de l'industrie. Il suppose la maîtrise des opérations quantitatives nécessaires, la connaissance des cours des matières premières, du maniement des instruments boursiers.

. Or, cet espace va lui-même imposer sa propre temporalité. Le déroulement du temps est dans ce type d'espace essentiellement linéaire. Il s'agit de faire fortune le plus rapidement possible et de s'en retourner au pays. C'est donc la croissance ou la mort qui ponctue le cheminement temporel. Ce qui fonde leur vision du temps c'est **la cité de Dieu** de St Augustin. Chaque année est un pas supplémentaire non pas vers le salut mais vers l'abondance. D'où leur extrême fragilité à tout mouvement de conjoncture. Lorsque celle-ci est négative, ils n'essaient pas de se défendre mais préfèrent arrêter là leur quête. De ce fait, la communauté était condamnée au départ à la disparition puisqu'elle ne pouvait intérioriser le mouvement cyclique du temps.

Au contraire, l'espace de la colonie aveyronnaise, essentiellement agraire, colle au symbole des saisons, par nature cyclique. La temporalité est répétitive. Si croissance il y a, elle peut déboucher sur une période de crise intériorisée comme naturelle. A ce titre, la transmission se fait sur plusieurs générations et non pas dans l'espace d'une vie. Inscrits dans la longue durée et non pas dans la rapidité du rythme industriel, ils étaient condamnés à s'assimiler et aussi en quelque sorte à perdurer.

L'étude donc a surtout mis l'accent sur l'importance des représentations. Ce sont en effet elles qui fondent et déterminent le com-

portement des acteurs. On a ainsi l'exemple de deux types de représentations fortement contrastées qui ont donné deux destins opposés.

On a en outre privilégié le rapport des acteurs avec la sphère symbolique. C'est à notre sens dans la force de ce rapport que réside, entre autres, la possibilité ou non de l'intégration.

Au total, l'implantation de groupes étrangers ne va pas de soi et ne peut être réduite à une analyse de type mécanique. La compréhension suppose que l'on s'attache à, comme le dirait Max Weber, *«ce qui flotte dans la tête des hommes réels»*.

Dominique Agostini

COMPTOIR DE L'INDE *



Chandernagor (Bengale - Occidental).

Avais-je mal articulé ? Le chauffeur bengali qui loue sa vieille Ambassador pour 100 roupies la journée me faisait l'œil rond en se pinçant la nuque. Partir à l'aube sur Chowringhee Road, soit, mais vers où exactement ? Non ce n'était pas Chandigarh. J'arrondissais les lèvres en prenant toutes sortes d'accents «*Chan-der-na-gor !*». Tout de même ! A trente kilomètres de Calcutta, de l'autre côté du fleuve ! J'agitais les bras, scandalisé qu'on réponde à quatre syllabes par des mines aussi opaques. C'était lassant et terriblement symbolique. Je me doutais un peu, depuis mes culottes courtes, que «*Chandernagor et les comptoirs des Indes*» n'existaient vraiment que dans la tête des instituteurs de province et les vieilles éditions Vidal de La Blache. Pensez donc ! Une pincée de souvenirs français perdue dans l'océan de cent cinquante millions d'habitants — pas moins — de la vallée du Gange. *Le Monde*, lui-même — j'ai vérifié aux archives — n'a pas imprimé depuis 1947 ce petit nom propre qui chante *la Marseillaise* à lui tout seul. Fallait-il un vague dérangement du cerveau pour s'entêter à mesurer, sur place, la consistance exacte d'un songe si incertain.

A force de répéter «*French colony*» en montrant le nord, quelque chose de très enfoui a dû tressaillir dans l'entendement du chauffeur. Pouvais-je deviner, après tout, que les Indiens prononcent, par anti-colonialisme sans doute, «*Chandannagar*» ? Hochement de tête et coup de poing sur le levier de vitesse : nous partions. Enfin ! Je me suis, dès lors, baigné non pas dans le poème de la mer mais dans une douceur irrésistible qui m'est tombée sur la tête par surprise. Là-bas, en effet, quelques Indiens francophones rêvent encore de Paul Valéry au bord du fleuve, et traduisent, sous la lampe, *le Quatorze-Juillet* de Romain Rolland en bengali. On eût dit qu'ils attendaient ma visite de toute éternité pour m'entraîner à petits pas dans ce Marienbad franco-indien, en égrenant des aphorismes sages. Mais point trop de hâte dans le récit de cette journée. Elle fut — hasard ou télépathie — mélancolique et romanesque en diable.

Trois mots sur la route qu'il serait dommage d'oublier. Que n'écrit-on davantage sur les routes indiennes, fleuves fluides plus vivants que nos macadams ! Les villes au Bengale n'ont jamais la place de s'arrêter vraiment, et les chemins, petits ou grands, sont,

* *Extrait de* : Jean-Claude GUILLEBAUD - Un voyage vers l'Asie, éditions du Seuil, Paris, 1979.

aussi loin que pousse le regard, des bras de villes noués l'un à l'autre sur des kilomètres, pseudopodes ou tentacules qui vont porter jusque dans la campagne l'effervescence et les crialleries urbaines. On n'y roule pas vraiment. On y navigue au plus juste, balancé dans une foule qui trotte à l'infini des virages. Cela prend du temps, mais, bon sang, il n'est pas perdu ! L'Inde qui vous arrive alors de tous les côtés et par tous les sens ; cette envie de s'arrêter à chaque kilomètre dans un tohu-bohu de charrettes, bicyclettes et troupéaux défilant sous l'œil de vendeurs somnolents ! Apparemment et après deux heures de route, nous n'avons donc pas quitté Calcutta, mais le chauffeur tapait déjà sur le volant, triomphal : « *Here is Chandernagor !* » Cent mille habitants et des tas d'usines à jute !

J'écarquillais les yeux, c'était donc ça ? Un fronton de pierres rongées où « Liberté-Egalité-Fraternité » s'efface de mousson en mousson, le même corridor de baraques qui continue comme si de rien n'était... Bigre ! J'allais conclure dans la hâte que, *de visu* et tout bien vérifié, Chandernagor n'existait pas en effet quand, tournicotant dans la ville, nous sommes tombés nez à nez avec l'Institut français. C'est un palais languissant au crépi ocre, entouré de jardins poussiéreux et qui révasse à perron ouvert sur le fleuve Hoogly. Un choc tout de même !

Personne sous les colonnes écaillées, si ce n'est un concierge en pyjama indien qui, ponctuel, à onze heures, libère les cadenas des trois salles du plus inattendu des musées coloniaux. Ses portes s'ouvrent donc pour nous tout seuls et pour une espèce très délicate de plaisir baladeur. Giraudoux, à coup sûr, en aurait fait deux cents pages ! Je ne suis pas convaincu d'ailleurs que ce soit vraiment un musée, plutôt un attendrissement précautionneux qui ferme les bras, à tout hasard, sur toutes les reliques. On fera le tri dans cent ans. Mais, diable, quel inventaire dans les vitrines ! Une pièce de 100 sous posée sur du coton (« *French money* »), le lit à baldaquin de Dupleix, une « carte descriptive exécutée en 1851 pour éclaircir certaines prétentions élevées par le gouvernement français de l'autre côté du fossé qui sert de limite à Chandernagor », un éditorial jauni du *Libération* de Pondichery qui, le 10 septembre 1951, en appelait à la magnanimité décolonisatrice de la France, le drapeau français de la résidence plié au carré et qui fut amené le 14 août 1947 (1), une aquarelle pâlie du traître bombardement du fort d'Orléans en mars 1757 par trois vaisseaux anglais de haut bord venus sur le fleuve,

(1) Cédée en 1628 par Aureng-Zeb à la compagnie des Indes qui y fonda un comptoir en 1676, Chandernagor fut prise par les Anglais en 1757 et ses fortifications détruites. Rendue en 1763, la ville fut reprise et rendue à nouveau par les traités de Versailles, d'Amiens et de Paris. Rattachée administrativement au gouvernement français de Pondichery, elle fut restituée à l'Inde par le traité de cession du 14 juillet 1952.

une photo en couleurs de la tour Eiffel et même, en sous-verre respectueux, une collection de cartes de visite très compassées : « Monsieur Simon Siva, juge de paix de Chandernagor à compétence étendue », « Valentin Champion, administrateur des colonies », « Louis Bouvin, gouverneur des établissements français de l'Inde et membre du conseil de défense de l'Empire ». Une bonne trentaine à la parade.

J'aurais bien erré des heures et des heures dans ce périmètre d'histoire pétrifiée ; démêlant ce petit rassemblement de siècles que, depuis belle lurette, nul journaliste, historien ou cinéaste ne va plus jamais parcourir. Normal ? Irait-on perdre son temps à Chandernagor quand, tout autour, les famines et les cyclones du Bengale sollicitent l'attention ? Débarquant ici, comme si j'incarnais le « Quai d'Orsay » à moi tout seul, j'ai l'impression de créer un événement si considérable qu'il agite en un clin d'œil toute la ville d'empressements respectueux, de sollicitude et de stupéfaction. Un jeune instituteur, boutiqueur à mi-temps sur la rue principale, s'est offert comme guide. Il trotte à côté de moi, tout ébloui, s'offre à porter mon sac, prononce « Paris » en mouillant ses lèvres et devance toutes les questions imaginables. Oui, quelques vieillards parlent encore français à Chandernagor, non il ne reste rien du fort d'Orléans sinon un pan de mur écroulé, mais un boulanger local, impavide, cuit encore son pain à la mode parisienne. Que sais-je encore ?

A midi et demi, une voiture s'arrête devant l'Institut, m'apportant son ancien directeur, Kali Chorone Kormocar, président de l'Association indienne des professeurs de français, qui est confus et — j'en jurerais — ému jusqu'aux larmes. Il faut dire qu'il est juridiquement le dernier citoyen français de la ville. M'a-t-on assez bien accueilli ? Me faut-il des photos, des dossiers, des bibliothèques entières ? Vais-je vraiment parler de Chandernagor à des lecteurs de France ? Il insiste doucement : si je voulais bien rester une semaine entière, il me raconterait pendant des nuits l'histoire de ce comptoir méconnu qui fut aussi, le sait-on à Paris, le refuge de tous les révolutionnaires indiens en lutte contre l'occupant britannique.

Voici quinze ans que Kali Chorone Kormocar, avec acharnement, rassemble toutes les miettes d'un passé qui n'intéresse plus grand monde. En mai 1968, en pleine fête des barricades, il a même fait le voyage de Paris et couru plusieurs jours de bibliothèque en Sorbonne pour recopier vieux grimoires et documents chandernagoriens. Imaginait-on alors sur le Boul'Mich, qu'au milieu des charges de C.R.S., un monsieur timide se faufilait vers les archives nationales pour collationner, feuille à feuille, des choses comme le « plan de Chandernagor » et ses dépendances appartenant à la compagnie de France dans le royaume du Bengale (1722) ?

Grand tour de ville avec cet érudit chuchotant et le jeune instituteur plus attentif à l'événement que s'il assistait au débarquement sur la Lune de Rabindranath Tagore en personne. A vrai dire, on tourne dans tous les sens mais un peu à vide. Hormis l'Institut et son musée, il ne reste guère dans la ville de cicatrices de ces trois cent cinquante années de présence française. Un vieux mur, ici ou là, un passant trop blond, une enseigne à consonnance vaguement franco-phonie. Comme si la France n'avait jamais posé qu'une patte de mouche sur ce rivage modeste, comptoir lilliputien, qui ne pèse jamais très lourd, si loin de la mer, face à la «grande surface» du Calcutta britannique.

Peu de souvenirs et de traces donc mais, tout de même, M. Kormocar en chair et en os, bien assez nostalgique pour incarner la France à lui tout seul. Il me parle de ses photocopies ramenées de Paris, de ses manuscrits pointilleux et de cette entreprise audacieuse, format N.R.F., un *Journal de l'Institut français de Chandernagor*, qui ne vécut que le temps d'un premier numéro en 1970. «Le gouvernement du Bengale, murmure-t-il navré, n'est pas du tout intéressé par les souvenirs de l'époque française».

Quelque chose, aujourd'hui, préoccupe visiblement M. Kormocar : m'inviter pour plusieurs heures dans son *ashram* — l'un des plus anciens du sous-continent — dont le grand parc borde la rivière. «Nous pourrions, me dit-il parler un peu de philosophie et du rôle considérable de Chandernagor comme foyer culturel et berceau du nationalisme indien». Nous y courons donc au tout début de l'après-midi tandis que la ville autour paraît s'assoupir un peu dans la chaleur, avec les conducteurs de pousse-pousse arrêtés sous les banians du fleuve et qui dorment, bras croisés, sur leur guidon.

Passé la porte de Samgha Progartak (1), fondé au début du siècle, nous tombons sur des groupes de vieux Indiens enveloppés de linge blanc, qui déambulent rêveusement autour des temples. Il y a là de grands chirurgiens de Calcutta, des chefs d'entreprises, des polyglottes modestes et même, pieds nus, un spécialiste de physique moléculaire qu'on pourrait prendre à première vue pour un paysan du Bengale. Tous font retraite loin des curieux et méditent — ensemble — l'enseignement du gourou Sri Motilal Roy, dont la statue de cire, saisissante de vie, trône derrière les grilles d'un oratoire (est-ce le mot juste ?).

On va croire, dis-je à Chorone Kormocar, que je traque décidément d'un pays à l'autre le mysticisme et la spiritualité. Le hasard, et

(1) Equivalent d'un *ashram*, le *samgha*, selon la propre définition de ses membres, est une «communauté d'individus rassemblés autour d'un idéal spirituel».

lui seul, pourtant, m'amène tous les deux ou trois jours et de Rome à Chandernagor vers ces minorités silencieuses qu'occupent la méditation et la foi. Je lui promets d'écrire cela sans faire d'histoire en suggérant seulement qu'il y a entre les deux bouts du monde suffisamment de sages pour que, Parisiens agités, nous en tirions quelques leçons. Kormocar est ravi : «Remarquez bien, murmure-t-il, que la religion pour nous n'est qu'un moyen, un véhicule, ce qui compte c'est de devenir homme, d'être homme complètement. Vous comprenez !» Aujourd'hui, en tout cas, dans les jardins de ce *samgha* qui consacre ses ressources aux enfants handicapés mentaux, chacun de nos interlocuteurs impressionne très fort. Comment dire ? Une sorte de sérénité bienveillante, d'équilibre absolu. Kormocar se méfie pourtant de mes jugements peut-être hâtifs. «Ici, cela a toujours été un endroit révolutionnaire. Tous les grands poètes, les écrivains et les militants indiens sont passés un jour ou l'autre par le *samgha*.»

Comme pour me convaincre davantage du lien historique entre l'hindouisme et l'éveil du sentiment national en Inde, il m'entraîne vers un bâtiment sans étage, fleuri de bouquets anonymes, reposoir étrange où l'on pénètre déchaussé. C'est là, dans cette pièce sans fenêtre, que se réfugia en février 1910 le grand Sri Aurobindo, maître du yoga, commentateur des Upanishads et fondateur du célèbre *ashram* de Pondichery. Il était alors pourchassé par les autorités britanniques et fuyait Calcutta dans une barque lancée sur le fleuve Hoogly. Ses trente-neuf jours reclus passés à Chandernagor, la longue correspondance clandestine qu'il entretenait alors — grâce au système postal français — avec le gourou Sri Motilal Roy, font encore, soixante-dix ans après, l'objet d'un culte attentif. «Vous comprenez, ajoute encore Kormocar, d'une certaine manière, c'est ici, dans cette chambre, qu'est née l'Inde moderne et l'esprit d'indépendance». Pour tout le monde ici — une fois n'est pas coutume — la France, si j'ai bien compris, a moins laissé le souvenir d'une puissance coloniale que d'une grand-mère prestigieuse des révolutions, protectrice (contre les Anglais bien sûr) des nationalistes persécutés.

La visite et les conversations se prolongent. «Pourquoi ne restez-vous donc pas deux ou trois mois parmi nous ?». On me presse d'envoyer au moins vers Chandernagor de jeunes Français bénévoles qui pallieraient l'amenuisement des vocations locales. On m'amène surtout saluer en grande pompe le président du *samgha*, Arun Chandra Dutt. C'est un vieillard squelettique, appuyé sur des coussins et entouré d'un respect précautionneux. Il me prend la main et m'assure de la protection de Krishna. Quand le drapeau français flottait encore sur ce comptoir des Indes, le vénérable Chandra Dutt était conseiller général de Chandernagor. Monsieur l'administrateur civil de l'époque se rendait-il vraiment compte que vivait, sous sa juridiction, un conseiller républicain pas tout à fait comme les autres ?

Jean-Claude Guillebaud

LA VIE DE SÈVRES



LES COLLOQUES DU CENTRE

Le printemps à Sèvres, célébré à l'envi par nos visiteurs fidèles, est toujours une période d'intense activité. Il sera cette année, plus animé que jamais, puisque sept grands colloques se déroulent du début mars à la fin de juin :

- Colloque international sur «la latinité» (8 - 10 mars) :

De ce thème d'actualité, le colloque retient en premier lieu les aspects pédagogiques : étant donné que les langues «romanes» constituent une famille comparable à celle des langues slaves ou des langues scandinaves, les spécialistes peuvent se demander dans quelle mesure l'apprentissage actif de l'une (français, espagnol, portugais ou italien) facilite l'apprentissage ou la compréhension des trois autres. D'importantes conclusions en découlent pour l'enseignement des langues romanes en France et pour l'enseignement du français dans les pays hispanophones, lusophones et italianophones - en particulier pour la production du matériel didactique.

Un deuxième volet de cette réflexion concerne la civilisation «latine». Le concept de latinité, dans son unité et sa diversité, recouvre des domaines comme l'éducation, la famille, le droit civil, la religion (catholicité).

Un troisième axe du colloque s'efforce de cerner le pluralisme culturel contenu dans l'idée de latinité. Le monde latin est représenté aussi bien en Europe qu'en Amérique Latine, au Proche Orient, en Afrique.

- Colloque international de la Fédération internationale pour l'Éducation des parents (F.I.E.P.) sur le thème : «La relation grands-parents/petits-enfants, hasard, nécessité ou choix» (17 - 19 mars) :

Il s'agit d'essayer de mieux comprendre le rôle des grands-parents auprès des petits-enfants et d'écouter la voix des petits-enfants, pour savoir ce qu'ils attendent de leurs grands-parents. La perspective est multiculturelle, puisque le débat associe, dans une approche historique et ethnologique, des experts du Brésil, des Etats-Unis, du Japon, de Mauritanie, du Sénégal, de Tunisie et de l'U.R.S.S. Elle est aussi inter-générationnelle, car des discussions groupent petits-enfants, parents, grands-parents, arrière-grands-

parents, experts de Côte-d'Ivoire, France, Iran, Suède, Tunisie, Venezuela et Zaïre étudient aussi la place des grands-parents dans les sociétés en mutation. La sociologie comparée permet d'étudier les types d'échanges et d'aides mutuelles entre parents âgés, adultes, enfants et sociétés.

- Colloque «Littérature et formation des adultes» (27 - 29 avril) :

Organisé par le C.I.E.P. en collaboration avec l'Institut de formation, de recherche et de promotion (I.F.O.R.E.P.), organisme d'éducation permanente lié aux Caisses d'Action Sociale d'E.D.F. - G.D.F., ce colloque a été préparé par une série de rencontres avec des professeurs ou des formateurs (de l'I.F.O.R.E.P., d'I.U.T., de L.E.P., du B.E.L.C., de l'Alliance Française, de Paris III, du C.R.E.D.I.F., de Paris V, du C.N.E.C.). Il réunit, pour des échanges d'expériences et des réflexions communes, des enseignants, des animateurs, des écrivains, des médiateurs (éditeurs, libraires, bibliothécaires, représentants de la presse écrite, de la radio, de la télévision) et aussi des usagers de la formation permanente, des organisations syndicales, des comités d'entreprises, etc.. L'écrivain Benigno CACERES a bien voulu, dans un exposé introductif, donner à la rencontre un brillant départ.

- Colloque international de l'Association française d'éducation comparée : «Education et communication interculturelle dans une perspective comparative» (5 - 7 mai) :

Faisant suite à deux réunions de travail, cette rencontre internationale étudie :

- les finalités et les objectifs pédagogiques du développement des communications interculturelles
- le rôle des communications interculturelles dans l'éducation
- l'analyse comparative des programmes éducatifs prenant en compte les communications interculturelles.

Ces travaux développent et confirment ceux que mène à Sèvres le groupe de réflexion sur la communication interculturelle, travaux dont nous avons rendu compte dans le n° 108 des Amis de Sèvres (4 - 1982).

- Colloque «Civilisation et cuisine» (6 - 8 juin) :

Cette rencontre répond à une demande exprimée par des professeurs étrangers chargés d'enseigner la langue et la civilisation française dans leurs pays. La manière de vivre des Français constitue une référence précieuse pour tous ceux qui, dans le monde entier, perçoivent la nécessité de défendre leur identité culturelle face à la diffu-

sion massive par les media du modèle américain. Il a donc paru souhaitable qu'une part soit faite, dans les travaux et les informations que le C.I.E.P. propose à ses stagiaires, à la manière française d'accueillir et en particulier à l'art de vivre que constitue notre gastronomie. L'aide de l'inspection générale d'Economie et Gestion, du directeur de l'E.N.N.A. d'Antony, du proviseur du L.E.P. «hôtelier» de Meudon, des professeurs de cuisine et d'hôtellerie, a permis de réaliser ce projet et aussi de lui donner, par des démonstrations et des exercices pratiques, un attrait tout particulier.

- Colloque international : «Le français enseigné comme langue non-maternelle», (20 - 22 juin) :

Organisé par le Conseil de la langue française du Québec, le Haut Comité de la langue française, la Fédération internationale des professeurs de français, le Centre International d'Etudes Pédagogiques, ce colloque réunit une cinquantaine d'experts qui ont pour tâche :

- . d'établir un inventaire des situations dans lesquelles le français est enseigné aux non-francophones dans les pays francophones (Belgique, France, Québec, Suisse et divers pays d'Afrique), aux non-francophones dans les pays non-francophones, dans les diverses situations de multilinguisme (migrants, minorités linguistiques),
- . d'explorer les convergences possibles en matière de didactique et de recherche, malgré la diversité de ces situations.

Cette rencontre marque le point de départ d'une coopération durable entre les experts en vue d'orienter la production du matériel didactique, la formation des enseignants et la recherche pour l'enseignement du français comme langue non-maternelle.

Ainsi, l'espace d'un printemps, on voit se déployer au C.I.E.P. les aspects les plus variés de la réflexion éducative. De l'éducation familiale à la communication interculturelle, en passant par les divers aspects de l'apprentissage de la langue et de la culture française, c'est toute une gamme de travaux qui vient confirmer son rôle dans le développement de la pensée pédagogique internationale. La publication d'Actes permettra de conserver une trace durable de tous ces colloques.

CONDITIONS D'ADHESION

FRANCE ET ETRANGER

Envoyer le montant de l'adhésion (membres adhérents : 60 F - membres bienfaiteurs : 100 F) aux « Amis de Sèvres », 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres - C.C.P. 69 59 99 B Paris

Pour l'étranger, s'adresser à nos correspondants Hachette à l'étranger :

ALLEMAGNE FEDERALE : W.E. SAARBACH GMBH, Follerstrasse 2, 5000 Cologne 1. — ANGLETERRE : HACHETTE GROUP OF COMPANIES UK, 4 Regent Place, Londres W1R 6 bh. — ARGENTINE : LIBRARIA HACHETTE, Rivadavia 739/45, Buenos Aires. — AUSTRALIE : HACHETTE AUSTRALASIA PTY LTD, Daking House Rawson Place, Sydney. — AUTRICHE : MORAWA ET Cie, Wolfzelle 11, Vienne 1010. — BELGIQUE : AGENCE ET MESSAGERIES DE PRESSE, 1, rue de la Petite-Île, Bruxelles 1070. — BRÉSIL : LIBRAIRIE HACHETTE SA DO BRASIL, Rua Decio Villares 278, Rio de Janeiro ZC 07. — CANADA : LIVRES REVUES ET PRESSE INC, 4550, rue Hochelaga, Montréal P.O. — CHILI : LIBRAIRIE FRANÇAISE S.A., Huerfanos 1076 Casilla 43 D, Santiago. — CONGO : SOCIETE CONGOLAISE HACHETTE, B.P. 2150, Brazzaville. — COTE-D'IVOIRE : LIBRAIRIE GENERALE MME POCIELLO ET Cie, B.P. 1757 et 587, Abidjan (Rép. C.I.). — DANEMARK : THE WESSEL ET VETT A.S., Magasin du Nord, Kongens Nytorv, Copenhague. — ESPAGNE : SOCIEDAD GEUERALA ESPANOLA DE LIBRERIA, Evaristo San Miguel 9, Madrid B. — ETATS-UNIS : EUROPEAN PUBLISHERS AND REPRESENTATIVES, 11 03 46th Avenue, Long Island N.Y. 11101. — FINLANDE : AKATEEMINEN KIRJAKAUPPA, 1 Keskuskatu, Helsinki. — GRECE : G.C.ELEETHEROUAKIS S.A., 4 Nikis Street, Athènes T. 126. — HOLLANDE : VAN DITMAR S. IMPORT, Schiestratt 32/38, B.P. 262, Rotterdam 4. — HONGRIE : KULTURA BOOKIMPORT, Fo Utca 32, Budapest 1. — ILE MAURICE : LIBRAIRIE LE TREFLE, LIES SENEQUE LENOIR Cie Ltdée, B.P. 183, Rue Royale, Port Louis. — ISRAEL : LIBRAIRIE FRANÇAISE ALCHECH, 55 Nahalat Benyamin, B.P. 1550, Tel Aviv. — ITALIE : MESSAGERIES ITALIENNES, Via Giulio Carcano 32, 1 20142 Milan. — JAPON : MARUZEN COMPANY Ltd, P.O. Box 5050, Tokyo International 100 31. — LIBAN : LIBRAIRIE ANTOINE A NAUFAL ET FRERES, Rue de l'Emir-Bechir, B.P. 656, Beyrouth. — MADAGASCAR : LIBRAIRIE HACHETTE, B.P. 915, Rue du Dr-Rasaminanama, Tananarive. — MEXIQUE : LIBRAIRIE FRANÇAISE, Mexico 6 D.F., Paseo de la Reforma 250. — NORVEGE : NARVESENS LITTERATUR TJENESTE, Postboks 6140 Etterstad, Oslo 6. — PEROU : PLAISIR DE FRANCE S.A., Avenue Nicolas-de-Pierola 958, Lima. — POLOGNE : ARS POLONA RUCH, Krakowskie Przedmiescie 7, Varsovie. — PORTUGAL : LIBRAIRIE BERTRAND S.A., Rua Joao de Deus Venda Nova, Amadora. — ROUMANIE : ROMPRESFILATELIA DE BUCAREST, Rue Grivité N° 64/66, Bucarest. — SUEDE : CE FRITZES KNUGL HOVBOKHANDEL, LIBRAIRIE DE LA COUR, Fredsgatan 2, Stockholm 16. — SUISSE : NAVILLE ET Cie, 5/7, rue Levrier, 1211 Genève. — TCHECOSLOVAQUIE : ARTIA, Ve Smeckach 30 P.O.V. 790, Prague 1. — TUNISIE : LIBRAIRIE CLAIREFONTAINE, 4, rue d'Alger, Tunis. — TURQUIE : LIBRAIRIE HACHETTE, 489, Istiklal Caddesi Beyoglu, B.P. 219, Istantoul. — URUGUAY : A. MONTEVERDE ET Cie S.A., 25 de Mayo 577, Casilla de Correo 371, Montevideo. — VENEZUELA : LIBRERIA LA FRANCE, Av. F. Solano Edificio, San German Local 7 Apart 5044 Caracas. — YOUGOSLAVIE : JUGOSLOVENSKA, Terazije 27, Belgrade - IZDAVACKO KNUJIZARSKO, PRODUZEC MLADOST, Resident In Zagreb Illica 30, Zagreb.

Jean AUBA, Inspecteur général - Directeur de la publication

Dépôt légal n° 78.1513-0 N° de commission paritaire de presse 837A D

*CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES PEDAGOGIQUES
1, avenue Léon Journault - 92310 Sèvres - France - tél. 534 75 27*